AUJOURD'HUI AU THEATRE ELGIN
"THE CRIME DOCTOR'S COURAGE" Warner Baxter
Aussi: "LEAVE IT TO BLONDIE" Penny Ann Allen, Arthur Lake, Larry Simms

Le Droit

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST DU QUEBEC

ACHETEZ ET EPARGNEZ CHEZ LAROCQUE
Magasin à Rayons
Rues Rideau-Dalhousie-Georges, Ottawa

33e année : No 67 | 2e édition | OTTAWA, MERCREDI 21 MARS 1945 | Dern. heure, p. 9 | Le numéro: 3 sous

La 3e armée, en vue de Mannheim, Ludwigshafen, lutte dans Mayence

Les Alliés sont maîtres de toute la vallée de la Sarre

Avances de quinze milles chaque jour par plusieurs divisions — Sailiant de vingt-cinq milles par neuf à l'est du Rhin — Des milliers de prisonniers allemands — Patrouilles actives aux secteurs de Duisbourg et Dusseldorf

PARIS, le 21.— (PA) — La débâcle allemande dans la Sarre et le Palatinat semble complète et a coûté aux armées d'Hitler la vie de près de 100,000 hommes; la 3e armée américaine est à moins de cinq milles du grand centre de produits chimiques de Ludwigshafen-Mannheim, et lutte dans Mayence.

Deux armées allemandes, les 1ère et 7e, ont été presque totalement balayées, à l'exception de quelques divisions.

Au quartier général allié, on estime que la rapide 3e armée du lieutenant-général Georges Patton a capturé à elle seule, en quarante-huit heures, 30,000 Allemands, alors que cette armée et la 7e du général Patch ont fermé d'autres trappes sur les Allemands, ce qui peut résulter en une capture de 75,000 Nazis durant toute la campagne.

La 7e armée, avançant du sud de la Sarre et du Palatinat, n'a pas encore fait le bilan de ses prisonniers.

Certaines divisions ont avancé de quinze milles ou plus par jour. La destruction des armées allemandes fût tellement complète qu'on se demandait si elles pourraient se consolider pour tenir à l'est du Rhin, là où une offensive serait déclanchée.

L'élargissement de la tête de pont de la 1ère armée américaine à l'est du Rhin a vingt-cinq milles de long et neuf de large, souligne la menace directe à la Ruhr, envahie par l'ouest et déjà menacée par les troupes du lieutenant-général Hodge dans Beuel, faubourg de Bonn, situé à 14 milles au sud de la Ruhr. Le général Eisenhower avertit que la Ruhr, source de 75 pour cent de toute la production de guerre allemande en 1942, est la suivante sur la liste des conquêtes.

Déjà le besoin de soldats se fait sentir dans les rangs de l'armée allemande. Les prisonniers sont capturés par milliers. L'ennemi a lancé ses meilleures troupes de la 1ère divisino de parachutistes et de la 6e armée Panzer, qu'il a pu sauver de Remagen.

(Suite à la page cinq)

Dernière heure

ROME, le 21, (PA) — Edward Flynn est arrivé en Italie comme émissaire personnel du président Roosevelt. Il ira faire une visite à Sa Sainteté Pie XII et fera une tournée au front, annonce-t-on aujourd'hui.

* * *

WASHINGTON, le 21, (PA) — Le sous-marin américain **Barbel** est en retard et est présumé perdu avec son équipage, qui est normalement de 65 hommes.

* * *

LONDRES, le 21, (PC) — Le haut-commandement allemand prétend, dans un communiqué irradié aujourd'hui, que des sous-marins allemands ont coulé sept navires au total de 43,000 tonneaux, deux destroyers et une corvette pendant une "rude bataille au large des îles britanniques." Cela n'est pas confirmé de sources alliées.

* * *

Montréal, le 21. — (P.C.) — La somme totale recueillie pendant la campagne de la Croix-Rouge est aujourd'hui de $936,789, annonce-t-on au quartier général provincial local. L'objectif pour la province de Québec est de $2,250,000. La campagne se termine demain soir.

* * *

LONDRES, le 21. — (Reuter) — Le ministère de l'air annonce aujourd'hui qu'une mission de la R.A.F., qui vient de faire une

(Suite à la page neuf)

Le pont de Remagen est inutilisable

AVEC LA 1ère ARMEE AMERICAINE, par delà le Rhin, le 21 — (PA) — Le pont Ludendorff, qui franchit le Rhin à la tête de pont de Remagen, a été complètement démoli et il sera impossible de le réparer d'ici la fin de la guerre. On jette des ponts flottants sur le fleuve pour continuer le passage des renforts et approvisionnements.

Des ingénieurs qui ont examiné les solives brisées et tordues qui jonchent le Rhin, ont dit qu'il faudrait deux ans de travail pour reconstruire le pont à double voie ferrée avec le matériel dont on peut disposer actuellement.

Cinquante familles de Laprairie ont dû quitter leur logis

MONTREAL, le 21 — (PC) — Les eaux du Saint-Laurent se sont retirées des rues de Saint-Lambert aujourd'hui ainsi que de Longueuil, mais les habitants de Laprairie, à quelque distance en amont, rapportent que l'eau continue à monter.

Quelque cinquante familles ont été forcées de quitter leur demeure à Laprairie, où plus de trois pieds d'eau couvrent les rues d'un quartier situé dans la basse-ville.

Des citoyens de quelques quartiers de Longueuil continuent à circuler en barques aujourd'hui, mais l'eau se retire graduellement. A Saint-Lambert, entre Longueuil et Laprairie, sur la rive sud du fleuve, les eaux se sont retirées aussi rapidement qu'elles ont montées hier, permettant aux habitants d'enlever les débris et la boue des rues et des caves.

Une muraille de glace formée près du pont Victoria, tard hier,

(Suite à la page neuf)

Un nouvel enregistrement national dès demain

Copenhague bombardée par les Alliés

STOCKHOLM, le 21. —(PA)— Des porte-parole danois déclarent qu'environ 30 avions alliés ont bombardé Copenhague à midi aujourd'hui. Des nouvelles de Malmoe disent que le quartier général de la Gestapo et la région du port de la section de l'est de la capitale danoise ont été attaqués.

Aérodromes et raffineries sous les bombes

LONDRES, le 21. —(PC)— Une armada de 2,000 bombardiers et chasseurs américains ont attaqué neuf aérodromes du nord-ouest de l'Allemagne et une fabrique de chars d'assaut à Plauen, à 10 milles de la frontière tchécoslovaque, tandis qu'une autre forte escadrille d'avions britanniques pilonnait une grande raffinerie d'huile à Brême aujourd'hui.

Ces deux formidables attaques ont eu lieu avant midi.

Berlin dit que la 15e escadrille de bombardiers américains stationnée en Italie a survolé l'Autriche, poursuivant les assauts d'hier qui ont démoli les voies ferrées entre Vienne et Munich.

Les appareils américains ont bombardé les aérodromes des environs d'Hopstein, de Rheine, d'Achmer, d'Alhern, d'Hesepe, de Zwischenahn, de Wittmundhaven et de Marx, dont quelques-uns sont des bases de Messerschmit à jet propulsif.

Les raids de jour furent opérés quelques heures seulement après qu'une forte armada de raiders nocturnes de la RAF et du CARC eût attaqué des raffineries d'huile et que des Mosquito eussent pilonné Berlin pour la 29e nuit consécutive.

Un bombardier nocture manque à l'appel.

Par un beau clair de lune, la nuit dernière, les lourds bombardiers de la RAF et du CARC sont retournés à la scène des attaques

(Suite à la page cinq)

Les Américains ont atteint Iloilo et occupent l'aéroport

MANILLE, le 21 — (PA) — Les troupes américaines ont combattu jusqu'à la ville en flamme d'Iloilo, capitale de Panay, comme elles exploitaient leurs gains précédents dans cette île centrale des Philippines.

Les Américains ont d'abord emporté le champ d'aviation d'Iloilo et un pont sur la rivière du même nom à l'est de la capitale.

Une seconde colonne avança de 25 milles au nord de la tête de pont créée à Tigbauan dimanche, pour s'emparer des plaines côtières d'Iloilo et se joindre à de fortes unités de guerilleros. Panay est la 25e des îles Philippines à être envahies depuis le début de cette campagne.

D'autres guerrilleros, au nord sur l'île de Luçon, ont anéanti la garnison japonaise de San-Fernando et se sont emparés de ce port du golfe de Lingayen. San-Fernando est le plus important port au nord de Manille et le terminus le plus au nord du chemin de fer de Manille.

Les troupes de la 33e division ont avancé dix milles le long de

(Suite à la page cinq)

Le directeur des allocations dans l'Ontario

L'honorable Brooke Claxton, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé aujourd'hui la nomination du chef d'escadrille F. C. Jackson, de Toronto, au poste de Directeur régional des allocations familiales pour la province d'Ontario.

Durant sept années avant la guerre, le chef d'escadrille Jackson fut comptable en chef du Ministère du Bien-être public à Toronto.

Le chef d'escadrille Jackson est âgé de 50 ans et il est marié.



● **Un groupe de civils Allemands de Godesberg** attend patiemment en face des bureaux du gouvernement militaire allié pour obéir à l'ordre qu'ils ont reçu de remettre aux vainqueurs toutes les armes qu'ils possèdent. On remarque une vieille dame portant des épées et des fleurets pour duellistes.

La session fédérale durerait au moins jusqu'au 11 avril prochain

Députés et sénateurs libéraux préféreraient toutefois que la dissolution des Chambres ait lieu avant Pâques — Le premier caucus ministériel

Par Jean-Marie GELINAS

Réunis en caucus pour la première fois depuis la rentrée des Chambres, les députés et sénateurs libéraux ont abordé aujourd'hui les principaux problèmes politiques qui confronteront le gouvernement au cours de la session ouverte lundi.

Interrogé par les journalistes à l'issue de la réunion à huis clos dans l'immense salle du comité parlementaire des chemins de fer, le premier ministre Mackenzie King assura qu'on n'avait débattu en aucune manière le choix de la délégation de notre pays à la conférence de San Francisco.

Néanmoins, des rumeurs persistantes veulent que le choix des représentants canadiens soit le suivant:

Le premier ministre Mackenzie King et le ministre de la justice Louis St-Laurent; l'hon. Gordon Graydon, chef de l'opposition, ou l'hon. R.-B. Hanson, ancien leader parlementaire conservateur; M. M.-J. Coldwell, chef C.C.F.; Mme Cora Casselman, député libéral d'Edmonton-Est; l'hon. J.-H. King, leader du gouvernement au Sénat, ou encore l'hon. Thomas Vien, président de la Chambre. Ce n'est toutefois qu'à la fin du débat sur la politique que notre pays suivra aux assises de la sécurité mondiale que M. Mackenzie King donnera les noms des délégués canadiens à San Francisco. Il peut y avoir encore de grosses surprises dans ce domaine surtout en raison du fait que la discussion du pacte de Dumbarton Oaks semble vouloir se prolonger jusqu'à la fin de la semaine aux Communes.

Toujours pressé de questions par les courriéristes parlementaires, le chef du gouvernement précisa que le caucus libéral d'aujourd'hui fut l'un des plus harmonieux jamais tenu. "Députés et sénateurs ont exposé, dit M. Mackenzie King, leur opinion sur un bon nombre de problèmes d'actua-

(suite à la page neuf)

Revue succincte de la situation internationale

OUEST — L'offensive alliée dans la Sarre et le Palatinat a coûté aux Allemands 80,000 hommes de plus; les villes de Sarrebruck, Sweibruck et Worms sont tombées; les 3e et 7e armées américaines se sont jointes à deux endroits; le saillant de Remagen s'étend maintenant sur vingt-cinq milles de large; on rapporte de rapides mouvements de patrouilles alliées, par delà le Rhin, au secteur nord.

EST — L'artillerie rouge range ses canons aux abords de Stettin; les Russes occupent toute la rive est de l'Oder jusqu'au confluent de la Neisse.

RAIDS — De gros bombardiers de l'AAF ont pilonné neuf aérodromes et une fabrique de tanks, à Plauen, après que la RAF eut bombardé des raffineries d'huile à Brême; la RAF et le CARC ont atteint des raffineries à Hemmingstadt et Bohlen; 29e raid consécutif sur Berlin.

ORIENT — Dix-sept navires japonais ont été avariés par des avions de la flotte américaine dans une mer intérieure du Japon; les Yankis sont entrés dans Iloilo, capitale de Panay; dans Luçon, des guérilleros se sont emparés du port de San-Fernando.

Attaques de l'Etoile Rouge contre le Pape

MOUSCOU, le 21 — (PA) — Un commentateur de l'Etoile Rouge, Konstantin Hofman, a exprimé aujourd'hui l'espoir que les Alliés de l'ouest continueront à rejeter ou à ignorer les Allemands qu lancent ds ballons d'essai de paix, tant qu'il n'y aura pas de redditon sans condition.

Il s'est montré satisfait du catégorique refus britannique de traiter avec un agent allemand à Stockholm.

L'auteur de l'article a attaque Sa Sainteté Pie XII et accusé l'Eglise catholique de chercher des conditions plus faciles pour l'Allemagne.

Plus de sept cents blessés canadiens arrivés à Halifax

Par Syd THOMAS

HALIFAX, le 21 — (PC) — Le printemps et le Canada sont considérés comme un double bienfait pour les sept cent quarante-six soldats canadiens blessés et malades, qui sont arrivés ici ce matin à bord du navire hôpital canadien **Letitia**, suivant de près leurs cinq cent onze camarades arrivés lundi à bord du **Lady Nelson.**

L'ancien bateau passager maintenant transformé en navire-hôpital, était rempli à pleine capacité de vétérans des batailles d'Italie, de Sicile et du front ouest la plupart d'entre eux ayant été éloignés de leur famille depuis deux, trois, quatre ans ou plus. C'est pourquoi le printemps cana-

(suite à la page neuf)

Police militaire mondiale

LONDRES, le 21 — (PC-Câble) — Le projet d'organisation d'une police internationale pour retracer les criminels de guerre nazis dans n'importe quel pays du monde où ils se réfugieront a été répandu ce matin dans les milieux politiques.

Ce corps de police fera office d'une sorte de Scotland-Yard des nations alliées; il aura accès aux dossiers de la Commsion des crimes de guerre et de toute autre preuve recueillie en Allemagne. Le quartier général sera établi à Londres, ajoute-t-on.

Allemands fatigués de la guerre

STOCKHOLM, le 21 — (P.A.)— Quatre Allemands, dont deux femmes, sont partis d'Allemagne hier et ont atterri dans le sud de la Suède, où ils se déclarèrent réfugiés politiques. Les autorités suédoises les détiennent pour investigation. C'est le troisième groupe d'Allemands qui arrivent en Suède depuis une semaine. Tous se disent "fatigués de la guerre."

Un cuirassé et 16 navires nippons avariés

GUAM, le 21 — (PA) — Au moins 17 navires de guerre, y compris un cuirassé de 45,000 tonneaux et huit porte-avions, ont été avariés lundi par plus de 1,000 appareils de porte-avions américains qui ont découvert le gros de la flotte ennemie caché dans une mer intérieure du Japon d'une profondeur de 240 milles.

Les audacieux raiders de la 58e escadrille, pénétrant une zone encore inattaquée, ont également détruit 475 avions ennemis, dimanche et lundi, et en ont endommagé plus de cent.

Aucun navire de guerre américain n'a été coulé, bien que l'un d'eux ait été grandement avarié et que d'autres aient subi de légers dégâts sous les coups d'avions partis de bases terrestres envoyés par vagues contre l'armada du vice-amiral Mitscher. Tous les navires se sont retirés sous leur propre vapeur.

(Suite à la page cinq)

Record brisé pour la traversée sans arrêt de l'Océan

MONTREAL, le 21 — (P.C.) — L'envolée sans arrêt la plus rapide entre Montréal et Londres — 3,346 milles — a été faite par un Liberator du commandement du transport de la RAF, qui avait à remplir une mission spéciale, annonce-t-on aujourd'hui.

Le Liberator, qui transportait une charge maximum, a fait l'envolée en 13 heures, 34 minutes, à une vitesse moyenne de 247 milles à l'heure. L'avion n'a pas dépassé la vitesse de croisière normale à longue envolée, mais le vent lui a été exceptionnellement favorable".

L'avion était piloté par le capitaine George Evans, de Montréal et Brooklyn, N.-Y., aviateur transocéanique vétéran, qui fit l'an dernier la première envolée sans arrêt entre Londres et Washington.

Le record précédent entre Montréal et Londres fut de 14 heures, et il a été établi en octobre dernier par le chef d'escadrille Edward Townsend, du CARC, de Montréal et Long Island, N.-Y., dans un avion de la RAFTC.

Lutte désespérée des Allemands au front est italien

ROME, le 21. — (Reuter) — Les colonnes de la 8e armée britannique ont amélioré leurs positions dans les marais entre Ravenne et le Valli-di-Commachio, sur la côte de l'Adriatique où les soldats du maréchal von Kesselring combattent avec l'énergie du désespoir pour arrêter l'avance des Alliés dans la plaine septentrionale de l'Italie.

Les Alliés ont gagné un terrain élevé aux environs de Mezzano, sur la route Ravenne-Ferrare, à cinq milles au nord-ouest de Ravenne.

Ailleurs, sur le front, on ne signale que des duels d'artillerie et des mouvements de patrouille, ici et là.

Des bombardiers et des chasseurs de la M.A.A.F. continuent leur campagne de destruction contre les colonnes de Kesselring et ont pilonné de nouveau des cibles dans le nord de la Yougoslavie.

Quelques prisonniers ennemis ont été faits dans la région de Mezzano. Une puissante patrouille allemande a forcé des soldats de la 8e armée britannique à abandonner un bastion au nord-est de Cuffiano.

Sur le front de la 5e armée, les Alliés ont établi le contact avec les Allemands à quelques endroits. Huit Nazis furent tués dans un bref engagement dans la région centrale au sud de Bologne, tandis qu'une patrouille alliée a capturé plusieurs prisonniers ennemis.

Raymond dépose une pétition aux Communes

Au débat de la séance, à la Chambre des communes, hier, M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire canadien, a déposé une pétition signée par 100,000 à 150,000 personnes contre tout changement à la loi d'immigration actuelle.

Inscription de 3 millions d'enfants

Envoi de formules des allocations familiales à tous les parents canadiens dans huit provinces — Une feuille d'instructions illustrée

Par Jean-Marie Gélinas

L'enregistrement d'environ trois millions et demi d'enfants de moins de seize ans, dans tout le Canada, commencera le jeudi le 22 mars, alors que des formules de demande des allocations familiales seront portées aux parents dans huit provinces. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui l'honorable Brooke Claxton, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Un personnel d'environ 500 employés permanents et un personnel quotidien de 190 travailleurs bénévoles compileront les formules qui arriveront aux huit bureaux régionaux.

On a fait un essai du fonctionnement de l'enregistrement dans une province, l'Ile du Prince-Edouard, où les enfants de 11,000 familles ont été enregistrés par la poste le mois dernier.

Les résultats de l'enregistre-

(suite à la page cinq)

L'artillerie russe a entrepris le siège de Stettin

MOSCOU, le 21. (PA) — La 1ère armée bélorussienne, qui est maintenant en possession de toute la rive est de l'Oder depuis la Baltique jusqu'à son confluent avec la Neisse, a mis Stettin en état de siège aujourd'hui après avoir réduit la tête de pont ennemie d'Altdamn.

D'heure en heure, la menace pour Berlin devient plus grande; le maréchal Grégor Zhukoff a patrouillé les rivages du fleuve, cherchant des tremplins pour sa prochaine attaque à l'est et au nord-est de Berlin en ruines.

Le maréchal van Koneff est toujours dans les environs de Breslau et Glogau, attaquant les garnisons ennemies de ces deux villes de l'Oder supérieur, mais Id'autres unités de sa 1ère armée d'Ukraine ont été dépêchées vers la Neisse, au sud-est de Berlin.

En Prusse orientale, le maréchal Alexandre Vasilevsky, qui fut pendant deux ans chef de l'état-major militaire, livre la dernière bataille au saillant ennemi au sud-ouest de Koenigsberg.

Le maréchal Staline a révélé hier que Vasilevsky a pris le commandement de la 3e armée de la Rusie blanche après la mort, au front, du général van Cherniakho-

(Suite à la page cinq)

L'électrification rurale du Québec se fera-t-elle par des coopératives?

M. Godbout et les députés libéraux prétendent que c'est une mesure rétrograde! — Plusieurs députés ont pris part au débat

QUEBEC, le 21 — (D.N.C.) — Le débat s'est engagé hier après-midi, à la législature de Québec, sur la "Loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise des coopératives d'électricité".

Sur la nécessité de mettre les forces hydrauliques au service de l'agriculture, pas de discussion. Tous les députés qui ont pris la parole jusqu'ici s'entendent là-dessus.

Mais des opinions diamétralement opposées ont été exprimées sur la portée du projet de loi. Le premier ministre Duplessis et deux de ses collègues se sont appliqués à démontrer que la coopérative, aidée par les prêts généreux du gouvernement, constitue le meilleur artisan d'électrification rurale. C'est aussi l'avis de M. René Chaloult; député indépendant de Québec-Comté, pour qui le bill à l'étude est la meilleure mesure qui ait encore été présentée dans la province de Québec pour encourager l'électrification des campagnes.

Mais les députés libéraux, sous la direction de leur chef, M. Godbout, ont attaqué la loi à fond de train, disant que c'est une mesure rétrograde, un frein pour paralyser l'électrification rurale et un mauvais tour joué au mouvement coopératif. D'après eux, la loi de l'hydro-Québec votée l'an dernier était de nature à faire électrifier les campagnes par les compagnies à même les revenus que celles-ci perçoivent dans les villes; tandis que la loi nouvelle laisse aux coopératives le lourd fardeau de construire des lignes de transmission dans les régions qui n'intéressent pas les compagnies parce que les profits y sont impossibles. Pas une coopérative créée par cette loi ne vivra cinq ans, si elle

(suite à la page cinq)

Priorité à ceux qui auront retenu leur charbon avant le 1er juin

Chaque consommateur aura la même quantité de charbon durant la prochaine saison que cette année — M. Howe encourage l'économie

Le ministre des Munitions et Approvisionnements, M. Howe, a annoncé aujourd'hui, qu'en vertu de nouveaux règlements sur le charbon qui entrent en vigueur le 1er avril, on accordera la priorité de livraison du combustible pour l'hiver prochain à tous les chefs de maison de l'Ontario, du Québec et des provinces maritimes qui auront donné leur commande avant le 1er juin.

Les nouveaux règlements du régisseur du charbon, E. J. Brunning, exigent que chaque chef de famille qui achète du combustible d'une haute catégorie, accepte une proportion d'un autre combustible avec chaque livraison d'anthracite. De plus, un commerçant ne peut livrer du combustible d'une catégorie élevée sans y avoir mélangé d'autre combustible.

L'article qui traite de la priorité se lit comme suit: "Jusqu'au 30 septembre 1945, le commerçant de charbon doit donner priorité de livraison à même les stocks disponibles de combustible, jusqu'à la quantité maximum permise par la présente ordonnance, aux consommateurs qui donnent leurs commandes d'achat avant le 1er juin 1945."

Au cours de la prochaine année de chauffage, chaque consommateur aura la même quantité de charbon ou de coke que la quantité qu'il a consommée au cours de la saison qui s'achève. Une année de chauffage commence le 1er avril et se termine le 31 mars.

Le ministre des Munitions encourage fortement chaque Canadien à continuer d'économiser le charbon et à donner sa commande aussitôt que possible.

Le ministre a insisté sur le fait que, parce que les provisions de combustible d'une catégorie élevée sont limitées, on ne peut assurer aux consommateurs qu'ils pourront obtenir la quantité maximum de combustible de la catégorie "A" ou de la catégorie "B" autorisée par l'ordonnance. Il con-

(Suite à la page cinq)

POUR VOUS MESDAMES



Par ALICE ALDEN

Un gracieux compromis entre la robe de soirée pastelle et le modèle de tissu imprimé tel qu'illustré ci-dessus. Elle est de célanèse mauve-bleu pâle enguirlandée de fleurs de couleur violette à pourpre.

La réussite d'un plat tout comme la réputation d'une cuisinière reposent sur de petits détails

Une sauce peut faire ou gâcher la réputation d'une cuisinière tout autant que celle du repas. Réussir une sauce riche et veloutée est un exploit plus simple qu'on ne croit. Toutefois, la section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, a cru bon d'expliquer ici deux règles importantes qui, si elles sont suivies, vous aideront à obtenir une sauce impeccable et sans grumeaux dont vous serez fière.

La première s'applique au mélange de la farine et de la graisse. Elles doivent être bien incorporées l'une à l'autre et la farine brunie avant d'ajouter le liquide. Rappelez-vous que la sauce ne brunira plus après addition du liquide.

La deuxième s'applique à l'addition et au mélange du liquide. Que l'on se serve d'eau, de bouillon de viande ou de poulet, de l'eau des légumes bouillis ou en conserve, de lait ou de jus de tomates, le liquide doit être froid quand on l'ajoute au mélange de graisse et de farine. Il doit être aussi ajouté graduellement, et le mélange brassé constamment durant l'opération.

Voici une excellente méthode pour obtenir une sauce brune, riche et veloutée. Vous placez la farine nécessaire pour épaissir dans un coin de la rôtissoire pendant la cuisson. Si la viande est cuite à une température moyenne, la farine aura une belle teinte brune à la fin de la cuisson. Cependant, si la température du four est trop élevée, la farine sera trop foncée, brûlée peut-être, et ne pourra servir pour épaissir la sauce.

La sauce ne devrait pas être faite trop longtemps d'avance. Sinon, elle séchera, deviendra trop épaisse et pâteuse et il se formera une peau dessus qu'il est ensuite difficile de délayer à nouveau dans la sauce. Pour les membres de la famille qui arrivent en retard pour le dîner, vous pouvez conserver la sauce chaude dans un bain-marie bien couvert.

Voici comment épaissir les ragoûts. Déposez la farine et deux fois autant d'eau froide dans un petit bocal, fermez-le hermétiquement et brassez le vigoureusement pendant une minute. Vous obtiendrez ainsi une pâte sans grumeaux qui se mêlera facilement au ragoût chaud.

Sauce brune

- ¼ tasse de gras (graisse du rôti)
- ¼ tasse de farine
- 2 tasses de liquide froid (eau, jus de viande ou de légumes)
- Sel et poivre au goût

Il faut faire cette sauce dans la casserole où la viande a cuit. Enlever celle-ci lorsqu'elle est cuite, la déposer sur un plat chaud et la placer dans un four tiède. Enlever le surplus de graisse et garder seulement un quart de tasse dans la casserole, y ajouter la farine et cuire en brassant constamment pour la faire brunir mais ne pas la brûler. Retirer du feu et incorporer le liquide froid graduellement. Remettre sur feu bas et faire bouillir, en brassant constamment, jusqu'à ce que la sauce épaississe. Assaisonner au goût. Donnera deux tasses de sauce. Servir avec rôti de boeuf, d'agneau, de veau ou de porc frais, volaille, côtelettes, coeur cuit au four, foie frit ou cuit au four ou pain de viande.

Variations

Sauce blanche: Employer du lait, ou une partie de lait et de jus de viande comme liquide. Servir avec volaille rôtie, veau, porc ou côtelettes.

Sauce d'abattis: Ajouter à une sauce brune ou blanche des abattis finement hachés, cuits à la vapeur ou au four. Servir avec de la volaille rôtie.

Sauce à l'oignon: Ajouter une demi-tasse d'oignons crus tranchés ou gras fondu dans la poêle. Cuire jusqu'à ce qu'ils soient bruns, en mélangeant de temps à autre pour empêcher de brûler. Ajouter la farine et procéder comme pour la sauce brune. Servir avec rosbif, coeur cuit au four, foie frit ou cuit au four ou pain de viande.

Sauce tomate: Employer des tomates en conserve tamisées ou du jus de tomates comme liquide ou partie de liquide. Servir avec rôti de boeuf, de veau, d'agneau ou de porc frais, foie frit ou cuit au four, coeur cuit au four, côtelettes ou pain de viande ou de foie.

Produits de l'érable

On n'annonce aucun changement, pour la prochaine saison, dans le prix ou les méthodes de rationnement du sirop et du sucre d'érable. Le beurre d'érable, la tire et la crème d'érable ont été enlevés de la liste des produits rationnés et peuvent être achetés sans coupons. Durant la saison de haute production, du 19 février au 31 mai, chaque coupon de conserve valide peut servir à l'achat d'une pinte de sirop d'érable ou de deux livres de sucre d'érable. Après le 31 mai, la valeur par coupons du sirop d'érable retourne à ce qu'elle était auparavant: 24 onces fluides pour un coupon.



OTTAWA DAIRY COMPANY
Division of
THE BORDEN COMPANY LIMITED
TELEPHONE 2-5741



Carnet mondain

Son Altesse la princesse Alice a reçu l'ambassadeur du gouvernement provisoire de la république de France, hier matin.

* * *

Son Exc. le Gouverneur général et Son Altesse la princesse Alice ont reçu hier après-midi des membres du Comité anglo-français d'assistance à la France.

* * *

L'ambassadeur de Chine au Canada est revenu de Toronto à Ottawa.

* * *

Mlle Olive H. Fraser est revenue d'un voyage de plusieurs jours passés à Montréal où elle a assisté au mariage Cooper-Taylor.

* * *

Mlle Eva Bell passera la fin de semaine de Pâques chez sa mère à Toronto.

* * *

Mme Victor Tremaine passe quelques jours à Montréal avec sa soeur, Mme John Hall Kelly, de Québec.

* * *

Mme Van Zandt Merrill, et sa fille Gretchen, de Boston, sont retirées au Lord Elgin. Mlle Merrill participera aux Minto Follies.

* * *

Mme K. G. Honeyman, et ses deux filles, de Sherbrooke, visitent la mère de Mme Honeyman, Mme E. W. Marshall.

* * *

L'Amicale du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame recevait au thé annuel d'inscription dimanche après-midi.

La Révérende Mère Supérieure, Mlle Yvonne Roy, présidente, Mmes Charles Michaud, W. Harvey, vice-présidentes, recevaient les invitées.

Mesdames J. E. Chartrand, Aimé Poitras, O. Fogarty, Mlle Thérèse Tardif recevaient les cotisations.

La table à thé était fort artistiquement décorée de jonquilles et de lys. Mesdames R. Laurier, C. Cumming, C. Poulin, J. J. Lyons, N. A. Sparks, N. Bonfield, H. Sim, V. Lemire, W. Bambrick et Mlle M. Patenaude ont servi le thé.

Mlle A. Chalifour et Mme Grace présidaient à la salle du thé.

L'organisation de la réception avait été confiée à Mmes Michaud et McKinna.

Mme la Comtesse de Hautecloque et Mlle de Hautecloque assistaient à cette réunion amicale.

* * *

Les sergents et les sous-officiers du C.W.A.C. de la zone militaire d'Ottawa ont reçu à un souper-buffet aux casernes de la 38e compagnie d'administration du C.W.A.C., rue Argyle, Ottawa, ce soir à sept heures. Après le dîner les jeunes filles de l'Armée recevront à neuf heures des militaires de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation.

Le repassage à sec épargne du temps

Asseyez-vous pour repasser, voilà notre conseil à la ménagère affairée qui désire épargner du temps le jour du repassage. Une chaise ou un tabouret confortable prévient des maux de dos. Voyez à ce que votre planche à repasser soit couverte d'une bonne bourrure épaisse et d'une enveloppe bien ajustée qui s'enlève facilement pour être lavée régulièrement dans une bonne mousse de savon extra-savonneux. Une enveloppe trop mince cause le luisant sur les vêtements pressés. Et puis, essayez un repassage à sec, ce qui veut tout simplement dire d'enlever le linge de la corde avant qu'il soit tout à fait sec, sec comme des vieilles branches d'arbre mortes. Pliez-le souplement, recouvrez-le d'une serviette ou d'un drap de caoutchouc jusqu'à ce qu'il soit temps de le repasser. Vous vous ménagez ainsi de précieux moments que vous auriez passés à humecter le linge, plus le temps et l'électricité requis pour assécher le linge très humide. "Le repassage à sec" est surtout épatant pour les draps, tabliers, pyjamas, jupons et autres pièces unies.

Suivez un itinéraire dans l'entretien de la maison



Une routine simple règle la question du moment

Aussitôt la guerre terminée, le problème de l'aide domestique devra être réglé, non pas par les législateurs mais certainement par les femmes du pays. Depuis des années, les ménagères ont grandement besoin d'aide, et, d'autre part, des milliers et des milliers de jeunes filles et de femmes quitteront leur travail dans les usines de guerre essentielles pour essayer de reprendre des positions des temps de paix. Tout va pour le mieux — des femmes désirent de l'aide, d'autres du travail, elles devraient donc pouvoir résoudre le problème ensemble. Mais malheureusement ce n'est pas si simple que ça! Les deux groupes ne se rencontrent pas avec un même désir de coopération, mais plutôt dans un esprit de rivalité. La question d'aide domestique est assez compliquée depuis quelque temps déjà, mais depuis que les esclaves disparurent du marché et que les bonnes tantes célibataires n'existent plus; la guerre offrant du travail industriel aux femmes nous a tout simplement montré la chose du doigt.

Un grand nombre de personnes, surtout parmi les hommes, ont fait part de ce qui, d'après elles, fait défaut chez les femmes dans l'administration de leur foyer, et la raison pour laquelle l'aide domestique est difficile à obtenir de même qu'à garder. "Oh, deux femmes ne pourraient s'entendre dans une même maison", dit-on. Dans un pays démocratique comme le Canada, où bonne et maîtresse de maison font souvent partie du même groupe social, ceci peut être vrai, tout particulièrement quand elles se considèrent comme bonne et patronne au lieu de collaboratrices. D'autres critiques mentionnent que les gages sont trop bas, les heures de travail trop longues, les conditions de travail médiocres. Les observations les plus profitables sont peut-être celles qui font remarquer le peu d'ordre et d'organisation des ménagères dans l'accomplissement des travaux du ménage. Ces remarques ont toujours indigné la plupart des ménagères qui déclarent qu'il n'y a pas moyen de suivre une vraie routine quand on a affaire à des enfants, la maladie subite, les nombreux ennuis et alarmes qui surviennent constamment dans la vie de famille.

Il est vrai que tout ne peut être prévu et que tous les aspects de l'entretien d'une maison ne peuvent passer sous la même routine. Toutefois, ceci est possible pour quelques uns, et les femmes qui depuis quelques années se sont pliées à la régularité et l'organisation du travail industriel—les ménagères qui ont travaillé en service intermittent comme les jeunes filles employées en service continu — désireront maintenant suivre une routine dans leur travail de maison.

Le vilain croquemitaine d'avant-guerre était l'expression "tout". Une bonne à "tout" faire, qui faisait "tout", se trouvait dans un beau pétrin. Elle mettait la main à "tout", en commençant par la fournaise à sept heures du matin, et jusqu'à servir une salade au poulet à minuit, à la réunion du club de bridge de madame le soir. Ni la maîtresse de maison ni sa jeune fille, ne savait où la ligne devait être tirée, ce qui créait des malentendus, du ressentiment et de la friction. Le problème pourrait se régler en divisant les travaux de ménage et d'entretien de la maison en général, en catégories, et en suivant une routine pour les accomplir. La routine ne sera pas aussi simple que la routine à l'usine qui demande moins d'intelligence et d'initiative que celle du bon entretien de la maison, mais elle peut être modérée. En faisant un estimé du temps que prendra une bonne à accomplir certaines besognes, de l'argent que ses moyens lui permettent de dépenser pour l'aide domestique, et en se renseignant sur les taux de salaires raisonnables, la maîtresse de maison sera prête à spécifier un montant à la jeune fille qui demandera la position qu'elle a à offrir. Les experts qui s'occupent d'emploi disent qu'il n'y aura tout simplement pas moyen d'engager de l'aide domestique pour du service de 24 heures maintenant, de sorte que même si la servante habite chez l'employeur, on devra lui désigner des heures régulières, ce qui demande une administration soignée.

L'ensemble des différents travaux que comprend l'entretien de la maison pourrait se diviser comme suit:

1—L'administration.
2—Le soin des enfants.
3—Apprêter les mets et servir les repas.
4—Le lavage.
5—Le nettoyage quotidien de la maison et des accessoires.

A moins qu'elle ne soit malade, la maîtresse de maison désirera certainement s'occuper de l'administration elle-même, ce qui comprend une multitude de travaux: faire le tracé des repas et du budget, acheter la nourriture, les vêtements, voir à ce que les accessoires de ménage soient toujours en bon état, et garder une réserve bien assortie de provisions. Voici de fait, un point qui ennuie souvent la femme de ménage. Dans l'industrie, les bons outils et matériaux sont toujours à portée des ouvriers pour assurer un meilleur travail; dans la maison, ceci fait souvent défaut.

Ayez toujours, par exemple, dans une armoire, des chiffons épais et des minces, du poli à meubles, de la cire, du liquide à nettoyer, et surtout, différents genres de savon — du Sunlight pour le blanchissage et les boiseries, des flocons de Lux pour les lavages délicats, du Rinso pour la cuve. Et, voyez à ce qu'il y en ait toujours une bonne quantité. La maîtresse de maison s'épargnera des courses à la dernière minute et toutes sortes d'alarmes si ses armoires sont toujours bien garnies.

La mère préférera peut-être aussi prendre soin de ses enfants elle-même en plus de se charger de l'administration et d'avoir l'oeil un peu sur tout. Si elle réussit à diviser son temps de façon à être libre pour voir à toutes ces choses, elle peut se compter chanceuse. Dans une famille ordinaire elle aura probablement aussi d'autres responsabilités.

Dans la plupart des foyers, la bonne peut s'occuper du ménage et du lavage. Si madame peut se payer le luxe des services d'une femme de ménage durant trois ou quatre heures par jour seulement, il serait à son avantage d'engager une personne compétente qui arrive à l'heure le matin, passe par toute la maison, époussetant, nettoyant, remettant tout à l'ordre, ramassant le linge sale et le lavant le jour spécifié, prenant soin de tout le linge de maison et des vêtements. Toutefois, il ne serait pas juste de s'attendre à ce que cette femme prenne soin de deux ou trois enfants tout en accomplissant sa besogne. Là gît le danger de voir apparaître le vilain croquemitaine et l'expression "bonne à tout faire."

Cette nouvelle méthode présentera bien des difficultés à la femme qui a toujours pensé à engager une servante qui lui enlèverait tout le poids de l'entretien de la maison des épaules. Il naîtra des problèmes dans chaque foyer et l'inattendu viendra souvent démolir la routine établie. Mais si les deux femmes en cause s'entendent pour avoir une idée claire et nette de la situation; si l'une n'en impose pas à l'autre, et si elles se donnent la main pour faire face aux difficultés, la paix régnera dans la maison. Des heures de travail régulières, des conditions de travail et des accessoires convenables, et un état d'esprit de coopération démocratique au lieu de la distinction de classe, voilà ce à quoi les femmes se sont habituées dans l'industrie. Elles aiment les ententes claires et justes. De façon ou d'autre, ces conditions devraient aussi s'appliquer en temps de paix.



Par ALICE ALDEN

Le costume de couleur pâle qui est si captivant actuellement sous le manteau et que l'on appréciera vivement aux premiers jours du printemps. Celui-ci a été confectionné de crêpe célanèse avec son plastron à oeillets, en batiste blanche brodée. Pour les occasions d'apparat et de sans cérémonie.

Vous avez grillé votre blouse neuve?

Les marques de brûlé sur le linge s'enlèvent! Quand un fer trop chaud laisse une tache brunâtre sur votre belle blouse blanche, suivez ce conseil. Frottez d'abord gentiment la tache avec du sel humecté de jus de citron. Lavez ensuite à l'eau chaude et dans une douce mousse de savon. Rincez soigneusement et, si possible, faites sécher au soleil.













Par ALICE ALDEN

Voici une nouvelle manière d'employer un ruban pour garnir un chapeau de Milan noir. Le chapeau avec calotte élevée utilise les plis en entier de taffetas rayé de rouge, blanc et noir pour créer un bord original. Le ruban roulé à la main donne de l'avenant à un manteau noir comme étole.



Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membres de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

ABONNEMENTS

Quotidien

Ottawa, Hull, par poste	$ 7.50
Canada	5.00
Etats-Unis	8.00
Union Postale	12.00

Hebdomadaire

Canada	$ 1.50
Etats-Unis et Union Postale	2.50

MERCREDI, 21 MARS 1945

La délégation canadienne à San-Francisco

La conférence de San-Francisco aura pour but l'établissement d'un organisme de paix internationale. Le Canada y enverra une délégation parlementaire: cela signifie qu'elle se composera de membres de la Chambre des communes et du Sénat, de membres du gouvernement et de l'opposition.

M. M.-J. Coldwell, leader de la C.C.F., approuva avec raison hier, à la Chambre des communes, le caractère non-partisan de la délégation. Mais nous croyons qu'il ne suffira point d'y inclure des membres du gouvernement et de l'opposition, de la Chambre des communes et du Sénat, pour que la composition de cette délégation satisfasse les diverses parties du pays et qu'elle possède un caractère véritablement canadien.

Le premier ministre King n'a pas encore divulgué quels seront les membres de cette délégation. Au cours du discours qu'il prononçait hier à la Chambre des communes sur la prochaine conférence de San-Francisco, il a dit qu'il révélerait les noms des délégués, après l'adoption par le parlement de la résolution présentement à l'étude. On ignore donc, en ce moment, de quelle manière exacte le premier ministre entend former cette délégation. Or, il est un fait qui saute aux yeux et dont M. King doit tenir compte dans le choix des délégués. C'est que le parlement canadien, s'il représente divers partis politiques, représente avant tout les deux groupes ethniques officiels dont le pays se compose. Les partis politiques peuvent changer. Mais le caractère biethnique officiel du parlement canadien marque d'un trait essentiel cette institution démocratique. Le parlement canadien est l'expression de l'Etat canadien officiellement biethnique. Pour être vraiment représentative du peuple canadien, la délégation canadienne, qui ira à San-Francisco, doit être non seulement non-partisane au sens politique du mot, mais respecter le caractère officiellement biethnique du Canada.

C'est peut-être l'intention du premier ministre King de respecter ce caractère officiellement biethnique de l'Etat canadien dans la composition de la délégation canadienne qui ira à San-Francisco. Mais, sans prêter au leader du gouvernement, des dispositions contraires, nous croyons qu'il est de notre devoir d'attirer son attention sur ce point.

Lorsqu'il s'agit de représenter le Canada à l'étranger, il faut reconnaître que le gouvernement King a tenu à mettre en relief le caractère officiellement biethnique du Canada. En ces dernières années, lorsqu'il a nommé un représentant diplomatique du Canada au Brésil, le gouvernement King a choisi un Canadien de langue française. Il a suivi le même exemple, lorsque le Canada, d'une part, et l'Argentine et le Chili, d'autre part, ont échangé des représentants diplomatiques. Il a nommé ambassadeurs en France et en Belgique des Canadiens de langue française. Il en a chargé un autre de représenter le Canada en Hollande. Enfin, tout récemment, le gouvernement King nommait un autre Canadien de langue française comme ministre du Canada à Cuba.

La prochaine conférence internationale de San-Francisco sera d'une extrême importance. Dans l'organisation du monde de l'après-guerre, il serait d'excellente politique, pour le gouvernement canadien, d'y affirmer le caractère officiellement biethnique du Canada, et d'utiliser à fond tous les avantages que cette situation comporte pour notre pays dans le champ de l'action internationale, en voyant à ce que le Canada français soit convenablement représenté dans la délégation canadienne qui ira à San-Francisco.

Le caractère officiellement biethnique de l'Etat canadien, en effet, est un atout precieux, pour le Canada, dans le champ de l'action internationale. Il permet à notre pays de mieux comprendre les autres peuples et d'en être mieux compris. Il suscite, à notre endroit, une bienveillance particulière que des Etats plus respectés parce qu'ils sont plus puissants, ne sont pas capables d'obtenir. Il nous permet de manifester à d'autres pays une véritable et sincère sympathie, qu'il est plus difficile, à certains peuples, d'éprouver pour ceux qui diffèrent complètement d'eux par la langue, la foi et la mentalité. Pays officiellement biethnique, le Canada peut plus facilement s'entendre avec les pays de civilisation anglo-saxonne et avec ceux de civilisation latine.

Cet avantage sera précieux à la conférence de San-Francisco. A cause de son caractère officiellement biethnique, le Canada peut y jouer un rôle d'interprète bénévole auprès des nations de civilisation tant anglo-saxonne que latine. Mais, pour que le Canada puisse utiliser cet atout, il importe que le caractère officiellement biethnique du pays soit affiché à la conférence de San-Francisco, en y représentant convenablement le Canada français dans la délégation canadienne. Là où un Anglo-Canadien peut être incapable de faire valoir le point de vue du Canada auprès de certaines nations de civilisation latine, un Canadien de langue française a plus de chance de réussir.

L'un des points de la résolution présentement à l'étude, demande à la Chambre des communes de convenir que les représentants du Canada à la conférence de San-Francisco fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour l'établissement d'un organisme chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales. Si notre pays doit faire de son mieux à cette assemblée des Nations-Unies, le Canada français doit être convenablement représenté dans la délégation qui ira à San-Francisco.

On accuse, enfin, le Canada français de s'isoler. Nous ne nous arrogerons pas le droit de parler au nom du Canada français. Mais nous croyons pour notre part que notre pays doit fortement s'intéresser à la vie internationale, particulièrement à l'établissement d'un organisme chargé de régler les différends entre les peuples par les moyens juridiques dans la justice. Si, dès les débuts de cet organisation, le gouvernement canadien écarte de la conférence de San-Francisco, le Canada français, on serait plus tard bien mal venu de reprocher aux nôtres de s'en désintéresser.

M. King disait hier qu'il importait, au Canada, que ses délégués à la conférence de sécurité mondiale puissent compter sur l'appui le plus ample possible du parlement et de la population et parler d'une voix claire, ferme et unie. Si la délégation canadienne doit compter sur l'appui le plus ample possible de la population, le premier ministre ne doit pas négliger de représenter le Canada français dans la délégation qui ira à San-Francisco.

Camille L'HEUREUX

Un critique du Pape

Le **"Journal"** d'hier souligne ce passage de la dernière allocution de S.S. Pie XII, où il est dit que la réconciliation entre les peuples n'aura de chances de durée que si elle est accomplie avec un esprit de libéralité et de générosité. Notre confrère admet que c'est là un beau sentiment chrétien, mais que ce sentiment a complètement fait faillite en 1918, lorsque les Alliés ont traité l'Allemagne avec libéralité et générosité, que les Allemands ont vu dans cette attitude un signe de faiblesse et qu'ensuite ils se sont préparés à déchaîner une nouvelle guerre.

Les enseignements du Souverain Pontife doivent être pris dans leur ensemble. Si S. S. Pie XII rappelle que la plus sûre garantie de la paix réside dans la confiance et l'amitié mutuelles des peuples, il ne demande pas pour cela que les responsables de la guerre actuelle échappent à leur juste châtiment et soient exonérés. Il fait observer que toute droite solution du conflit mondial doit tenir compte, en les traitant de façon tout à fait distincte, de deux questions graves et complexes: la faute d'avoir déchaîné et prolongé la guerre, d'une part, et d'autre part le genre de paix qui sera conclue et son maintien.

Le Souverain Pontife admet que les nations qui sont responsables de la guerre doivent être punies, qu'une juste expiation des actes de violence, commis en dehors des lois de la guerre, est dans l'ordre, ainsi que les garanties nécessaires à la défense du droit contre des tentatives de violence possibles.

Mais si nous devons avoir une paix armée, la force dont disposera la nouvelle société internationale devra être mise au service du droit et de la justice, afin que les principes contenus dans la Charte de l'Atlantique, qui sont les mêmes principes que ceux que la Papauté a toujours défendus, soient universellement respectés.

La critique du **"Journal"** et de quiconque attaque les enseignements pontificaux sur les conditions de la paix chrétienne, est d'autant plus mal venue que S.S. Pie XII et ses prédécesseurs n'ont rien négligé pour épargner à l'humanité le fléau de la guerre, et que si les puissants de la terre avaient écouté leurs conseils, l'esprit de violence n'aurait pas triomphé de l'esprit de concorde.

Les Alliés ont gagné la guerre de 1914-18, mais ils ont gaspillé la paix qui l'a suivie, non pas parce qu'ils ont fait preuve de libéralité et de générosité, mais parce qu'ils ont manqué du plus élémentaire esprit de prudence dans leurs tractations avec leur ennemie commune, qu'ils ont détruit l'équilibre européen en maintenant une Allemagne unie et forte à côté d'une Autriche démenbrée et d'une France affaiblie, et que la division dans leurs rangs, le manque de sincérité et de loyauté les uns envers les autres ont permis à l'Allemagne de violer, une par une, toutes les clauses du traité de Versailles. Les Alliés ont perdu la paix de 1918 à cause de leur manque de confiance dans la force du droit et de la justice. Puissent-ils, cette fois, être mieux éclairés!

Ch. G.

C'est notre bonheur apparent qui nous fait le plus d'ennemis. — Alexandre Dumas.

AU JOUR LE JOUR

Malgré leurs efforts répétés pour obtenir mieux, nos cent cinquante mille compatriotes des provinces de l'Ouest n'ont que quelques heures par semaine d'émissions radiophoniques françaises. Le Comité permanent de la Survivance française a pris en mains la cause de ces compatriotes, afin de les aider à construire leurs propres postes de radio, d'où seront émis des programmes plus conformes à leur mentalité, à leur goûts et à leurs besoins.

ARGUS

BILLET

La vigne déserte

Tout récemment, aux noces d'argent sacerdotales du supérieur d'un collège, l'évêque du lieu faisait le lamentable aveu: "Cette année, je n'aurai qu'un seul ordinand pour tout mon diocèse".

Ces paroles, plus de quatre cents élèves les entendirent, et c'était dans une institution qui, autrefois, donnait les deux-tiers de ses finissants au clergé séculier et régulier. Et c'était dans un diocèse très riche en vocations sacerdotales, jusqu'à pouvoir "prêter" des membres du clergé à des diocèses voisins.

Depuis le Congrès Eucharistique de Montréal, le nombre des collégiens a augmenté d'au moins un tiers, il a même dépassé soixante pour cent dans telle institution. Immédiatement après le Congrès, les séminaires et les noviciats durent s'agrandir . . . Aujourd'hui, quant aux vocations sacerdotales, elles accusent une diminution inquiétante. Or, plus que jamais, nous avons besoin d'un clergé nombreux.

Comment expliquer tant de déficiences et tant de désertions? Allons le demander aux maîtres et aux parents, et voyons si nous-mêmes n'avons pas éloigné de la vigne ceux qui y étaient appelés.

Comme motif ou occasion du manque de vocations, on cite la guerre présente. Pourtant, la guerre n'a fermé aucune entrée dans les séminaires et les noviciats. Il y a plutôt l'attrait d'une vie d'aventures et de plaisirs, qui commence dans les camps pour se terminer par le hasard. Il y a aussi les emplois nouveaux créés par la guerre, les emplois généralement bien rémunérés et offerts tout spécialement aux jeunes gens. Qu'un grand nombre de finissants de collège aient succombé à ces tentations démontre qu'ils n'étaient peut-être pas dignes de gravir les marches de l'autel, ou pas suffisamment bien préparés à une vie qui a des renoncements ignorés des gens du monde.

Le vrai motif, c'est précisément cette vie de renoncement qui fait peur. Comment accepter pour toute une existence un ensemble de principes qu'on a secrètement ou ouvertement méprisé pendant l'enfance et la jeunesse?

Cette absence ou ce mépris des principes essentiels de la vie chrétienne ne peuvent donner vie à la piété, qui est la vie spirituelle. Or, un jeune homme qui ne comprend pas la valeur pratique de la piété dans la vie ordinaire n'a guère d'inclination pour une vie extraordinaire qu'il faut remplir de vie extraordinaire.

Au moins, si tel étudiant savait entretenir sa foi! Il verrait en Dieu les choses de Dieu, et l'existence humaine lui apparaîtrait avec ce but sublime qu'il faut atteindre sans crainte des obstacles, sans craindre même sa propre misère, du moins en comptant chaque jour sur la force d'en haut sans cesse regardée comme indispensable.

Notre clergé d'autrefois sortait de foyers où les moeurs ne favorisaient guère la fuite des sacrifices et de la prière et l'éloignement du regard de Dieu plutôt recherché comme une lumière et une sauvegarde. Nos vieilles familles ont formé leurs prêtres, puisqu'elles élevaient des enfants pour en faire des prêtres . . . Cela se disait à la cérémonie du baptême. Quand le vieux Gravel alla présenter son vingt-sixième nouveau-né au curé de son village, il lui dit sans hésiter: Celui-là, ce sera un évêque Et le 26e fut un évêque, le premier évêque de Nicolet. On a moins d'ambition aujourd'hui, parce qu'on se préoccupe avant tout du bonheur matériel des siens. Et, alors, pourquoi leur imposer une vie de sacrifice qui ne servira peut-être à rien? En même temps, on estime une vocation sacerdotale comme une chance et le ministère sacerdotal comme une "position" au gouvernement, un simple moyen de gagner sa vie. Des garçons grandissant en de pareils milieux ne donneront pas un ordinand par année. Aux parents de s'affliger de la rareté des vocations, si ces parents sont vraiment religieux et s'ils ont aidé à l'épanouissement des vocations sacerdotales; mais c'est aux autres de se reconnaître coupables si la vigne est déserte.

VIATOR

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

LE 21 MARS 1925

Plusiturs prêtres catholiques sont libérés des prisons russes et échangés contre des communistes qui étaient emprisonnés en Pologne. D'autres prêtres ont été fusillés par les bolchévistes.

Les députés progressistes et travaillistes de la Chambre des Communes forment un nouveau parti. Leur programme sera celui des Fermiers-Unis de l'Alberta.

Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, défend aux catholiques de son diocèse d'envoyer leurs enfants aux écoles interconfessionnelles ou neutres.

Les citoyens de Sherbrooke demandent un maître de poste bilingue.

Le cercle Beauchamp des jeunes gens de la Pointe-Gatineau s'affilie à l'Association de la jeunesse catholique canadienne-française.

En feuilletant les journaux

LE DEVOIR — Le gouvernement provincial s'est fait autoriser à dépenser pour l'amélioration de la voirie une somme de $30,000,000. L'emploi de cette somme sera répartie sur plusieurs années.

Pour la colonisation

Le principe qui paraît avoir commandé ce vote global est celui-ci: la voirie est une entreprise complexe, à longue échéance, il importe donc que ceux qui en ont la responsabilité puissent faire des calculs d'ensemble à grande portée, d'exécution progressive.

En plein essor

Il est à présumer que le même principe, et la même large prévision détermineront l'attitude des gouvernants et des législateurs dans le cas de la colonisation. Il importe là comme pour la voirie de voir grand et loin.

Théoriquement, personne ne conteste la gravité du problème. Mettre en valeur des terres nouvelles, ouvrir au surplus de notre population l'accès relativement aisé à des terrains utilement colonisables, c'est, par la même occasion, régler bon nombre de problèmes urbains, en dégageant les villes d'un surcroit de population pour lequel elles n'ont pas d'emploi normal.

Mais, si en théorie, l'on s'accorde bien sur le principe, il ne semble pas, malheureusement, qu'on se soit jamais mis effectivement d'accord sur une politique de colonisation tenace, méthodique, persévérante.

Des spécialistes connus déclarent que nous n'avons généralement agi que par à-coups, sous la poussée de circonstances particulièrement urgentes.

Et les résultats obtenus, pour considérables relativement qu'ils soient, témoignent plus de l'énergie, du courage des colons, que de l'esprit de suite des gouvernants.

Omer HEROUX

* * *

L'ACTION CATHOLIQUE — Une session spéciale s'ouvre aujourd'hui à Ottawa, qui devrait déterminer dans une large mesure la politique étrangère future du Canada. Qu'on le veuille ou non il y sera beaucoup question de la prochaine conférence de San Francisco et de l'attitude qu'y devront prendre nos délégués.

Le point de vue catholique

Dès l'ouverture de cette session, nous exprimons le voeu que quelques députés et sénateurs exposent le point de vue catholique sur les conclusions de la conférence de Yalta, conclusions qui seront discutées à San Francisco.

Qu'on ne s'étonne point de cette suggestion.

L'Eglise étant une société publique et parfaite, elle est aussi, de par les exigences du droit naturel, une personne juridique internationale. Elle en possède toutes les prérogatives et on doit les lui reconnaître en pratique comme en théorie. Conséquemment, l'Eglise a parfaitement le droit d'intervenir dans la vie internationale et de s'asseoir à la table des congrès internationaux. Le Saint-Siège reste néanmoins juge de l'opportunité d'une telle intervention.

Il découle de ces vérités que les catholiques qui participent à la vie publique d'un pays ont parfaitement le droit et le devoir de penser et d'agir en catholiques. Nous présumons donc que les députés et sénateurs catholiques se donnent la peine d'étudier les principes de l'Eglise relativement à l'organisation de la paix et qu'ils s'efforcent ensuite d'y conformer leur attitude.

A la lumière des documents pontificaux, que faut-il penser du problème polonais et de la solution adoptée a Yalta?

Louis-Philippe ROY

* * *

L'EVENEMENT-JOURNAL — De plus en plus, les fourrures canadiennes font prime sur le marché américain que leur haute qualité leur ont conquis. Depuis la guerre, les acheteurs américains se sont tournés davantage vers notre pays qui compte un cheptel recherché d'animaux à fourrures et qui a mis sur pied une très progressive industrie d'élevage de renards et de visons. Aussi, aux grandes enchères de Montréal et de Winnipeg, les ventes dépassent-elles les deux millions dans des transactions fructueuses qui englobent plusieurs milliers de peaux précieuses. Quelques chiffres ne manquent pas d'impressionner le profane: sur le marché canadien, on a offert 35,000 peaux de renard, 30,000 peaux de vison, 60,000 peaux de rat musqué, 23,000 peaux d'hermine, 38,000 peaux d'écureuil, 3,200 peaux de castor, 3,000 peaux de chat sauvage, imposante quantité tirée de la récolte de la présente saison; que d'admirables parures ces riches pelleteries ne formeront-elles pas, l'automne et l'hiver prochain, à la grande joie de nos élégantes! Les fourrures canadiennes, celles du Québec en particulier, ont donc acquis une incontestable renommée sur le marché d'Amérique; elles marquent le nouvel essor d'une industrie qui entrevoit de belles perspectives de succès.

En plein essor

* * *

LE SOLEIL — Dès cette semaine, les chefs de famille recevront les formules requises pour s'inscrire aux allocations familiales. C'est la première phase du système qui a commencé à fonctionner dans l'Ile du Prince - Edouard en février et qui s'étend maintenant aux huit autres provinces du pays. Les allocations qui seront payées en juillet s'appliquent à tout enfant de moins de seize ans, quels que soient les moyens de ses parents; elles constituent véritablement la *charte de l'enfance* au Canada. Elles ramènent l'équilibre dans une condition sociale qui fonctionnait au détriment de la famille; en effet le fardeau d'élever des enfants retombe sur un cinquième à peine de la population qui travaille, car le célibataire et le père d'une famille de dix enfants qui accomplissent tous deux le même travail reçoivent le même salaire, ce qui constitue une injustice sociale que le système des allocations vient réparer. En sommes, les allocations familiales représentent une aide pécuniaire appréciable dont les parents sauront profiter pour l'entretien, la formation et l'instruction de leurs enfants. L'argent est destiné à l'enfant, au foyer même où il est nourri, vêtu et abrité, afin de pourvoir à tous ses besoins. Il apporte le supplément nécessaire au chef de famille dont les charges de pourvoir à la subsistance des siens absorbent tous les revenus. De plus, il permet de combattre la maladie en bannissant l'indigence, de lutter contre le crime en supprimant des foyers de contagion; il rétablit l'aisance, le bien-être et la sécurité. La distribution de $250 millions dans nos familles ne peut qu'entrainer un mouvement d'achat d'une plus grande quantité d'aliments, de vêtements et de produits manufacturés; elle garantit la stabilité de l'emploi en stimulant la production agricole et industrielle; à tous, elle offre une plus grande mesure de sécurité sociale.

Une mesure de sécurité sociale

Ceux qui firent notre pays

Biographies canadiennes

LOUIS GUGY
(1770-1840)

Les Gugy appartenaient à un groupe de militaires suisses venus après la conquête en Amérique et qui trouvèrent un protecteur dans le gouverneur Haldimand, lui-même de nationalité suisse.

Louis naquit à Paris, en 1770. Il était le fils de Barthélemi Gugy, officier de la garde suisse dans l'armée française. Il vint au Canada avec son père. Son oncle, Conrad Gugy, qui s'établit à Yamachiche, joua un rôle important dans l'immigration des Loyalistes. Lorsqu'il mourut, en 1786, il donna ses propriétés à son frère. Et c'est ainsi que le jeune Louis passa en Amérique en compagnie de son père.

Durant la guerre de 1812, Louis Gugy commanda le troisième bataillon de milice du Bas-Canada, qui comprenait les troupes levées à Yamachiche et aux environs.

De 1816 à 1818, il occupa un siège à l'Assemblée Législative du Bas-Canada. A l'expiration de son mandat, il obtint un siège au Conseil législatif.

Sur la fin de sa vie, l'honorable Louis Gugy occupa le poste de shérif du district judiciaire de Montréal. Il mourut le 17 juillet 1840.

De passage à Londres, en 1795, il y avait épousé Juliana O'Connor, une catholique dont le père avait accompagné les armées de Wolfe comme chirurgien. Ils eurent deux fils: Conrad-Auguste et Thomas-John et cinq filles.

Il avait fondé le Germaon Society. Son épouse mourut à Montréal, le 30 juin 1842.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, ils auront un précieux dictionnaire contenant les centaines d'études sur des personnages canadiens. Droits réservés.



Le ménage vous rend à bout?
Obtenez un rapide réconfort
dans le THÉ TENDER LEAF





Chez votre épicier en paquets commodes ... aussi en sacs à thé FILTRE améliorés.

Les menées de la Russie

Soutenant que la Russie dans la poursuite de ses buts de guerre éloignés et prochains a sérieusement compromis la cause de l'unité aliée, le Dr Walsh de l'Université de Georgetown, Washington, a fait remarquer dans une conférence récente que les Soviets ont refusé les bons offices des Etats-Unis dans le différend sur la Pologne en établissant le gouvernement moutonnier de Lublin; qu'ils se sont abstenus de la conférence internationale de l'aviation tenue à Chicago après avoir promis d'y assister; qu'ils ont refusé l'autorisation à la *"United Nations Relief"* et la *"Rehabilitation Administration"* de distribuer des secours dans les zones libérées encore sous sa tutelle; qu'ils ont procédé il y a peine quelques semaines à l'expulsion sommaire de Bulgarie de quatre représentants américains de l'Office du "Service stratégique", qu'ils n'ont pas permis, il y a aussi quelques semaines, à l'aviation américaine d'utiliser leurs aéroports pour aller bombarder l'Allemagne. Et durant la dernière quinzaine ils donnèrent lieu de protester vigoureusement au sujet de confiscations arbitraires de propriétés américaines et anglaises en Roumanie.

"De plus, déclare le Dr Walsh, j'apprends que la Russie entend se guider uniquement d'après les plans dressés à Dumbarton Oaks, ce qui peut éventuellement couler toute organisation de sécurité collective. Je fais allusion à la proposition d'abolir la nécessité d'unanimité qui rendrait possible à une seule nation d'enrayer l'action unie du conseil de la ligue des nations par le véto d'un seul député. Je comprends que la Russie demande encore le droit de vote à tout débat où sont discutées ses intérêts, qui, évidemment serait un vote en sa faveur, bien que tous les autres gouvernements soient d'accord pour soumettre de telles controverses à un bureau impartial et pour s'en tenir à ses décisions. — E.S.P.

Entre Canadiens de bonne volonté

La loi fédérale de l'Aptitude physique

Si la province de Québec veut assumer seule toutes les dépenses d'une politique d'éducation physique, ce n'est pas nous qui l'en empêcherons.

Ce que nous voulons, c'est une politique d'éducation physique correspondant aux besoins de notre jeunesse. Et ce dont nous ne voulons pas, c'est que la Province refuse la collaboration fédérale en ce domaine pour, ensuite, ne rien faire ou réaliser, dans l'ornière de la routine, une oeuvre inférieure en dimensions et en qualités à celles dont bénéficiera la jeunesse des autres provinces.

Si Québec décide d'accepter les octrois fédéraux distribués sous l'empire de la loi sur l'aptitude physique nationale, il sera maitre d'en disposer raisonnablement à sa guise. Et si Ottawa en vient à poser des conditions inacceptables, Québec peut mettre fin à l'entente au moment qui lui convient.

C'est dire que les droits de la Province ne peuvent pas souffrir longtemps de cette collaboration très utile par ailleurs.

En outre de l'argent, Ottawa met au service des Provinces une organisation générale dont celles-ci peuvent se servir **selon leur propre esprit**, affirment le ministre fédéral de la Santé, le directeur du Conseil national et le représentant du Québec dans le conseil.

Pour le cas où le Gouvernement provincial déciderait de collaborer avec Ottawa pour assurer plus vite et plus largement à notre jeunesse les bienfaits de l'éducation physique, voici les points essentiels de la loi fédérale, que le public averti aimera connaitre.

L'application de cette loi est confiée à un Conseil national d'éducation physique formé de trois à dix membres, dont le président seul reçoit un traitement.

Voici les fonctions de ce Conseil, telles que décrites dans la loi:

"a) Aider à l'extension de l'éducation physique dans toutes les institutions enseignantes et autres;

"b) Encourager, accroitre et coordonner toutes les activités relatives au développement physique de la population au moyen des sports, de l'athlétisme et autres semblables occupations;

"c) Enseigner aux instituteurs, conférenciers et instructeurs les principes d'éducation physique et d'aptitude physique;

"d) Organiser des activités destinées à favoriser l'aptitude physique et procurer les moyens à cette fin; et

"d) Coopérer avec les organisations telles qu'indiquées à l'article sept et qui s'occupent de développer l'aptitude physique par le redressement des défauts physiques au moyen de culture physique."

Et l'article 7 se lit comme suit:

"Lorsqu'une Province établit une organisation aux fins de coopérer avec le Conseil à l'application des dispositions de la présente loi et que cette Province s'engage à mettre en oeuvre un plan d'aptitude physique satisfaisant pour le Ministre, ce dernier peut, avec l'assentiment du Gouverneur en conseil, conclure, avec cette Province, une entente pour toute période, en vue de fournir, à même la Caisse, une aide financière aux fins de permettre à ladite Province d'exécuter ledit plan".

Cette aide est versée au trésor provincial moyennant la condition que la Province consacre au moins autant de son propre argent à l'éducation physique.

La Caisse nationale d'aptitude physique est un fonds constitué d'octrois gouvernementaux et de certains dons que des philanthopes voudront bien destiner à la cause patriotique et sociale de l'éducation physique.

* * *

La Province peut refuser la collaboration fédéral, si elle le veut, mais elle n'a pas le droit de refuser à notre jeunesse une politique d'éducation nullement inférieure à celle dont jouira — dont jouit déjà dans une certaine mesure — la jeunesse des autres parties du Canada. Si elle refuse la collaboration fédéral, ce sera son devoir de tout faire et de tout payer seule.

Eugène L'HEUREUX.

Un pilote ontarien évente un truc nazi

D'UN AERODROME, en Hollande, le 21. (PC-Câble) — Un genre de camouflage allemand par trop ingénieux est signalé aujourd'hui par le lieutenant d'aviation William Clifford, de St. Catharines, (Ontario), pilote d'un Typhon du CARC.

Le long des toitures d'un train de wagons stationnaires en Allemagne, Clifford remarqua qu'une série de voies de chemin de fer avaient été peintes, dormants compris. Le convoi n'avait pas de locomotive.

Clifford attaqua et revint à sa base pour signaler plusieurs coupes artistiques dans une voie ferrée artificielle!

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter *tous les deux jours*. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose — de trois à une — selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans touts les pharmacies 25c. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos.

LE JEUDI 22 MARS 1945
81ème jour de l'année

	Lev.	Ch.
Soleil	6.00	6.15
Lune	S.0.09	3.09

Quarante-Heures
Noviciat des Soeurs du Sacré-Coeur: 20, 21, 22.
Couvent de Lefaivre: 22, 28, 24.
Fête: Férie.

Le Droit

Quatre — HULL, MERCREDI 21 MARS 1945 — Température — BEAU ET FRAIS

Une campagne qui se développe

On s'attend à ce que toutes les municipalités de la région lui apportent leur appui. — Il s'agit de faire nommer un commissaire régional de l'industrie et du tourisme. — Il fallait évidemment un organisme régional pour s'occuper d'une pareille initiative.

On ne saurait prévoir à quel résultat pratique aboutira la campagne entreprise pour obtenir du gouvernement de Québec la nomination d'un commissaire de l'industrie et du commerce dans notre région, mais on constate que cette campagne est en plein progrès, depuis un mois qu'elle a été entreprise.

C'est à l'Union des Chambres de commerce de l'Ouest du Québec, qui embrasse comme territoire nos quatre comtés de Hull, Papineau, Gatineau et Pontiac, que l'on doit cette initiative. Elle a pensé que celle-ci s'impose, même aurait dû venir depuis longtemps, afin que, chez nous, le développement ou le progrès de l'industrie et du tourisme ne dépende pas du seul hasard.

Elle n'est pas sans savoir que la ville de Hull, pour une, désire depuis longtemps bénéficier des services d'un commissaire industriel, mais la chose est demeurée à l'état de désir ou de rêve, parce que l'administration municipale ne dispose pas de revenus suffisants pour se payer les services d'un tel fonctionnaire.

Il se trouve que si l'autorité provinciale qui doit bien certaines compensations à notre partie de la province, pour l'avoir depuis tant de temps ignorée ou oubliée, ainsi qu'il a été dit et répété plus d'une fois par des personnes autorisées, il se trouve que si l'autorité se rendait à la requête de l'Union, la ville de Hull aurait son commissaire industriel, sans frais à encourir, et ce commissaire serait en même temps pour tout le reste de la région. Il s'agit donc d'une entreprise d'envergure et de portée régionale, qui intéresse à la fois la cité de Hull, les villes, villages et centres ruraux.

C'est pourquoi l'Union s'est adressée à toutes les corporations municipales des quatre comtés, afin d'avoir leur appui, de créer une unanimité complète autour de la requête ou de la démarche. Ces corporations municipales sont au nombre de 102, soit 98 locales et 4 de comté. Or, à l'heure qu'il est, pas loin d'une soixantaine de conseils municipaux ont fait parvenir une réponse favorable, ainsi que deux conseils de comté. Des 9 chambres de l'Union, 8 ont aussi répondu favorablement et travaillent à obtenir les adhésions des municipalités de leur entourage.

Le secrétaire de l'Union s'occupe activement de la campagne et la suit de très près. C'est évidemment lui qui a le plus gros du travail à accomplir et il le fait en tout dévouement et assiduité. On a donc raison de croire que le mouvement réussira entièrement, c'est-à-dire que toutes ou à peu près toutes les adhésions sollicités seront obtenues.

On s'est adressé surtout aux corps publics officiels, mais cela n'empêche nullement d'autres organismes comme les associations ou groupements de citoyens de donner aussi leur concours, à l exemple de la section N.-Dame de la société St-Jean-Baptiste de Hull et du Nord de l'Outaouais qui, à sa réunion de lundi soir, décidait spontanément de l'apporter, en félicitant l'Union de son initiative.

On devrait être frappé par cette idée, à savoir qu'une personne réellement compétente chargée d'organiser et de diriger chez nous tout ce qui a trait à l'industrie et au tourisme devrait nous rendre de précieux et importants services, principalement dans la période d'après-guerre. En tout cas, c'est la conviction de l'Union que la présence d'une telle personne est indispensable. Autrement, tout continuera à marcher comme par le passé, au hasard. Ce dernier peut parfois bien faire les choses mais il est à ne pas oublier qu'il peut aussi bien souvent plus ou moins les gâcher. Il est certain que l'étude, la documentation, l'orientation et les directives, la méthode et la prévoyance, ainsi qu'une sage propagande, peuvent accomplir beaucoup en ces matières de l'industrie et du tourisme. Il faut être capable de renseigner les gens, tant ceux de la région que les visiteurs et les touristes. Pour cela, il faut un bureau, un fonctionnaire bien qualifié sous tout rapports.

Il va sans dire qu'il fallait un organisme de caractère régional pour lancer avec chance de succès une campagne du genre. L'Union des Chambres de commerce de l'Ouest est revêtue de ce caractère, qu'elle sait si bien manifester en ayant pris l'habitude de tenir ses réunions semestrielles tour à tour dans chaque localité où elle compte une chambre. Et elle a des chambres dans les quatre comtés de la région, de sorte qu'elle a déjà pour ainsi dire parcouru celle-ci. A son assemblée de mai elle se rendra dans le seul endroit où elle ne soit pas encore allée, Notre-Dame-du-Laus, sur la Lièvre.

L'occasion est bonne de redire que nous devons de plus en plus nous organiser et agir régionalement. La plupart des problèmes ou questions qui se posent débordent nécessairement les limites d'un village, d'une paroisse ou d'une seule agglomération quelconque. Ainsi pour l'industrie et le tourisme, qui intéressent et concernent tout le monde de la région, ainsi de diverses institutions qui nous manquent et que nous ne parviendrons à mettre sur pied qu'en groupant et en concertant nos efforts.

Pour le moment, que tous secondent la démarche de l'Union des Chambres en ce qui a trait au commissariat régional de l'industrie et du tourisme, puisqu'elle est d'actualité immédiate et qu'elle ne sera jamais trop unanime.

Henri LESSARD

On reviendra encore à l'horaire d'été pour le train Ottawa-Maniwaki

La Commission des Transports entend le pour et le contre et donne finalement raison aux villégiateurs — Les gens de la Gatineau demandaient d'en rester à l'horaire d'hiver

Le train de passagers du C.P.R. qui circule entre Ottawa et Maniwaki reprendra cette année l'horaire d'été suivi l'an dernier, a décidé hier après-midi la Commission des Transports, qui avait entendu au cours de la journée des arguments pour et contre. Les villégiateurs favorisaient le changement d'horaire et les citoyens de la Gatineau voulaient conserver l'horaire d'hiver. "Nous en sommes venus à la conclusion, a dit le président de la Commission, James-A. Cross, que l'horaire d'été de 1944 doit être établi pour 1945, pour la même période, parce que ce semble être actuellement la seule solution pratique du problème. Ce n'est toutefois pas sans une certaine répugnance, a ajouté le président, et la compagnie devrait étudier la situation et voir s'il n'y aurait pas moyen de s'arranger autrement."

Les commissaires ont pris leur décision après une intermission d'un quart d'heure faisant suite aux témoignages entendus.

Il s'agissait de voir quel serait le meilleur horaire à adopter pour les mois d'été. Une forte délégation de personnes de Maniwaki et des environs favorisait le maintien de l'horaire d'hiver, qui fait que le train arrive à Ottawa à 10 h. 45 du matin et en repart à 4 h. 15 de l'après-midi. Une non moins forte délégation de gens qui villégiaturent sur la Gatineau, jusqu'à Wakefield, en tenaient pour l'horaire d'été, qui va de mai à octobre, en vertu duquel ils reviennent à Ottawa à 8 h. 20 du matin, à temps pour leur ouvrage, et les ramène le soir, à 6 heures.

W. P. J. O'Meara, avocat, principal porte-parole des villégiateurs, a dit que bien des gens d'Ottawa subissent des conditions restrictives de logement et d'existence en hiver parce qu'ils comptent pouvoir y échapper l'été en allant à la campagne. D'autres doivent évacuer leur logis le 1er mai et leur seule planche de salut, c'est la maison d'été. Plusieurs occupants réguliers d'Ottawa ont déjà convenu de louer leurs maisons pour l'été, allant passer cette saison en villégiature, et contribuant ainsi à atténuer la crise de l'habitation. Si le train ne revient pas à l'heure d'été, tout cela tombe à l'eau. M. O'Meara a fait témoigner un officier de l'armée et un de la marine comme quoi c'était bien là la situation. Il y a 20 ans, ajouta-t-il, que je vais sur la Gatineau et j'ai toujours pu être accommodé par le train.

Un seul train

A.-Léo Sauvé, agent général du C.P.R. à Ottawa, a dit que durant les 39 années d'avant 1933 il y avait deux trains entre Ottawa et Maniwaki. Alors les gens du nord de la Gatineau ne souffraient pas l'inconvénient de se lever à 5 heures ou même plus tôt pour prendre le train à Maniwaki, ni celui de revenir beaucoup plus tard le soir. En 1934, on n'eut qu'un seul train, avec un horaire d'été pour la période du 2 juin au 29 septembre. En 1942, avec l'avance de l'heure, l'horaire d'été s'étendit du 4 mai au 29 septembre.

Le commissaire Frank MacPherson demanda si la raison de l'abandon du second train ne provenait pas du fait qu'il n'était pas très utilisé par les gens. M. Sauvé répondit affirmativement.

D'autres témoins se firent aussi entendre en faveur de l'horaire d'été.

J.-W. Sutherland, de Maniwaki, dit qu'il y a un capital américain de un million et quart de dollars d'investi dans l'industrie du tourisme, dans le haut de la Gatineau, et que l'horaire d'été n'était pas favorable, n'invitait guère les gens à se rendre dans cette partie de la région. Il se demande qu'est-ce qui peut bien empêcher les employés de bureau d'Ottawa d'avoir un train pour leur accommodation particulière, comme il y en a entre Montréal et Vaudreuil et Coteau, sans que les clients des trains réguliers aient à en souffrir.

M. Sutherland, qui est gérant de la Canadian International Paper, à Maniwaki, avait d'abord déclaré qu'il représentait la population du nord de Rockhurst ou 75 pour cent des 12.000 personnes desservies par la ligne de chemin de fer. Nous sommes très satisfaits, dit-il, de l'horaire actuel (celui d'hiver), mais, en été, ce n'est guère agréable d'avoir à se lever à 5 heures pour prendre le train à Maniwaki. Les personnes des environs de Maniwaki doivent se lever encore plus tôt. Quand au soir, le train revient à Maniwaki très tard, avec l'horaire d'été, de sorte que les gens ne peuvent avoir leur courrier le soir même. Et Maniwaki est le centre de 13 bureaux de poste ruraux. On n'a ses journaux que 26 heures après leur publication.

M. Sutherland n'admet pas la prétention du C.P.R. comme quoi il n'était pas financièrement possible de faire circuler un second train quotidien. La ligne est active et payante, et il y a assez de fret pour qu'un soir on ait compté 60 wagons attendant le départ. Nous ne voulons aucunement nuire aux gens de la partie sud de la Gatineau, ajouta-t-il, mais nous ressentons le mauvais traitement et voyons que 75 pour cent de la population se servant de la ligne sont sacrifiés.

(suite à la page cinq)

Bientôt
Signor Bracoli
THEATRE CARTIER

ANDRE LESAGE
B.A., LL.L.,
NOTAIRE
129, rue Principale. Tél.: 2-9214
Bureau du soir,
254 blvd St-Joseph. Tél.: 5-3986

Dr E. L. DESJARDINS, B.A., M.D.
MEDECINE GENERALE
CONSULTATIONS: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. ou sur rendez-vous
138, rue Wellington, Hull, Qué. — Tél. 2-2802

ENTREPOSAGE DE FOURRURES



Hull est maintenant doté d'un entrepôt de fourrures tout à fait moderne, complètement à l'épreuve du feu. Des précautions très spéciales furent prises pour le rendre impénétrable aux mites et autres insectes.

Si vous avez à faire nettoyer ou réparer votre manteau nous pourrons le faire.

Notre tarif d'entreposage est modique soit 2% de la valeur de vos fourrures. Une police d'assurance d'une compagnie renommée est incluse dans ce prix.

Faites vos réservations immédiatement

Téléphonez 5-5588 ou 5-2566

Notre camionnette pourra aller chercher vos fourrures si vous le désirez.

NETTOYEURS-HULL CLEANERS
91, rue Laval, Hull

Funérailles de M. J.-A. Janelle

Les funérailles de M. J.-Arthur Janelle ont eu lieu ces jours derniers en l'église St-Eusèbe de Verceil, Montréal, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis représentant les différentes classes de la société.

La levée du corps et le service fut célébré par M. le curé J.-A. Gibault assisté des abbés M. Gilbert et J. Lalumières comme diacre et sous-diacre. Des messes aux autels latéraux furent célébrées par MM. les abbés R. Laurin, E. Pilon, C. Prévost et E. Bédard.

La chorale exécuta la messe de Pérosi et Gounod.

Trois landaus de fleurs précédaient le corbillard et le deuil était conduit par MM. Jean-Jacques et Bernard Janelle, fils du défunt, ses frères, Gustave, de St-Germain de Grantham, et Romuald, professeur à l'école Technique de Hull et autres parents.

La famille a aussi reçu de nombreux témoignages de sympathies: tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels, affiliations de prières, etc.

À l'hôpital

M. Edmond Poirier, chef de la brigade des pompiers volontaires de Deschênes, est à l'hôpital du Sacré-Coeur pour quelques jours, à la suite d'un accident de travail. Tous ses hommes lui souhaitent un prompt rétablissement et retour.

LE NIPPON ATTEND L'INVASION

LONDRES, le 21, (PC) — Le Japon a annoncé aujourd'hui que l'armée s'est emparée du contrôle de tous les aménagements et des biens des civils, faisant ainsi le premier pas dans le plan pour préparer le pays à faire face à l'invasion.

MALADIES NERVEUSES

Nervosité, insomnie, frayeurs irraisonnées, vapeurs, chaleurs de retour d'âge, cauchemars, attaques de nerfs, crises de larmes, tics neurasthéniques, sont calmés et tout le système fortifié par l prescription spécialisée "NERVO BROME". Calmer et fortifier—Voilà les résultats obtenus par "NERVO BROME" qui par sa composition proco-alcaline hypophosphatée forme la base de tout traitement sérieux du tempérament nerveux. $1 le flacon à la Pharmacie Furley 2-7914

Bientôt
Signor Bracoli
THEATRE CARTIER

Véritables aubaines pour Pâques



La maison PHARAND vous offre de véritables aubaines pour la saison du Renouveau. Il vous serait avantageux de venir nous rendre visite pour Pâques. La maison PHARAND a une réputation qu'elle désire conserver . . . Vous ne serez pas déçus en venant faire votre choix du printemps chez elle..... ....

Draperies fleuries

Motif de fleurs sur damas rayonne, celanèse, popeline et autres tissus en vogue cette année. Grande variété de nouveaux dessins et fleuries sur fonds pâles ou foncés. Venez faire une visite à notre rayon des garnitures de maison et vous serez ravis des magnifiques aubaines que nous vous offrons.

CRETONNE FLEURIE

Cette attrayante cretonne aux dessins de fleurs tout empreints de fraîcheur printanière conférera un renouveau de vie aux pièces de votre demeure—transformer vos fauteuils, chesterfields, vos tentures. Dessins et fleuris nouveaux. Largeur, 48 pouces. La verge,

1.59

Rideaux Ruchés

- croisés
- Priscilla
- Martha Washington

Rideaux prêts à poser en belle marquisette de fantaisie ou avec pois de chenille, qualité solide — nuances combinées ou unies en rose, bleu, jaune, vert et mauve. La paire,

3.49 à 6.95

Pour de Superbes Toilettes Printanières C'est au magasin Pharand

L'endroit tout désigné pour l'achat des nouveaux tissus printaniers dont vous aurez besoin. Grand choix comprenant importation américaine et de fabrication canadienne. Toutes les dernières nouveautés sont maintenant à l'étalage. Une visite vous permettra de vous convaincre.

PROFITEZ DE CE REMARQUABLE CHOIX DE TISSUS DE LA DERNIERE NOUVEAUTE !



Magnifique crêpe de laine

Dans les teintes telles que bleu, marguerite, bleu chinois, bleu élisabeth, turquoise, mousse velours, vert pomme, beige or calcutta, rose tropical, cinnamon, lilas, brun glaise, capucine. Largeur 54 pouces. La verge,

2.59

Flanelle anglaise unie

Quatre nuances seulement dans cette flanelle — importée d'Angleterre — mais combien elles sont jolies et printanières: brun, rouge écarlate, rouge vin, bleu médium. Largeur: 54 pouces. La verge,

2.75

Crêpe imprimé Crêpe-Sheer Uni et Imprimé

Fleurs, marguerites, petits dessins kaléidoscopées . . . voilà une variété pour répondre à tous les goûts ainsi qu'un nouveau et ravissant crêpe uni dans le plus bel assortiment de teintes pastelles, foncées, ainsi que marine, blanc, noir. Pour robes élégantes, c'est l'occasion inespérée. Largeur environ 40 pouces. La verge,

79c - 89c - 1.19

Flanelle à larges carreaux

Une belle qualité de flanelle tout laine à larges carreaux. Jaune, brun et noir, noir, blanc et rouge. Très populaire pour jaquettes et manteaux. Largeur: 54 pouces. La verge,

2.95 - 3.75

Châlies de laine fleurie

Si vous aimez les beaux imprimés printaniers vous serez servies à souhait avec ce magnifique "Châlis" enjolivé de dessins bulgares, teintes gaies sur fond brun, vert, bleu et rouge. Largeur 54 pouces. La verge,

1.95

Tweed pour Costume et ensemble

Tweed tout laine avec fine rayure blanche sur fond marine et gris. Excellente qualité pour costumes tailleur. Largeur, environ 56 et 60 pouces. La verge,

3.95 - 4.50

Nouveau lainage à Manteaux

Non seulement votre manteau de tout aller, mais aussi les amusantes jaquettes sport seront réalisées avec cette nouvelle flanelle croisée — turquoise, bois de rose, beige montagne. Largeur 54 pouces. La verge,

2.59 à 3.95

Messieurs! Faites réparer vos parapluies défectueux

Comme notre assortiment de parapluies pour Messieurs est depuis longtemps épuisé, et que les fabricants sont dans l'impossibilité de nous accommoder, du moins pour le moment, nous ne pouvons que conseiller à ceux qui ont des parapluies en mauvais ordre, de les faire réparer. A cette fin, nous avons fait des arrangements avec un fabricant qui s'occupera des réparations de couvertures ou baleines.

PATRONS
Profitez de ce que vous serez au rayon des tissus pour choisir vos patrons BUTTERICK — McCALL — SIMPLICITY — DuBARRY. Ce rayon est avec le rayon des tissus.

CHEZ PHARAND
85 - 91, ave CHAMPLAIN — HULL

L'électrification rurale du Québec se fera-t-elle par des coopératives?

(Suite de la 1ère page)

ne charge pas des taux exhorbitants aux cultivateurs, a dit notamment M. Godbout.

Les membres du Bloc n'ont pas encore exprimé leur opinion. On en est encore à l'étude des résolutions. C'est M. E. C. Lawn, député libéral de Pontiac, qui a demandé l'ajournement.

Au début de la séance, la chambre a voté en troisième lecture le bill modifiant la loi des tribunaux judiciaires.

Voici la substance du débat engagé sur les résolutions relatives au bill d'électrification rurale.

Le premier ministre expose d'abord que l'électrification rurale, en fournissant de nombreux avantages à la classe agricole, en rendant la campagne plus attrayante, en augmentant la production tout en diminuant le coût, contribue puissamment à garder le cultivateur et ses fils sur la ferme, à consolider les paroisses rurales et à garder à la province son caractère agricole.

Puis, il déclare que si simple qu'il paraisse, du fait que les campagnes sont vastes, les maisons éloignées les unes des autres et l'industrie rurale presque inexistante, le problème de l'électrification rurale n'est pas insoluble. Les Etats-Unis l'ont affronté en 1935 et en sept ans, la proportion des fermes électrifiées est passée de 10 à 30 pour cent.

Le premier ministre démontre ensuite que le meilleur moyen d'assurer l'électrification des campagnes, c'est de recourir au système des coopératives qui diminuera le coût de la distribution, de la construction de la ligne. Il définit ensuite le coopératisme bien compris comme une force collective dont l'organisation et les réalisations profiteront et à la collectivité en général et à l'individu. Il le représente comme l'antithèse du totalitarisme, la reconnaissance du droit individuel et de la nécessité de l'effort collectif et de la solidarité humaine. Il le qualifie aussi de moyen sauveur qui rend le cultivateur indépendant en lui facilitant des moyens d'action qu'il n'aurait pas autrement. C'est le système par excellence pour assurer l'électrification rurale. C'est le moyen le moins coûteux, tout en étant le plus productif au point de vue matériel, aussi bien qu'au point de vue social.

Si la coopérative est nécessaire et salutaire, c'est le devoir de l'Etat, du gouvernement d'ajouter sa contribution à l'épanouissement, au rayonnement et au succès de ce système. C'est pourquoi les résolutions soumises à l'étude de la Chambre, créent un office d'électrification rurale. Le problème est assez vaste et assez complexe pour qu'un office y consacre tout son temps. Nous créons un organisme distinct comme aux Etats-Unis. L'office est composé de trois membres, dont un cultivateur. Ainsi se trouve consacré le principe de la représentation des cultivateurs dans les organismes qui les intéressent.

M. Duplessis dit ensuite que l'office aura une somme de douze millions de dollars à sa disposition. Ces argents seront prêtés à trois pour cent, sans remboursement de capital, par versements semi-annuels, de sorte que dans trente ans tout sera acquitté. La coopérative empruntera de l'office jusqu'à concurrence de 75 pour cent de la valeur des biens et le particulier pourra emprunter jusqu'à $500 de la coopérative.

Le premier ministre dit qu'il s'agit d'une mesure importante qui devrait rallier l'unanimité, parce que c'est une initiative excellente offrant toutes les garanties de succès, quelque chose de positif qui aidera à régler une grande partie des problèmes actuels et maintiendra l'équilibre entre les populations urbaine et rurale.

M. Wilfrid Hamel

Le député de St-Sauveur dit que le bill à l'étude est beaucoup moins avantageux que la section de la loi de l'Hydro-Québec touchant l'électrification rurale.

La loi de l'Hydro-Québec, dit-il, permet de prêter 100 pour cent du coût des lignes rurales. Le bill actuel limite les prêts à 75 pour cent. Pourquoi le gouvernement revient-il en arrière?

L'article 43 de l'Hydro-Québec permettait de prêter à 2 pour cent d'intérêt, avec amortissement de 50 ans, soit en tout environ 2½ pour cent. Dans la loi actuelle, les prêts sont à 3 pour cent sur 75 pour cent du coût des lignes. L'autre 25 pour cent devra être emprunté par les coopératives à d'autres sources et comme c'est le gouvernement qui aura la première garantie, ce 25 pour cent sera emprunté à des conditions très onéreuses.

En ce qui concerne les installations individuelles, la loi de l'hydro permettait de prêter 100 pour cent du coût. La loi à l'étude limite ces prêts à $500.

Dans la loi de l'hydro, les biens des cultivateurs n'étaient pas hypothéqués. La loi actuelle crée une hypothèque.

Pourquoi donc ce projet de loi? Nous avions dans l'Hydro-Québec un organisme qui pouvait permettre l'électrification des campagnes à des conditions beaucoup plus avantageuses. Pourquoi créer un deuxième organisme, entraîner de nouvelles dépenses, quand l'Hydro-Québec a tous les experts voulus, toute l'organisation nécessaire pour électrifier les campagnes, à meilleur marché?

M. Wilfrid amel ajoute qu'il y a des dispositions beaucoup plus graves dans le bill à l'étude. En vertu de l'article 33, dit-il, les coopératives seront en tutelle. Elles vont être obligées de faire approuver les plans par l'office. Le gouvernement va pouvoir leur imposer ses experts, ses avocats. On crée un organisme politique pour remplacer l'organisme indépendant qu'est l'Hydro-Québec.

Mais le vrai poison du bill à l'étude, poursuit le député de St-Sauveur, je le trouve dans les articles 32 et 52. La loi de l'Hydro-Québec prenait toutes les précautions nécessaires pour que nos ressources naturelles restent à la disposition de la province de Québec. Il ne pouvait y avoir concession de chutes d'eau sans autorisation de la chambre. La loi qu'on nous présente permet de concéder des chutes d'eau d'un potentiel indéterminé à une coopérative ou à une union de coopératives, ce à quoi je ne vois pas d'objections; mais le mal, c'est qu'on permet ensuite aux coopératives de revendre de la chute, sur une simple autorisation de l'office, à une compagnie privée. Ces clauses représentent un danger énorme. J'espère qu'elles seront amendées.

M. Duplessis — Les coopératives et l'office ont le droit d'acquérir des chutes d'eau sans restriction. Mais ni l'office, ni les coopératives ne peuvent revendre à d'autres qu'à des coopératives. C'est du moins ce que nous voulons. Si ce n'est pas clair, nous le mettrons dans la loi.

M. Hamel — Il est certain que ce n'est pas clair. L'article 52 dit: "La coopérative ne peut, ni en totalité ni en partie, vendre, céder, louer ou autrement aliéner son entreprise d'électricité ni en abandonner l'exploitation qu'après avoir obtenu l'approbation de l'office". C'est dire qu'en obtenant la permission de l'office, elle peut revendre à une compagnie privée les chutes qui auraient pu lui être concédées.

Le député de St-Sauveur dit qu'il est en faveur de l'électrification rurale à outrance. C'est pourquoi, dit-il, je voterai contre ce projet, qui aurait du s'intituler "loi contre l'électrification rurale".

M. René Chaloult, député indépendant de Québec Comté, poursuit la discussion en disant qu'il y a du bon dans la loi de 1944, mais qu'elle ne peut guère s'appliquer aux coopératives. La municipalisation est bonne dans les villes, mais peu pratique dans les campagnes, dit-il.

Après avoir dit les avantages de l'électrification rurale et de la coopération, M. Chaloult dit que la loi à l'étude est la meilleure qui ait encore été apportée à la Législature de Québec sur le problème de l'électrification rurale. Il estime cependant que c'est l'Office et non la Régie des Services publics qui devrait fixer les taux. A la Régie on a toujours été imbu de l'esprit capitaliste.

M. Duplessis répond qu'il a prévu l'objection. La Régie a été chargée de fixer les taux par ce que l'Office se trouve à la fois requérant et juge.

Le premier ministre annonce cependant que dès la présente session, il créera une Régie de l'électricité, parce que la Régie des services publics est débordée par les tâches diverses écrasantes qu'on lui a confiées.

M. Cyrille Dumaine, député libéral de Bagot, dit que même si l'on crée des centaines de coopératives, le problème de l'électrification rurale ne sera pas réglé si on laisse aux cultivateurs le fardeau écrasant de construire les lignes de transmission dans les campagnes.

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, expose que la loi de l'Hydro-Québec posait le principe de l'étatisation, ce que voulait dire socialisme d'Etat, tandis que la nouvelle loi fait appel aux coopératives, ce qui consacre le principe de l'entr'aide et du règlement par les intéressés eux-mêmes des problèmes qui leur sont communs. Il ajoute que les cultivateurs ont hâte que la loi soit passée et que plusieurs coopératives ont déjà demandé leur incorporation.

M. Godbout

M. Godbout base sa critique sur les trois arguments suivants:

1) La commission qu'on veut nommer est absolument inutile et n'offre pas les garanties qu'on peut attendre de l'Hydro-Québec. Celle-ci est composée d'hommes triés sur le volet, réfractaires à toute ingérence politique. Mais en nommer une autre qui n'offre pas les mêmes garanties, c'est une dépense inutile et un moyen pour le gouvernement de régir un domaine qui n'est pas le sien.

2) La loi qu'on présente place les coopératives dans des conditions telles qu'elles ne seront absolument pas viables. L'Hydro-Québec a le pouvoir de faire des ententes avec les coopératives aussi bien qu'avec les municipalités. Mais la différence, c'est que l'Hydro pouvait faire des ententes avec les compagnies pour faire construire par elles et beaucoup plus économiquement les lignes de transmission. La coopérative pouvait aussi construire, mais elle n'était pas obligée. Pourquoi charger les coopératives d'une dépense de capital qu'elles ne peuvent pas supporter? Ce qui reste à électrifier dans les campagnes, ce sont les paroisses les plus éloignées des grands centres de distribution et des bouts de rangs. Ce sont par conséquent les régions les moins payantes. Il n'est pas juste de faire porter ce fardeau aux cultivateurs. Pas une coopérative ne pourra vivre sur cette base à moins de charger des taux prohibitifs. Ce sont les compagnies qui doivent construire les lignes dans les campagnes en utilisant à cette fin les revenus qu'elles retirent des villes, de façon que les ressources naturelles puissent être mises à la portée de toute la population sur une base égale.

3) La loi de l'Hydro prêtait 100 pour cent pour la construction des lignes et pour les installations dans les maisons. La loi nouvelle ne prête que 75 pour cent. Le 25 pour cent qui reste devra être emprunté à des taux de 5 et 6 pour cent. La loi de l'Hydro prêtait à 2.45 pour cent, alors que la nouvelle prévoit un taux de 3 pour cent. La loi de l'Hydro permettait de ne pas exiger de remboursement pendant les cinq premières années, ce qui n'existe pas dans la loi nouvelle. La loi de l'Hydro constituait le frein le plus puissant qu'on pouvait imposer aux trusts. La loi nouvelle permet de revendre, par un moyen détourné, les pouvoirs hydrauliques de la province aux compagnies d'électricité. La loi de l'Hydro excluait toute possibilité de patronage. La loi nouvelle permet au gouvernement de régenter même les coopératives.

M. Godbout conclut en disant que la nouvelle loi est rétrograde, refractaire à tout progrès et antisociale.

L'hon. Patrice Tardif, ministre sans portefeuille, répond au chef de l'opposition en exposant que les compagnies ne s'organisent pas pour gagner des indulgences. Des groupes d'hommes se réunissent,—et il ne les en blâme pas—pour faire fructifier leurs capitaux. On ne peut logiquement soutenir que par altruisme, ils vont venir dépenser dans les campagnes l'argent qu'ils ont gagné dans les villes. Le député de Frontenac a dit également que le chef de l'opposition, en favorisant les compagnies, décourageait la coopération.

Bientôt
Signor Bracoli
THEATRE CARTIER

Inscription de 3 millions d'enfants

(Suite de la 1ère page)

ment national feront connaître le nombre d'enfants admissibles à l'allocation familiale et quelle somme les familles qui comptent des enfants admissibles à l'allocation.

Plus de deux millions de formules d'enregistrement seront envoyées par la poste aux parents, de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique. Ces formules d'enregistrement contiendront sept questions. Après avoir répondu aux sept questions, les parents signeront les formules et les renverront par la poste dans les enveloppes qui contenaient ces formules à leur livraison.

Une feuille d'instructions illustrée accompagnera également les formules afin d'aider les parents à remplir ces formules.

L'échelle des versements des allocations familiales, qui seront effectués à partir de juillet prochain, sera la suivante: $5 par mois pour un enfant de moins de 6 ans; $6 par mois pour un enfant âgé de 7 à 10 ans; $7 par mois pour un enfant âgé de 10 à 13 ans, et $8 par mois pour un enfant âgé de 13 à 16 ans. Pour le cinquième enfant d'une même famille, l'allocation sera réduite d'un dollar par mois, pour les sixième et septième enfants, de deux dollars par mois et pour chaque autre enfant, de trois dollars par mois.

Les bureaux régionaux des allocations familiales, établis dans chaque capitale provinciale, compileront les formules au fur et à mesure que les parents les retourneront par la poste.

Il ne sera pas nécessaire d'envoyer les actes de naissance ou de baptême avec les formules remplies. Les parents qui ne possèdent pas les actes de naissance ou de baptême de leurs enfants, devraient se les procurer immédiatement vu que les formules d'enregard des archives provinciales registrement seront vérifiées en des naissances.

L'artillerie russe...

(Suite de la 1ère page)

vsky. Dans ce même rapport, Staline a affirmé le prise de Braunsberg, un des bastions allemands du saillant.

Dans la bataille de Braunsberg, Vasilevsky a fait 4,000 prisonniers. On croit que ce chiffre sera plus que doublé quand le nid de résistance d'Heilingenbeil sera réduit.

Zhukoff s'est emparé d'Altdamn après qu'une de ses colonnes eut atteint cette banlieue, située à cinq milles de Stettin. Des dépêches du front rapportent qu'une manufacture de moteurs d'aviation dans laquelle il y avait 1,000 moteurs intacts, une avionnerie et une fabrique de torpilles ont été saisies.

Comme dans Kolberg la semaine dernière, les unités blindées ont trouvé plusieurs Allemands pendus à des potences. Un bulletin d'*Izvestia* rapporte qu'on a trouvé un ordre d'Hitler indiquant que tout soldat quittant volontairement son poste devrait être fusillé sur le champ. Sur les cadavres des militaires on lisait quelquefois: "Pendu pour ne pas avoir combattu selon les ordres". Sur les cadavres des civils exécutés, on voyait: "Je fus pendu pour avoir évacué".

Plusieurs divisions ennemies ont été mises en déroute à Altdamn, mais le nombre des prisonniers n'a pas encore été révélé.

Loin, au sud, deux autres armées russes avancent vers la région montagneuse du sud de l'Allemagne et d'Autriche où les Allemands, d'après certains rapports, peuvent livrer une dernière bataille après leur défaite sur les plaines septentrionales.

Bientôt
Signor Bracoli
THEATRE CARTIER

Les Alliés sont maîtres de toute la vallée de la Sarre

(Suite de la 1ère page)

Les Allemands reculent par delà la Sieg et la Wied, désespérant d'arrêter les Américains à la rive est du Rhin.

Au nord, la 9e armée américaine, la 2e britannique et la 1ère canadienne sont postées en face des villes de Dusseldorf et Duisbourg et les patrouilles sont très actives sur les rives du Bas-Rhin. Le temps s'améliore de jour en jour.

Jusqu'à hier, les soldats du général Patton ont infligé 45,000 pertes aux 1ère et 7e armées allemandes dans la Sarre, le Palatinat et le Hesse.

Par vingtaines, les villages tombent aux mains des armées alliées. Trois saillants ennemis sont situés derrière les lignes alliées, attendant la mort ou la réduction.

Le plus grand secteur allemand en est un situé dans la Sarre et qui a moins de quatre-vingt milles carrés aux environs de Sarrebruck; d'autres saillants plus petits sont localisés près de Traven et à l'est de Kirn.

A Mayence, Patton est à 265 milles de Berlin et à 93 milles à l'intérieur du Reich. Des censeurs de la 3e armée ont temporairement imposé le silence obligatoire sur les événements qui se déroulent dans cette place natale de Gutenberg, inventeur de l'imprimerie. Mayence est une des plus puissantes citadelles ennemies sur le Rhin.

Les Allemands n'occupent qu'un secteur de quarante-trois milles à l'ouest du Haut-Rhin entre Lautersbourg et Ludwigshafen. Toute la rive ouest du Rhin-moyen et vingt-cinq milles de sa rive est sont aux mains des Yankis.

Les 3e et 7e armées ont fait une deuxième jonction dans la Sarre, aux environs d'Ottweiler, à quatorze milles au nord-est de Sarrebruck.

La trouée de Wissembourg, dans le Palatinat, a été ouverte par la 7e armée et le dernier angle allemand à l'ouest du Rhin a été réduit à une vitesse qui indique un balayage complet en quarante-huit heures. Le général Eisenhower a averti tous les civils allemands et les ouvriers étrangers de s'éloigner du district industriel de la Ruhr, probablement la nouvelle partie de l'Allemagne qui sera sujette à l'invasion par les armées alliées.

Un corresondant de la Presse associée, Edward Ball, rapporte que toute opposition ennemie a cessé sur le front de la 3e armée à l'ouest du Rhin. Dans le plus grand succès de son histoire, la 3e armée a disposé des restes de la 7e armée allemande, qui a échappé au désastre de la trouée de Falaise-Trun, et avec la 7e armée, a isolé la plus grande partie de la 1ère armée nazie.

On n'a pas confirmé, au quartier général allié, un rapport voulant que le pont de Worms ait été détruit par l'ennemi.

(Une émission de la BBC, captée par la NBC, rapporte que la travée fut démolie avant que les Américains s'emparent de la ville.)

Priorité à ceux...

(Suite de la 1ère page)

seille fortement aux chefs de maison de laisser éteindre le feu dès que la température le permettra, afin d'économiser du combustible pour l'hiver prochain.

Aux termes des nouveaux règlements, un consommateur de charbon dur de grosseurs domestiques qui donne sa commande avant le 1er juin et en accepte la livraison avant le 30 septembre, pourra se procurer, au maximum, la moitié de ses besoins annuels en charbon anthracite. Un quart de son contingent annuel comprendra un autre combustible de la catégorie "A", tel que le coke, par exemple. Et pour le dernier quart de sa provision de charbon, on lui accordera du combustible de la classe "C", tel que du charbon mou, par exemple.

Le chef de maison qui se sert d'un souffleur ou d'un autre appareil automatique, pourra obtenir les trois-quarts de ses besoins annuels en combustible pour souffleur d'une haute catégorie (classe "B"), mais, dans les provinces maritimes, le chesnut dur ne devra pas former plu de la moitié de cette quantité. L'autre quart de sa provision annuelle ne pourra se composer que du combustible de la classe "C".

Parce que le commerçant de charbon sera tenu responsable, autant que le chef de maison, de la stricte observance des termes de la nouvelle ordonnance, le commerçant pourra exiger, si la chose est nécessaire, des renseignements précis de la part de son client quant à la grandeur et au genre de la résidence du client et quant au genre d'appareil de chauffage. Le chef de maison ne doit pas commander du charbon chez plus d'un commerçant sans en avertir tous les commerçants intéressés.

Le combustible de la classe "B" ne doit être vendu que s'il doit servir dans un appareil qui ne saurait consommer une autre pièce de combustible. Ces appareils sont les souffleurs, les chaudières Spencer, les chaudières à magasin et les foyers mécaniques chauffant au charbon anthracite.

Les Américains ont...

(Suite de la 1ère page)

la côte à partir d'Aringay pour s'emparer de Bauang, six milles au sud de San-Fernando.

Un des plus grands bombardements aériens contre les japonais dans la partie nord de Luçon fût exécuté par une centaine de bombardiers-plongeurs en plus de bombardiers moyens du 5e groupe de l'AAF. Ils ont atteint des positions ennemies dans la vallée de Cagayen et près de Vigan sur la côte ouest.

On rapporte aussi des gains dans d'autres secteurs de Luçon. Des troupes des 6e et 43e divisions ont poussé profondément dans la deuxième ligne des défenses japonaises de la Sierra-Madre, à l'est de Manille. Dans la partie sud de Luçon, la 11e division de parachutistes occupe la colline de San-Jose et le versant ouest du mont Macolod, au sud-est du lac Taal.

L'invasion de l'île de Mindanao, au sud-ouest, progresse aussi rapidement. La 41e division a brisé une contre-attaque japonaise près de San-Roque et a exploité des positions dans ce secteur. D'autres troupes de la 41e division ont occupé Isabela ce qui leur permet de contrôler toute l'île Basilan, au sud de Mindanao.

Un cuirassé et...

(Suite de la 1ère page)

Les pertes d'appareils de porte-avions ont été "extrêmement légères".

Les premiers rapports fragmentaires de l'opération navale la plus hardie de la guerre du Pacifique ont été compilés à la suite d'un rapport préliminaire venant de la 5e flotte américaine et des rapports personnels des pilotes donnés à un correspondant de guerre de la Presse associée, Hamilton Faron, qui accompagne l'escadre du vice-amiral Mitscher.

Un cuirassé de la classe du **Yamato,** un cuirassé converti en puissant porte-avions, trois grands porte-avions, quatre plus légers, des porte-avions d'escorte, un croiseur lourd, un croiseur léger, quatre contre-torpilleurs, un destroyer d'escorte et un sous-marin.

Le **Musashi** (45,000 tonnes) fut coulé en octobre dernier dans une bataille qui eut lieu dans le golfe de Leyte, aux Philippines, et le **Yamato,** fut avarié. C'était les deux plus grands cuirassés du Japon.

En outre, six petits navires, y compris un pétrolier, ont été coulés. Sept autres, y compris deux vaisseaux-citernes et quatre gros cargos, ont probablement été coulés.

Les avions de la flotte ont défoncé les pistes d'aérodromes, attaqué les avionneries, détruit des hangars aéronautiques, des réservoirs d'huile, des arsenaux et des ateliers.

Les navires de guerre japonais, identifiés par l'amiral Nimitz comme étant "les principales unités de la flotte nipponne" cherchèrent précipitamment un abri à l'approche des raiders.

Des aviateurs de retour dirent à Faron que les avions perdus ont été presque tous victimes des canons contre-avions. Quelques-uns ont déclaré que le feu était des plus nourri. En certains endroits, les avions ennemis étaient assez nombreux mais une escadrille déclare n'en avoir vu que très peu.

Toutefois, les avions ennemis attaquèrent plusieurs fois les navires de guerre de Mitscher. Ils furent violemment combattus par les appareils des porte-avions et subirent le feu des canons contre-avions de la flotte.

La radio de Tokio prétend que plus de 180 avions américains ont été descendus en deux jours et que 14 navires de guerre ont été ou coulés ou avariés.

Aérodromes et...

(Suite de la 1ère page)

d'hier et ont pilonné la raffinerie d'huile naturelle à Hemmingstadt dans la péninsule du Danemark. Une autre grosse formation de raiders nocturnes de la RAF a bombardé une grosse raffinerie d'huile synthétique à Bohlen, dans la banlieue de Leipzig.

La raffinerie de Bohlen, déjà attaquée samedi par les avions américains, était complètement inactive il y a trois semaines, ce qui démontre les efforts inouis que font les Allemands pour maintenir les pompes de combustible de leurs raffineries.

Des Mosquito de la R. A. F. et du C. A. R. C. ont aussi bombardé des objectifs ferroviaires à Kassel et à Brême, la nuit dernière.

Onze avions ennemis ont été descendus dans les combats d'hier et 155 autres ont été endommagés sur le sol, contre la perte de 17 bombardiers et 11 chasseurs alliés.

La 8e escadrille américaine a perdu quatre bombardiers dans des attaques contre les chantiers de sous-marins et les raffineries de la région d'Hambourg, et la RAF admet une perme de 13 avions dans huit opérations distinctes auxquelles près de 1,000 appareils ont pris part.

Des avions américains stationnés en Italie ont accéléré la destruction systématique des communications nazies alimentant les armées ennemies en Hongrie, en Yougoslavie et dans le nord de l'Italie, au moyen d'attaques en masse qui ont endommagé quatre autres centres ferroviaires dans la région de Vienne.

Des Lancaster de la R.A.F. ont pilonné un viaduc sur la Wesell près de Brême, au moyen de la nouvelle bombe-volcan de onze tonnes ô des voies de classement à Münster, sur la voie ferrée d'Osnabruck et dans la Ruhr ont été martelées.

Patiente, fructueuse chasse faite par un sous-marin anglais

NEW-YORK, le 21. — (P.C.) — L'Information britannique a rapporté la nuit dernière l'exploit accompli par le sous-marin anglais **Stoic** qui a coulé un navire japonais en lançant trois torpilles, à l'entrée d'un port ennemi, après l'avoir pourchassé pendant trente-six heures.

La chasse a commencé un soir quand le commandant du **Stoic** aperçut un navire de tonnage passablement lourd et un autre plus petit, à travers son périscope. Il amena son sous-marin à la surface une heure plus tard pour constater qu'il faisait entièrement nuit et qu'il y avait une grosse tempête.

En restant à la surface, il manoeuvra de façon à garder en vue les navires ennemis pendant toute la nuit et la journée suivante, malgré une mauvaise visibilité. Le soir, l'ennemi entrait dans le port dans le but d'échapper à la faveur de la nuit.

Bien qu'il eut pu être aperçu, le **Stoic** patrouilla toute la nuit à l'entrée du port et le lendemain matin, le navire japonais s'y trouvait toujours. Deux des trois torpilles lancées touchèrent immédiatement leur cible — le navire nippon coula en piquant de la proue, au mouillage.

On reviendra encore...

(Suite de la page 4)

Autres témoins

Le R. P. Thibert, o.m.i., curé de Maniwaki, a exprimé que le train matinal de l'été était très malcommode pour les funérailles et les mariages. Ces derniers doivent se faire à l'aurore du jour pour que les nouveaux couples aient le temps d'attraper le train. Des courriers très importants et pressants se trouvent aussi retardés.

Le maire N. Vaillancourt, de Gracefield, a dit qu'il était parti de cet endroit, en 1944, trois cents cordes de bois de pulpe, comme quoi la ligne est importante pour les gens de la Gatineau. Il plaide pour le maintien de l'horaire actuel. Le maire C. Canavan, de Denholm, a parlé dans le même sens.

C.-B. MacNabb, du service des Postes, a exprimé que le ministère préfère l'horaire d'hiver parce que les gens aiment mieux avoir leur courrier assez tôt pour pouvoir y répondre par le retour du matin.

K. D. M. Spence, avocat du C.P.R., a déclaré que la compagnie ne demandait pas mieux que d'opérer sa ligne de la Gatineau de façon à donner le summum de satisfaction au plus grand nombre. La suggestion d'avoir un second train ne tient cependant pas debout en considération du peu de clientèle qu'il aurait.

H. C. James, agent général du C.P.R. pour les passagers, a donné les heures actuelles du train Ottawa-Maniwaki. Le départ d'Ottawa se fait à 4 h. 15 de l'après-midi et l'arrivée à Maniwaki a lieu à 7 h. 40, pendant la semaine. Le dimanche, le train laisse Ottawa à 9 h. 15 du matin et arrive à Maniwaki à 12 h. 35 du midi. De Maniwaki à Ottawa, l'horaire est le suivant: départ à 7 h. 20 le matin, arrivée à Ottawa à 10 h. 45, durant la semaine; le dimanche, départ à 6 h. 15 de l'après-midi, arrivée à Ottawa à 9 h. 40. La distance entre les deux points est de 82.4 milles.

Le nombre moyen de passagers par trajet a été comme suit: mars, 187; avril, 211; mai, 218; juin, 348; juillet, 436; août, 399; septembre, 297; octobre, 147.

Dans une semaine de juin 1944, sur 276 personnes qui prirent le train à Ottawa, 207 en descendirent entre Ottawa et Rockhurst, et pour le reste il en descendit une moyenne de 17 à Maniwaki.

E.-C. MacKay, surintendant divisionnaire pour Smith Falls, a attesté qu'il y avait 35 arrêts entre Ottawa et Maniwaki.

Le commissaire G.-A. Stone a demandé si un second train tiré par une locomotive Diesel accommoderait les villégiateurs. Réponse a été qu'une telle locomotive ne saurait remorquer assez de voitures.

La difficulté qui se pose au sujet de la circulation d'un second train jusqu'à Wakefield ou Rockhurst, c'est qu'il n'y a pas de voie tournante. En construire une entraînerait une dépense de $9,000 et il faudrait en plus acheter le terrain nécessaire.

M. Stone a aussi suggéré d'attacher des voitures à passagers aux trains de fret. On lui a dit que ce n'était pas faisable.

Une lettre a été lue venant de Ernest-J. Oliver, sous-administrateur des logements d'urgence, et qui demandait d'établir l'horaire d'été à partir du 1er mai.

Le front ouest encombré de prisonniers

LONDRES, le 21. (PC) — Des milliers de soldats Allemands désorganisés au front ouest et tentant de se rendre sont dirigés vers les cages de prisonniers de guerre, annonce Radio-Luxembourg aujourd'hui.

Ce rapport ajoute que selon les paroles du général Eisenhower, une quantité de civils allemands venant de Mannheim, Ludwigshafen et de Francfort-sur-le-Main, et comprenant des travailleurs de guerre, se dirigent vers l'est.

Un Nez Neuf
CALMEZ L'IRRITATION NASALE
Pour 30c
Le Mentholatum calme rapidement les voies nasales, l'éternûment et le renflement. Dégage le nez. Pots et tubes, 30c.
MENTHOLATUM
réconforte tous les jours

Oliver prédit que le parti libéral va reprendre le pouvoir en Ontario

TORONTO, le 21. — (P.C.) — Exprimant implicitement l'opinion de son parti qu'une élection provinciale est imminente, Farquhar Oliver, député libéral de Grey-sud à la législature d'Ontario, a prédit hier que le parti libéral reprendrait le pouvoir "sur un programme de réforme réelle."

M. Oliver parla pendant le débat sur le discours du trône, qu'on croit de plus en plus qu'il va finir jeudi, avec une subséquente action de la C.C.F., et les amendements libéraux au discours seront l'épreuve décisive de l'administration progressiste-conservatrice.

M. Oliver dit que "nous avons besoin d'un retour au gouvernement responsable. Les ministres doivent consentir et doivent être capables de présenter une législation sans passer la lessive. Ce gouvernement a commis plusieurs fautes sous ce rapport."

Il préconisa l'établissement par le ministère de l'agriculture d'une division de mise en marché et de coopératives comme un moyen essentiel pour se procurer des marchés d'après-guerre pour les produits de la ferme.

George Lockhart, C.C.F., Rainy River, "ne croit pas à la nécessité d'une élection dans la province en ce moment". Si le gouvernement ne peut remplir son mandat "sans considérer constamment l'avantage du parti," il devrait laisser à quelque autre le soin de faire la besogne qu'il connaît. La population de l'Ontario s'attendra que la C.C.F., comme le deuxième plus grand groupe de cette chambre, prenne les rênes du gouvernement.

"Alors que chaque individu progresssiste nous appuie conformément au mérite de notre législation, il y a un bon nombre de membres des vieux partis qui ne sont pas éloignés de nous dans nos perspectives."

Toutefois, dit M. Thornberry, aucune fusion ne peut être faite "sur une base artificielle. On ne peut plus confier au peuple la responsabilité, avec l'arrière-plan du député d'Elgin (Mitchell Hepburn, leader libéral en Chambre) — en tant que le peuple commun est concerné son administration a été une longue suite de désastres.

Un appel à tous les partis à la législature d'Ontario de s'unir pour adopter un bill non partisan à cette session, lequel bannirait tous les préjugés de race et de religion contre les travailleurs cherchant de l'emploi, a été fait par J.-B. Salsberg, travailliste-progressiste, Toronto-St-André.

M. Salsberg cita des cas où des emplois avaient été refusés à des anciens combattants, à des femmes dont les maris et les filles faisaient du service et à un jeune homme dont le père faisait partie du C.A.R.C., parce qu'ils étaient juifs.

M. Salsberg dit: Je désire féliciter les journaux canadiens qui montrent un exemple de tolérance en traitant tous les employés sur une base de mérite et de service plutôt que d'après leur origine ou leur religion."

W.-L. Miller, libéral, Algoma-Manitoulin, dit qu'une "attitude d'obstruction du premier ministre Drew envers le gouvernement fédéral, militait contre une conférence heureuse entre le fédéral et les provinces."

Se tournant vers la C.C.F., M. Miller déclara que, si la proposition faite par ce parti de socialiser l'industrie minière était adoptée, la prospection et le développement minier en général en souffriraient. A moins que l'entreprise ne soit libre dans cette industrie, personne ne peut trouver des motifs pour risquer son capital en ouvrant de nouvelles mines. Il proposa l'établissement d'un programme de ressources forestières semblable à ceux de Norvège et de Suède.

Pertes dans notre armée

L'armée canadienne active publie aujourd'hui sa liste numéro 810 de pertes et elle contient plus de 160 noms.

Le lieutenant **Armand-Ovila Clément,** dont l'épouse demeure à 1073, rue Wellington, Ottawa a été gravement blessé. Le lieutenant Guy-Paul-Joseph Desgroseillers, dont l'épouse demeure à Sturgeon-Falls, Ontario, est maintenant prisonnier de guerre; on avait dit précédemment qu'il manquait à l'appel. Le soldat Léo-Joseph Hébert, de Rexton, Nouveau-Brunswick.

Blessés: le soldat J.-J.-A.-Victor Clouthier, de Strickland, Ontario; le fusilier Lloyd John Ladouceur, de Timmins; le lance-caporal Joseph Lacasse, de Québec; les soldats Raymond Blouin, de Québec, Alexandre Lebourque, d'Athol-ville, N.-B., aston Therrien, de Montréal, Roland-Joseph Bruneau, de Lac du Bonnet, Manitoba; le lance-caporal Anatole Turcotte, de McKague, Saskatchewan.

Légèrement blessés: le soldat Albert-Joseph Côté, de McGregor, Ontario; le soldat **Cléophas Sabourin,** dont l'épouse demeure à 30, rue Champagne, Ottawa; le soldat François-Gabriel Denis, de St-Michel-des-Saints, Québec.

Le soldat Gérard Cardinal, de Montréal, est prisonnier de guerre.

Remerciements du gén. de Gaulle à Son Altesse Royale

S. E. l'ambassadeur de France au Canada, le comte Jean de Hautecloque, a été reçu hier matin par Son Altesse Royale la princesse Alice et le Gouverneur général le comte d'Athlone, à qui S. E. a remis le message suivant de la part du général de Gaulle: "Au nom de tous les bons Français que Votre Altesse Royale a aidés et encouragés dans de dures épreuves comme présidente du Comité franco-anglais d'assistance à la France, je la prie d'agréer mes sincères remerciements et mes hommages très respectueux. Je garderai toujours le souvenir de l'accueil si émouvant qui m'a été fait à Ottawa par votre Altesse Royale et par le gouverneur général le comte d'Athlone en juillet 1944.

(Signé) **Général De Gaulle".**



Dworkins
ÉCUREUILS GÉANTS
(teints) KOLINSKY
SPECIAL CETTE SEMAINE
12.50
la peau



Chics écharpes et parures de cou, dispositions de 2, 3, 4, 5 et 6 peaux. Mélanges de gris, kolinsky et vison Qualité exceptionnelle! Valeur extraordinaire!... Parce que vous achetez directement de l'atelier de fourrures!

ATTRAYANTES ECHARPES DE RENARD ARGENTE, la peau $59 et plus
Budget ou mise de côté!
Payez comptant ou à crédit... Selon votre préférence! Conditions conformes aux règlements des prix et du commerce en temps de guerre.
DWORKIN FURS
Téléphone 2-4213 256, rue Rideau

FIERTE
INITIATIVE
DESINTERESSEMENT

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

S'AMUSER
S'INSTRUIRE
S'EDIFIER

A la section Papineau, Cyrville

Ce concert de fête qui s'est élevé de partout, à l'occasion du magnifique centenaire des RR. SS. Grises de la Croix, laissera dans les âmes un écho immortel. — Et ce concert de fête a fait vibrer tout spécialement le coeur de votre Oncle Jean! Les extraits du jeu scénique "Mystère de Ste-Elisabeth" m'ont plu tout particulièrement car les "tableaux" font une impression qui s'efface difficilement. Je me rappelle encore de certains "tableaux" vus dans ma toute première jeunesse et je suis persuadé que dans une vingtaine d'années vous vous rappellerez encore "les glorieuses célébrations"! Il suffira même de faire mention de la rue Bruyère pour que tout un flot de souvenirs vous envahisse . . .

Vos collections d'articles des journaux sauront intéresser aussi les plus jeunes dans vingt ans . . . Je dis vingt ans . . . deux ans encore et je m'imagine vous voir mettre de l'ordre dans un coffre rempli de mille et une choses et je m'imagine vous entendre dire: Ah! par exemple! mon cahier de collections "des Fêtes" . . . Relisons donc ça un peu. Je vous garantis une après-midi merveilleuse malgré la pluie qui tambourinera peut-être à vos fenêtres. — Ah! ces chers, ces précieux cahiers de collections!!! Je vous invite tous à devenir "d'enragés collectionneurs" et je vous certifie que vous ne vous "enragerez" plus après la mauvaise température ou l'ami qui a dû vous fausser compagnie.

Les "collectionneurs" de Cyrville, stimulez-vous les uns, les autres!

A la s. Emery, de Pain Court, Ont.

Je ne connais peut-être pas la récitation de Simone Charlebois "Mes désirs", mais ce que je sais bien, c'est qu'à Pain Court mes désirs se réalisent dès que je les formule. A preuve les matières de classe qui apparaissent à vos programmes réguliers, Je veux aussi faire mention du cerf-volant de Rosaire Roy; il m'a fait bien plaisir de constater que l'on a l'esprit inventif chez vous et ce qui est mieux c'est qu'on y met de la méthode. Continue, mon petit Rosaire; on commence par des cerfs-volants pour finir par des aéroplanes et un cerf-volant ça monte haut pourvu qu'on sache bien manier la ficelle et qu'un bon vent du ciel souffle sur le fragile jouet. Si à l'école Ste-Catherine on sait se laisser diriger, si on sait écouter et obéir, tous les petits cerfs-volants humains de la section sauront s'élever à la hauteur voulue de Dieu, l'Inventeur par excellence! Ne nous a-t-il pas inventés nous-mêmes d'une seule pensée? Et puisqu'Il veut que l'on se perfectionne chaque jour, et qu'il nous en donne les moyens, comment ne pas recourir à Lui tous les jours avec confiance! . . . No 20: la divulgation d'un secret? Peut-être votre vieil ami est-il trop curieux mais vous réussissez à l'intriguer! A la prochaine, n'est-ce pas?

Bouquet patriotique

Vous savez chanter? Vous êtes Canadien français? Que la maison retentisse de vos accents, mais de vos accents canadiens-français!

— o —

Acclamer un drapeau, c'est être fier; le faire acclamer, c'est être encore plus fier!

— o —

Patriote, moi? Comment l'être, je suis si petit! Aime ton drapeau; ton beau et grand pays, aime-le de tout ton coeur et je ne connaîtrai pas de plus grand patriote que toi!

— o —

La Croix de Cartier élève toute une école en s'élevant elle-même.

— o —

Vous êtes ce qu'est l'école et l'école est ce que vous êtes!

— o —

Donnez-moi un seul élève qui aime le doux parler de France — je dis bien qui aime, car il en est peu qui savent ce que c'est qu'aimer — donnez-moi un seul élève de cette qualité et dans un an l'école entière sera française.

— o —

Si votre français n'est que du charabia, comment voulez-vous en corriger les autres?

— o —

Soyez fier, très fier, fièrement fier chaque fois que vous substituez l'expression française à une expression de mauvaise tenue.

ONCLE JEAN

Les provinces du Canada se rencontrent

(Suite)

Ile du Prince Edouard

Georgette Marengère: Je suis la 1ère en préséance d'entrée au pays. Mes avantages et mes richesses ressemblent beaucoup aux vôtres, chères compagnes. Mes pêcheries sont réputées les meilleures du St-Laurent, mais malgré leur valeur, la population est plutôt disposée à s'occuper d'agriculture. La fertilité de mes terrains est telle qu'on m'a surnommée le jardin du Golfe. Un nombre considérable de fermiers s'occupent des troupeaux et de la laiterie.

L'élevage du renard argenté forme après l'agriculture la principale source de richesse. On en vend chaque l'année 2,000,000 de peaux et sans compter les animaux vivants dont la valeur atteint $25,000 le couple.

Mon climat est doux l'automne long et enchanteur. Ma capitale Charlottetown fut en 1864 le rendez-vous de la conférence qui devait préparer l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Pour tous les bienfaits dont je suis comblé, je dis:

Nous te bénissons Seigneur, à deux genoux,
Pour l'onde fructifiante et régénératrice
Que paternellement, de ta main bienfaitrice,
Tu répands chaque jour sur nos champs et sur nous.

Nouveau-Brunswick

Thérèse Moreau: Les paysages chez nous sont extrêmement pittoresques. Il y a belles rivières: Restigouche, St-Jean et Ste-Croix.

Les lacs sont plutôt petits. Le Nord-Ouest est couvert de montagnes et sur toute mon étendue, il y a d'admirables forêts qui en automne, se décorent des teintes les plus riches. Ce sont d'immenses espaces couverts d'épinettes, de sapins et de cèdres. Ma renommée est célèbre pour les mines. Il y a des mines de charbon à ciel ouvert, qui sont exploitées par des pelles à vapeur, car bien que la superficie soit grande, la veine est relativement mince. On trouve du cuivre, du fer, du pétrole et du gaz naturel. Des carrières de granit et de pierres à chaux emploient un grand nombre d'hommes. Au point de vue agricole, je suis plein d'avenir. Tous les végétaux des climats tempérés croissent et prospèrent. Beaucoup de soin et d'attention sont consacrés à la fromagerie et à la laiterie. Frédéricton est ma capitale. Cette ville célèbre par ses monuments. St-Jean est le point terminus oriental du Pacifique Canadien. C'est un port d'hiver important. Tous mes ports sont surs et bien habités. Ils peuvent contenir de larges flottes. Je conclus en assurant que la population peut regarder l'avenir avec une bonne mesure de confiance.

Unis, nous tenant par la main
Sans défaillance et sans envie
Allons en paix notre chemin,
Pour la grandeur de la patrie.

Nouvelle Ecosse

Claire Marengère: Nouvelle Ecosse! Mon nom signifie séjour d'abondance. Et c'est bien trouvé. Je possède de très grandes richesses minières: le fer et le cuivre abondent. Les dépôts de gypre sont presque inépuisables. Dans certains endroits, les falaises blanches resplendissent sous les rayons du soleil.

Les mines de houille de Sydney ont une superficie de 150 m.c. Les gisements de charbon sont si profonds et l'on croit que c'est là que se trouvent le puits minier le plus creux du monde entier.

J'occupe le 2e rang du Canada pour les pêcheries. Le long de l'Atlantique, les eaux fourmillent de maquereaux et de harengs. Et vous savez que le poisson est une nourriture saine. Vous trouvez aussi ce qui fait les délices des gourmets: les huîtres.

Les terrains agricoles à l'ouest sont célèbres par leurs fruits. Je vous souhaite un voyage au printemps dans la fertile vallée d'Annapolis. Vous serez ravis d'avancer pour des milles au milieu de pommiers en fleurs remplissant l'air de suaves parfums et qu'emporte une douce brise caressante.

Les produits de mes forêts sont exportés en Angleterre, aux Etats-Unis, aux Antilles et en Amérique du Sud.

Halifax, ma capitale, possède la plus grande raffinerie de sucre du Canada. On y construit aussi des navires et mon port est très sur et très vaste.

Mes villes historiques sont: Annapolis qui s'appelait autrefois Port-Royal; Louisbourg, forteresse bâtie en 1713, est célèbre par ses ruines. Enfin Grand Pré, qui rappelle la "Dispersion des Acadiens en 1755". Et maintenant, n'ai-je donc pas raison de bénir la divine Providence et de m'écrier: "Seigneur, que ta main est puissante, et que ce monde est riche et beau".

Debout, les élèves se placent par ordre géographique. Chacune tient l'écusson représentant la province qu'elle figure; c'est alors qu'une autre récite "A ma patrie".

A Ma Patrie

Marie-Berthe Bourgeau: Je t'aime "ô Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore!" J'aime ton fleuve-roi, tes grands lacs, ton sol fertile, ton ciel bleu. Et comment ne pas t'aimer, cher pays qui m'as donné mon berceau, ma famille, mes bienfaiteurs et mes amis? Je t'aime lorsque tes campagnes ont revêtu leur robe de verdure, lorsque tes jardins sont en fleurs, lorsque tes forêts d'érables sont pleines de vie, de gaieté, de mystère, de parfums et de chansons. Je t'aime encore, lorsque tes arbres se dépouillent de leurs feuilles, lorsque tout repose dans tes prés, lorsque l'hiver a jeté sur toi, son immense linceul.

Section Calixa Lavallée,
Ecole Labelle, Aylmer, P.Q.

Bonne Fête

21 mars 1945

Bigras, Gilles, 14 ans, Hull.
Sylvestre, Isabelle, 15 ans, Pembroke.
Duguay, Rachel, 10 ans, Nicolet.
Paiement, Gilles, 15 ans, Vankleek-Hill.
Beaulieu, Romain, Kirkland.
Lavigne, Carmen, 15 ans, Hammond.
Forget, Rolande, 12 ans, Sturgeon.
Champagne, Hélène, 8 ans, Lavigne.
Séguin, Dorimène, 15 ans, Ottawa.
Guindon, Hélène, 13 ans, Ramsayville.
St-Georges, Rita, Lavigne.
Carrière, Jacqueline, 10 ans, Cochrane.
Lafleur, Huguette, 12 ans, Clarence-Creek.
Bigras, Gilles, 14 ans, Montebello.
Lafortune, Cécile, 13 ans, St-Charles.
Brosseau, Aline, 12 ans, Chelmsford.
Mousseau, Rita, 8 ans, Ansonville.
Lalande, Yvette, 15 ans, Mattawa.
Legault, Claudette, 3 ans, Ottawa.

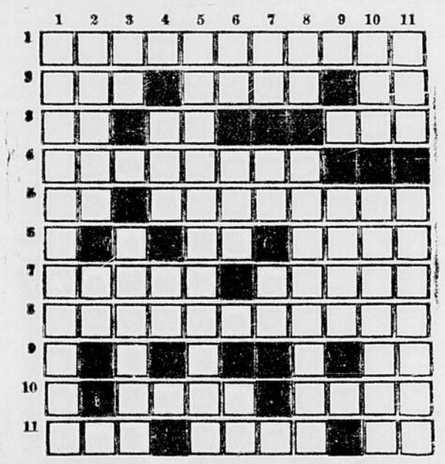
22 mars 1945

Dicaire, Denise, 12 ans, St-Eugène.
Quesnel, Eliette, 12 ans, St-Eugène.
Rouleau, Paul, 14 ans, Cornwall.
Guay, Jeanne, 14 ans, Hammond.
Morin, Thérèse, 12 ans, Sturgeon.
Ouellette, Roger, 15 ans, Belle-Vallée.
Brosseau, Maurice, 15 ans, Rockland.
Valcourt, Léa, 3 ans, Mattice.
Carrière, Jeannette, 15 ans, Cyrville.
Ménard, Jacqueline, 7 ans, Bourget.
Chrétien, Philippe, 14 ans, Clarence-C.

23 mars 1945

Demers, Elroy, 13 ans, Pembroke.
Lalonde, Isabelle, 15 ans, Ottawa.
Brisson, Thérèse, 15 ans, Casselman.
Lamothe, Jean, 10 ans, Ottawa.
Bédard, Omer, 13 ans, St-Charles.
Lemay, Marie-Claire, 14 ans, Sarsfield.
Philippe, Pauline, 13 ans, Sturgeon.
Desjardins, Muguette, 15 ans, Hawkesbury.
Sauvé, Eugène, 14 ans, Vankleek-Hill.
Laporte, Denis, 12 ans, Ottawa.
Allen, Pierre, 5 ans, Pointe-Gatineau.
Lacoursière, Marcelle, 13 ans, Ottawa.
Gosselin, Monique, 9 ans, Kapuskasing.
Gagnon, Gérard, 11 ans, Verner.
Frappier, Gérard, 6 ans, Chelmsford.
Durocher, Pauline, 16 ans, Belle-Rivière.
Corneau, Marguerite, 15 ans, Hearst.
Latour, Pauline, 9 ans, Mattawa.
Labrosse, Yvonne, 13 ans, Mattawa.
De Bellefeuille, Roch, 15 ans, Gl. Robertson.
Desjardins, Jean-Pierre, 6 ans, Ottawa.

Les Mots Croisés du "Droit"



HORIZONTALEMENT

1—Pharmacien.
2—Parasite de l'homme — Présentement — Ra, renversé.
3—En quel endroit — Avant-midi — Enlève.
4—Rendre slave.
5—Equerre — Ecarter.
6—En les — Coup qui consiste à faire toutes les levées, aux cartes.
7—Statue en attitude de prière — Ecrivain français né à Tréguier.
8—Action de pavoiser.
9—Conseil du Roi.
10—Rachitique — Gros nuage épais.
11—Abréviation de sainte — Manière d'être — Terminaison.

VERTICALEMENT

1—Signes de l'élision.
2—Femelle du coq — Coups de baguettes.
3—En quel endroit — Ancienne danse espagnole.
4—Grain du chapelet — Numéro.
5—Eloquence de la chaire.
6—Terminaison — Situé — Conjonction.
7—Démonstratif — Pronom personnel renversé—Ile de l'Atlantique.
8—Carte à jouer — Action de rire.
9—4e partie du jour.
10—Mammifère rongeur — Mince, svelte.
11—Epoque — Entrer de nouveau.

Solution du problème d'hier

R	E	N	T	R	A	I	T	U	R	E	
E	■	O	I	■	■	R	I	R	E	■	
N	I	C	T	I	T	A	T	I	O	N	
O	■	T	I	R	O	I	R	■	R	U	
U	S	A	■	E	U	■	E	R	G	■	
V	I	M	E	■	S	U	■	A	A	R	
E	■	B	R	A	S	S	E	■	N	I	
L	O	U	E	■	E	E	■	L	I	T	
A	I	L	■	E	R	R	E	■	S	E	
N	E	E	S	■	I	■	T	R	E	S	
T	■	S	I	R	E	N	E	■	R	■	

Section "St-Jean", Alfred, Ont.

Cher Oncle Jean,

C'est toujours un plaisir pour moi de venir vous donner le rapport de la dernière séance de notre section "St-Jean", qui eut lieu vendredi le 3 mars.

Notre séance était rehaussée par la présence de trois normaliennes de l'Université d'Ottawa, qui ont bien voulu nous faire entendre quelques pièces de leur répertoire.

Voici l'ordre du programme.
1.—Prière d'ouverture
2.—Serment d'honneur à la patrie.
3.—Discours de la présidente.
4.—Rapport de la secrétaire
5.—Chant: "Le carillon du village", élèves de VIIe et VIIIe années.
6.—Lecture française: élèves du grade I.
7.—Récitation: "La maison paternelle", Mlle Madeleine Labrosse (normalienne).
8.—Chant: "Le marchand de sable", élèves des grades II et III.
9.—Combat de tables: Grades IV et V.
10.—Chant: "Berceuse slave": Mlles Labrosse, Rondot et Gauthier (normaliennes).
11.—Déclamation: "Le mot": Yolande Tourangeau.
12.—Propositions.
13.—Discours par notre institutrice, Mlle Legault.
14.—O Canada.

Propositions:—

(a) Proposé par Léo Ménard et appuyé par René Tourangeau que les élèves apprennent mieux leurs leçons.

(b) Proposé par Conrad Tourangeau et appuyé par Anita Lalonde que les élèves aillent jouer dehors aux récréations.

(c) Proposé par Conrad Lajeunesse et appuyé par Léo Simard que les élèves soient plus ponctuels en classe.

Précille Bertrand,
secrétaire.
Ecole no 3,
Alfred, Ont.

Petits conseils

N'oubliez jamais que les séances doivent être préparées avec des matières qui font le sujet des examens. On a jamais le droit de perdre son temps. La dépense faite pour des costumes est parfois exagérée; si l'on est si riche, qu'on fasse des gestes de charité.

Est-il possible de pardonner aux écoles qui oublient ce qu'elles doivent à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario. Nos écoles bilingues existeraient-elles sans l'aide depuis 31 ans de l'Association?

Oncle JEAN.

Sect. St-J.-Baptiste, Chelmsford, Ont.

Cher Oncle Jean,

C'est aujourd'hui que vos neveux et nièces de l'école St-Jean-Baptiste vous reviennent.

Notre programme était comme suit:
1—Prière d'ouverture.
2—Serment d'honneur.
3—Lecture du rapport par la secrétaire.
4—Questions de catéchisme par un groupe d'élèves.
5—Récitation: Le petit Bleu, par Slavi.
6—Histoire, "Dollard et Maisonneuve", par Aline Brosseau et André Leclair.
7—Composition: Pensée de carême, par Armande Pilon.
8—Lecture: La Bonne Mère d'Youville, par Lily Zigmont.
9—Chant: La prière en famille, par un choeur de filles.
10—Récitation: "Les yeux", par Clément Faubert.
11—Proposés et appuyés
que nous continuions à apporter nos sous pour la Croix-Rouge;
que nous portions nos robes noires avec collets blancs;
que nous tenions nos pénitences du carême.
12—Un vibrant "O Canada" clôtura notre section.

Vos neveux et nièces de l'école St-Jean-Baptiste.
Floriane Leduc, Prés.
Diane Leduc, Sec.
Glorette Blais, Inst.

TABLEAU D'HONNEUR

9e année:
Diane Leduc,
Floriane Leduc.

8e année:
Clément Faubert,
Slavi Milinkovich.

7e année:
Lily Zigmont,
Aline Bradley.

6e année:
Constant Leclair,
André Leclair.

5e année:
Audette Leclair,
Gabrielle David.

4e année:
Mike Milinkovich,
Thérèse Poulin.

3e année:
Yvan Leclair,
Aldoria Leduc.

2e année:
Roland Poulin,
Cléore Leduc.

La surdité vaincue

Un jeune homme, très poli, et qui se pique d'être galant avec les personnes âgées, rencontre chez des amis une vieille dame fort sourde, qu'il n'a pas eu l'occasion de voir depuis longtemps.

Désireux de lui faire un compliment et pensant de lui être agréable, il lui dit:

—Il me semble, madame, que vous entendez beaucoup mieux que l'an dernier?

La dame le regarde et fait signe qu'elle n'a pas compris.

Il hausse le ton.

Signes éperdus de la dame qui n'entend toujours pas.

Alors, d'une voix formidable, il répète son compliment.

Seul, une fois de plus, le silence lui répond.

Plein de courage, il prend un morceau de papier et écrit sa petite phrase:

"Vous entendez bien mieux que l'année dernière..."

La dame prend le papier, sourit au complimenteur et répond:

—Certainement, monsieur!

—Est-ce que le mot "engagement" a plusieurs significations?

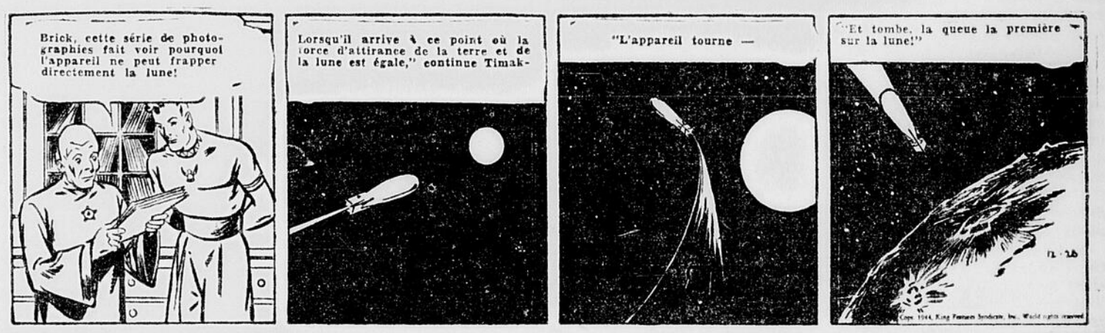
—Certainement; en temps de guerre c'est une bataille mais, en temps de paix, c'est le calme qui précède les hostilités.

A la section Marie de l'Incarnation, Lavigne, Ont.

Bien sûr que vous savez que l'on est à demander la canonisation de votre chère [illegible]onne auprès de S. S. Pie XII! Et avec le faible écho de mes p[illegible], vos intenses supplications monteront vers le Ciel en encens d'agréable odeur? Et l'école de Lavigne sera tout à la joie et le Royaume tout entier se réjouira. Vous me direz peut-être: Nous faisons tellement de pénitences durant ce temps-ci! C'est juste, je reconnais que vous faites déjà beaucoup, mais dans ce beaucoup, vous pouvez bien choisir deux autres petites actions les plus méritoires et les offrir à cette belle intention pour votre patronne! Je sais que déjà c'est promis et que c'est presque tenu! Pourquoi ne pas offrir une des propositions mentionnées à votre dernière assemblée . . . par ex. mieux vous tenir à l'église et à l'école . . . ou être bien peignés le matin et le midi . . . un coup de peigne quand ça ne tente pas, c'est un petit sacrifice qui vous paie tout de suite puisque vous y gagnez d'avoir l'air bien "propret" et qu'on est porté à vous sourire et à être de joyeuse humeur avec vous! Essayez-ça, ceux qui ne l'ont pas déjà fait et venez me dire que vous n'êtes pas de mon avis!

Oncle JEAN

BRICK BRADFORD par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY



ANNIE ROONEY la petite orpheline par BRANDON WALSH



LE CHEVALIER MASQUE par Fran STRIKER



LE FANTOME par LEE FALK et PHIL DAVIS



MANDRAKE, le magicien par LEE FALK et RAY MOORE



MARISE DUCLAU et sa famille par McEvoy et Strieve



Alfred (Ont.)

ALFRED, (Ont.), le 21 — (D. N.C.) — Lundi matin, à 8 h. 30, avait lieu en l'église paroissiale d'Alfred, une messe en l'honneur du centenaire des RR. SS. Grises de la Croix. Le chant fut rendu par les jeunes filles de l'école, sous l'habile direction d'une religieuse des Soeurs Grises de la Croix. Les petits garçons étaient au choeur et un grand nombre de paroissiens assistaient à la messe et ont reçu la sainte communion.

Les RR. SS. Grises de la Croix sont arrivées à Alfred, le 26 août 1930. A elles, nous devons beaucoup pour la charge laborieuse, mais méritoire de l'éducation de la jeunesse de notre village. En retour, veuillez accepter, Révérendes Soeurs, nos voeux les plus respectueux pour votre digne communauté.

Nos vainqueurs au concours de français d'Alfred, Mlle Odette Parisien et M. G. Martineau se rendirent à Plantagenet, samedi, pour concourrir en deuxième lieu. Mlle Odette Parisien fut de nouveau vainqueur à Plantagenet. Nous lui souhaitons beaucoup de succès à Ottawa, et toutes nos félicitations.

Nous regrettons d'apprendre que le soldat Benoit Laviolette fut blessé en Hollande. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un heureux et prompt retour dans sa famille. Il est le fils cadet de M. et Mme Amédée Laviolette, d'Alfred.

A M. et Mme Jean-M. Laviolette (née Jacqueline Duchesne) est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Marthe-Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Mestaï Duchesne, grands-parents de l'enfant.

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de M. Lionel Séguin. A la famille, nos plus sincères condoléances.

Val-des-Bois (Qué.)

VAL-DES-BOIS, Qué. le 19 — (D.N.C.) — Afin que tous les paroissiens s'acquittent avec plus de facilité de leur devoir pascal, sur l'invitation de notre dévoué curé, plusieurs prêtres étaient présents: MM. les abbés Walter Proulx, curé de N.-D.-du-Laus, Henri Bélanger, curé de Poltimore, Paul Caron, curé de St-Pierre de Wakefield, et M. l'abbé Archambault, vicaire de N.-D. de la Salette, pour entendre les confessions mardi soir le 13, de 8 à 11 heures. L'Heure Sainte suivit et fut prêchée avec éloquence par M. l'abbé Henri Bélanger.

L'église était remplie de fidèles et tous s'approchèrent de la table sainte pour recevoir la sainte communion, qui fut distribuée à minuit, suivit des prières d'action de grâce. Dans la matinée, cinq messes furent célébrées dans notre église paroissiale. Nous garderons un doux souvenir de ce pieux concours.

M. le curé Donat Lascelle a prêché l'Heure Sainte à N.-D.-du-Laus ainsi qu'à Poltimore.

M. et Mme Henri Villeneuve ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé mercredi dernier.

Mme Philias Larocque est bien malade à l'hôpital Saint-Michel de Buckingham.

M. Emile Cyr est de retour dans sa famille après avoir passé quelques mois à Val-d'Or.

M. et Mme Sylvio St-Denis ont reçu la nouvelle que leur fils Laurent, était rendu sain et sauf outre-mer.

Mlle Madeleine Marion, de mère, Mme Télesphore Marion.

M. Lucien Prescotte qui travaillait dans le nord est revenu ces jours derniers.

M. Auguste Morion est venu visiter sa femme et ses enfants, en fin de semaine.

Montpellier (Qué.)

MONTPELLIER, (Qué)., le 20. —(D.N.C.)— Il y a quelque emps, Mme Adrien Séguin était transporté d'urgence à l'hôpital de Hull d'où elle a subi une opération. Maintenant elle est en parfaite voie de guérison.

Notre professeur d'école M. Roland Roy et ses élèves sont allés à St-Emile, dimanche soir jouer une pièce. Cela a été un vrais succès.

M. Omer Beaulieu est en voyage d'affaire à Montréal pour quelques jours.

M. et Mme Armand Ducharme, de Thurso et leurs deux enfants, Huguette et Maurice sont en promenade chez des parents à Montpellier.

Dalhousie (Qué.)

DALHOUSIE, (Qué.), le 19. — (D.N.C.) — M. et Mme Ovila Dandurand, de Verdun, et Mlle Jeanne Cusiek de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Edouard Cusiek; aussi Jean-Louis Cusiek du Séminaire de Valleyfield.

Jean-Jacques Ranger, du Séminaire de Valleyfield, était chez M. et Mme Joseph-E. Ranger à l'occasion du congé du mois, ainsi que Gaston Ranger, du Mont St-Louis, Montréal.

Mlle Claire Sauvé, de Montréal, Mlle Alice Leroux, de Verdun, passaient la fin de semaine chez M. et Mme Alfred Sauvé.

M. et Mme Robert LaRose, de Sorel, passaient la fin de semaine chez M. et Mme J.-E. Ranger.

Dimanche dernier, MM. et Mmes Paul-Emile Deslauriers, de Cartierville, et René Morand, de Montréal, passaient la journée chez M. et Mme J.-E. Ranger. M. Bruno Secours, de Cornwall, passait quelques jours également chez M. et Mme J.-E. Ranger, marchand.

Mlle Evelyn Ranger de Montréal, chez son frère, M. et Mme Albert Ranger, hôtelier; également Mme Painchaud, de Montréal, chez sa soeur, Mme Albert Ranger.

M. Roméo Lanthier, de Verdun, dans la famille Cuillerier.

Mme Joseph Lefebvre est de retour chez elle après avoir passé l'hiver chez son fils Henri, à Montréal.

Mlle Bibiane April, institutrice en art ménager, est actuellement retenue à sa chambre par une vilaine grippe à la demeure de ses parents à Ste-Martine.

Condoléances à la famille Honoré Cuillerier, à l'occasion du décès de leur gendre, M. L'Heureux, de Montréal.

Naissance:

A M. et Mme Charles Maville, née Donalda McDonald, est née une fille.

La route est maintenant ouverte. Nous avons communications avec l'extérieur, cependant pas avec Glen-Robertson encore.

Mme Raoul Campeau et son fils Fernand, de passage à Glen-Robertson chez sa mère et M. et Mme Nap. Chevrier.

Smooth-Rock-Falls

SMOOTH ROCK FALLS, — (DNC) — Vendredi soir, à la demeure de Mme Tom Moore avait lieu un shower de variétés en l'honneur de Mme Placide Beauvas récemment arrivée d'outremer. Dimanche soir, à l'occasion de la mi-Carême avait lieu une très belle veillée à la demeure de M. Moïse Belec organisée par le Chevaliers de Colomb. Chacun était masqué et des prix furent distribués aux gagnants. Dimanche soir M. et Mme Paul Emile Duquette recevant le groupe des vingt. L'on jouera au 500 et les prix des dames furent remportés par Mmes Arthur Roy, Albert Desilets et Emerie Lachance et les prix des hommes par M. Robert Parent, Francis Lacroix et Arthur Roy. M. Duquette servait les liqueurs et un délicieux goûter fut servi par Mme Duquette.

Mardi matin, à 9 hrs fut inhumée Mme Maurice Caouette (Anna Doucet) décédée vendredi à Gravenhurst après quelques années de maladie. Laura Lachance qui s'est coupé un doigt avec un grille pain électriques est actuellement à l'hôpital.

Ripon, Qué.

RIPON, (Qué.), —(D.N.C.)— M. et Mme Josaphat Louiseize sont les heureux parents d'un fils, le quinzième de leur nombreuse famille, baptisé sous les noms de Joseph-Alexandre-Michel. Parrain et marraine: Jean-Claude et Marie-Paule Louiseize, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Paul Deschatelets.

Tous les paroissiens sont heureux de féliciter M et Mme Louiseize à l'occasion de cet heureux événement.

M. Louiseize est président de la commission scolaire depuis plusieurs termes déjà.

Mme Melchior Dupont a récemment visité son époux, son fils, ses nombreux parents et amis à Ste-Thérèse de Bienville.

Nous sommes heureux d'apprendre le retour parmi les siens de M. Zotique Deschatelets, qu'une grave maladie retenait à l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis quelques temps.

Dans la dernière semaine de février, plusieurs prêtres des paroisses avoisinantes vinrent prêter main forte à notre très dévoué curé, M l'abbé P. Major, à l'occasion de notre concours de Pâques.

Le soldat Philippe Legault, d'Ottawa, ainsi que Mlle Marguerite Legault, de Lachute, visitaient leurs parents, M. et Mme Adélard Legault, dernièrement.

Dimanche dernier, le 11 mars, notre comité sportif local tenait une grande assemblée à laquelle tout le monde était convié dans le but de recevoir du secrétaire les comptes finales pour la saison qui vient de se terminer. M. M. Bourcier, marchand, ancien maire et président honoraire de notre association, présidait la réunion

A la satisfaction de toutes les personnes présentes, le secrétaire a boucler le budget avec un surplus.

Afin d'assurer la vie de cette oeuvre, il fut décidé que dorénavnat, la patinoire sera placée sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

Le 14 courant, Messieurs G. Malette ,maire du village, et Ernest sabourin, maire de la paroisse, ont assisté, à l'assemblée du Conseil de Comté.

Décès

Le 8 mars dernier, décédait à l'âge de 75 ans. M. Adélard Crégheur, après une maladie d'un mois. Le défunt laisse pour pleurer sa perte: trois frères: Michel, Antoine et Aldéric; une soeur, Mme Charles Prud'Homme (Emélа) ainsi que plusieurs neveu et nièces.

Les funérailles eurent lieu le 12 mars dans notre église paroissiale.

Messieurs Oscar Crégheur, de Plaisance, et Albert Crégheur, de St-André-Avellin, conduisaient le deuil.

Messieurs Donat Crégheur, Mandoza Deroin, Adélard Derouin, Aldège Dambremont, Alfred Dambremont et David Sabourin, étaient porteurs

Mme Polydore Cyr, de St-André-Avellin, Mme Phebée Crégheur, de Plaisance, M. Aurèle Valière, de St-André-Avellin, M. Rodrigue Quesnel, de Montebello, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens, ont assisté aux funérailles.

En réponse aux robombes nazies



Ces photos prises en Belgiques donnent une idée du projecteur de bombes-fusées actuellement utilisé par les armées canadiennes et britanniques sur le front ouest. En haut à gauche, le sergent H. J. GREEN, de Port Arthur (Ont.), tient une de ces bombes-fusées entre ses mains, tandis qu'à droite le capitaine E. V. BURNETT, de Durham (Ont.), et le lieutenant L. W. LEWIS, de Toronto (Ant.), sont photographié devant le projecteur qui lance ces projectiles. Ainsi qu'on peut le constater le canon-projecteur comprend 32 bouches qui vomissent autant de mortelles bombes-fusées. La photo du bas nous fait voir un feu de barrage fourni par ces nouvelles pièces d'artillerie lors d'épreuves finales d'essai. Le projecteur à fusées peut lancer ses projectiles à raison d'un par seconde pendant 32 secondes, rassasiant ainsi l'ennemi plus qu'il ne désire.

nouvelles créations en cosmétiques captivantes chez FREIMAN

produits d'origine parisienne! – la grande vogue à New-York!



Tussy

pour avoir l'apparence juvénile

La Parisienne sait bien choisir la touche féminine qui plait ! Sur toutes les lèvres, Tussy est une favorite . . . sous frome de réputé rouge à lèvres. Maintenant, sur ce continent, un programme complet a été réalisé pour vous présenter la même fraîcheur juvénile . . . d'exquises crèmes et lotions, du maquillage qui ne laisse rien à désirer, de captivants parfums, des eaux de Cologne fascinantes. Pour la première fois, les cosmétiques Tussy sont en vente à Ottawa . . . donnez à vos toilettes de Pâques le charme prenant des produits Tussy ! Maintenant, à votre portée chez Freiman.

FREIMAN, REZ-DE-CHAUSSEE



A



B



C



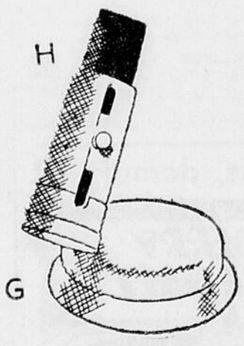
D



E



F



G

H

a—PARFUM SAFARI . . . délicatement exotique ! **4.50**

b—PARFUM ESTRELLITA . . . un nouveau parfum captivant, très enchanteur. **4.50**

c—LOTION CONTRE LE VENT ET LA PLUIE . . . aide contre les engelures, la rugosité, l'exposition au soleil et au vent. **8 onces, 1.25**
16 onces, 2.50

d—POUDRE DE TOILETTE SAFARI . . . très fine, tenant bien ! Ne contient pas d'"orris" ou autre ingrédients du genre. Parfumée par Safari. Rachel, Rosy Rachel, Sun Gold, Commando. **1.25**

e—CREME ROSE A NETTOYER . . . genre cold cream. Merveilleuse pour les teintes jeunes, les peaux normales ou légèrement huileuses. Nettoie parfaitement la peau . . . lui donne plus de souplesse, de douceur.
4 onces, 1.25; 8 onces, 2.50

f—EAU DE COLOGNE . . . rafraîchissante et splendide pour friction. Délicatement parfumée . . . mountain laurel, ginger spice. **1.15**
Safari, **1.65:** Estrellita, **1.65**

g—ROUGE DOUX SE FUSIONNANT . . . a le fini d'une crème base ce qui permet au rouge de se fusionner doucement avec les teintes de la peau. Ravissantes nuances . . . rouge kiltie, bleu sang, tom tom, commando rouge combattant, miss **america, rouge** jeep. **1.15**

h—ROUGE A LEVRES DE TEXTURE CREMEUSE . . . doux, lustré . . . irrésistable ! Sa réputé base de crème protège aussi contre le fendillement ! Teintes pour assortir le rouge. **1.15**

A.J. FREIMAN LIMITED

• *Demandez la brochure Tussy qui vous mettra au fait de la gamme complète de ces produits de beauté.*

RADIO — CINÉMA — MUSIQUE

Sur l'écran

Mercredi, le 21 mars 1945

AU CARTIER

Mercredi et jeudi

"SAN DIEGO I LOVE YOU"

"San Diego I Love You" est le titre du film à l'affiche avec en vedette Louise Allbritton et John Hall.

C'est un San Diego en guerre que nous verrons ici, une ville de mouvement, où l'intrigue fleurit ainsi que l'amour. Le scénario est basé sur une nouvelle de Ruth McKenny, qui nous donna "My Sister Eileen". C'est donc que l'on peut s'attendre à un excellent spectacle.

"Si l'on désire rire, il faut voir "San Diego I Love You". Edward Everett Horton et Buster Keaton, ainsi que toute une bande d'enfants, y secondent les vedettes.

L'action raconte les aventures d'un inventeur et de ses cinq enfants qui quittent leur village et s'en vont vers la grande ville pour y lancer l'invention d'un radeau pliant. Incapable de trouver un logement, l'ainée de la famille (Louise Allbritton) achète une grande demeure abandonnée, comptant sur les revenus de la vente de l'invention pour la payer.

Malheureusement l'inventeur ne rencontre pas d'acheteur sérieux et des résultats hilarants en découlent. Il faut que Louise, qui s'affirme ici comme une très adroite et charmante comédienne, prenne l'affaire en mains, et dès lors on marche en plein imprévu.

"WING AND A PRAYER"

Comme deuxième film, la direction offre "Wing and a Prayer".

C'est l'histoire d'un bombardier envoyé en territoire occupé par les Japonais. Au départ, l'équipage a reçu ordre de ne pas riposter aux attaques ennemies, mais de mettre à exécution le plan tracé. Une fois la mission terminée, l'équipage peut enfin se venger et riposter à son tour.

"Wing and a Prayer" met en vedette Don Ameche, Dana Andrews, William Eythe, Charles Bickford et sir Cedric Hardwicke.

AU CAPITOL

"CASANOVA BROWN"

"Casanova Brown" présente Gary Cooper et Teresa Wright dans les principaux rôles.

Cette comédie tourne autour du mariage, et les critiques américains n'ont pas tari d'éloges sur le jeu de Cooper dans son rôle d'homme trois fois marié sans l'être.

L'action est extrêmement diversifiée. Le scénario est dû à la plume de Nunnally Johnson, tandis que Sam Wood a dirigé la production. Frank Morgan, Isobel Elson, Patricia Collings et Edmund Breon sont aussi de la distribution.

Une partie de l'action se passe dans une maternité. On rira aux larmes en face de certaines situations que le scénariste a semées dans ce film, qui aura autant de succès au Canada qu'il en a obtenu aux Etats Unis.

Ce soir

	CKCH	CBF	CKCO	CBO
6 h. 00	Airs de Valse	A Radio-Canada	Don Messer	Newscast
6 h. 15	Nouvelles	Radio-journal	CBC News	Candlelight
6 h. 30	Piano	Actualité	Prog. Summary	
6 h. 45	Mus. sud-am.	Musique légère	BBC News	King of Corn
7 h. 00	Séraphin	Séraphin	Intermezzo	Cooking Calendar
7 h. 15	Dr Lambert	Métropole		Civil Service
7 h. 30	Soirées canad.	Soirées canad.	Trio	Elery Queen
7 h. 45	Fiancés du com.	Fiancés du com.	News Roundup	
8 h. 00	Musique légère	Sketch	Jolby Miller	Jack Carson
8 h. 15	Boston Pops		Political Talk	Treasure Trail
8 h. 30	Rosario Bourdon	Ma chanson		
8 h. 45				
9 h. 00	Radio-théâtre	Radio-théâtre	Comrades in arms	Holloywood
9 h. 15			Curtain Time	Mus. Myriorama
9 h. 30				
9 h. 45				Panorama
10 h. 00	Nouvelles	Radio-journal	CBC News	
10 h. 15	Causerie	Causerie	Talk	
10 h. 30	Piano	Piano	Piano	Sportscast
10 h. 45				
11 h. 00	Fermeture	Musique de...	BBC Newsreel	
11 h. 15			Talk	
11 h. 30		Orchestre	Music	

JEUDI

	CKCH	CBF	CBO	CKCO
6 h. 00				
6 h. 15				
6 h. 30		Bulletin	CBC News	
6 h. 45			Morn. Melodies	
8 h. 00	Radio-journal	Radio-journal	CBC News	Serenade
8 h. 15	Elévations	Elévations	Devotional Period	Coffee Time
8 h. 30	News	Mélodise	Musical March	Newscast
8 h. 45	Mason			Watching the..
9 h. 00	Variétés mat.	Pot-pourri	Breakfast Club	Meditations
9 h. 15				Across the sea
9 h. 30	Concert du matin	Les chansons		Salon Souvenirs
9 h. 45	Mason	Belles mélodies	While you work	Voice of Memory
10 h. 00	Sur les ondes	Sur les ondes	School of Air	Morning Music
10 h. 15	Pour vous plaire	Confidences		Vocal Gems
10 h. 30	Chansonnettes	Vie de famille		Newscast
10 h. 45	Détente	Détente	Hour of Prayer	CKCO presents
11 h. 00	Mason	Grande Soeur	Road of Life	From Coffe Shop
11 h. 15	Mélanie Rancourt	Mél. Rancourt	Master Musicians	Magic Mirror
11 h. 30	Chansonnettes	Les troubadours	Soldier's Wife	Serenade
11 h. 45	Cavalcade		Lucy Linton	I'll Take Music
12 h. 00	En dinant	Jeunesse dorée	BBC News	Newscast
12 h. 15		Quelles nouv ?	Big Sister	On the Farm Fr
12 h. 30	Réveil rural	Réveil rural	Farm Broadcast	Luncheon Salon
12 h. 45				
1 h. 00	Chansonnettes	Rue Principale	BBC News	
1 h. 15	Nouvelles	Radio-journal	Happy Gang	Interlude
1 h. 30	Disques français	Tante Lucie		Music to Remem..
1 h. 45	Liptonaires	Liptonaires	Melodies	
2 h. 00	Esquisse musicale	Colette et Roland	Divertimento	Instrumental
2 h. 15	Mason	Intermède	Musical Prog.	Songs
2 h. 30	La femme	La femme...	Valse Memories	Rythm Parade
2 h. 45	Récital de piano	Chansonnettes	Music in the...	Ogilvie Singers
3 h. 00	Music Hall	Music-Hall	Women of...	Good Music
3 h. 15			Ma Perkins	
3 h. 30	Grands maîtres	Ch.-d'eu. en mus.	Pepper Young	Newscast
3 h. 45			Right to happi..	Plantation Echoes
4 h. 00	Mason		Liptonaires	Rainbow
4 h. 15	Avis de décès		CBC News	
4 h. 30	Radio-Collège	Radio-Collège	Modern Mus.	Serenade
4 h. 45			Song Recital	
5 h. 00			Concert Classcis	Time Was...
5 h. 15			Songs for You	Superman
5 h. 30	Récital	Récital	Front Line Fam.	TBA
5 h. 45	Romances	Les cotes	Service Scouts	Adventures
6 h. 00	Airs de Valse	Radio-Canada	Western Five	Newscast
6 h. 15	Nouvelles	Radio-journal	CBC News	Candlelight
6 h. 30	Mus. légère	Actualité	Prog. Summary	
6 h. 45	Musique choisie	Musique légère	BBC News	Drama
7 h. 00	Séraphin	Séraphin	Alouette Quartet	Lum and Abner
7 h. 15	Maîtes chanteurs	Métropole	Guide Week	Services
7 h. 30	Causerie	Les ménestrels	Rythm Music	Hit Parade
7 h. 45	Fantaisie	Fantaisie mus.	News Roundup	Show Shop
8 h. 00	Quat. Alouette	Quat. Alouette	Drama	Frank Morgan
8 h. 15				
8 h. 30	Le mot S.V.P.	Le mot S.V.P.	Voice of Victor	TBA
8 h. 45				
9 h. 00	Radio-Carabins	Radio-Carabins	Kraft Mu. Hall	Green Hornet
9 h. 15				
9 h. 30			Fighting Navy	Can. Cavalcade
9 h. 45				
10 h. 00	Radio-journal	Radio-journal	CBC News	Listen
10 h. 15	Causerie	Causerie	Talk	
10 h. 30	Petite Symphonie	Petite Symphonie	Symphonette	Rudy Vallee
10 h. 45				
11 h. 00	Fermeture	Airs d'opérette	BBC Newsreel	News
11 h. 15		Prog. m. sical	London Letter	
11 h. 30		Musique du...	Music of...	

HORAIRE DU CINÉMA

CENTRE — "Bowery to Broadway": 12 h. 40, 2 h. 55, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 40. Dernière représentation à 9 h.

ELGIN — "The Crime Doctor's Courage": 12 h. 55, 3 h. 10, 5 h. 40, 8 h. 10, 10 h. 40. "Leave It to Blondie": 2 h. 05, 4 h. 25, 6 h. 50, 9 h.25. Dernière représentation à 9 h. 25.

REGENT — "The Very Thought of You": 12 h. 50, 2 h. 55, 5 h. 05, 7 h. 20, 9 h. 30 . Dernière représentation à 9 h.

CAPITOL — "Meet Me in St-Louis": 12 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 45, 7 h. 9 h. 15. Dernière représentation à 8 h. 55.

CARTIER — "San Diego I Love You" et "Wing and Prayer".

LAURIER — "Girl from Monterey" et "Andy Hardy's Blonde Trouble".

PETIT-THEATRE — "Lady Let's Dance": 2 h., 8 h. 30. "Made For Each Other": 3 h. 30, 7 h., 10 h. Dernière représentation à 8 h. 30.

Treadwell (Ont.)

TREADWELL, (Ont.), le 19. — (D.N.C.) — M. et Mme Lucien Séguin, de Wendover, étaient en promenade chez leur frère et beau-frère, M. et Mme Olida Séguin, récemment.

MM. et Mmes Francis Sénécal et Edward Sénécal étaient les hôtes de M. et Mme René Ouellette, de Papineauville, dernièrement.

M. Lionel Rivard est de retour d'un voyage à St-Casimir et Montréal où il a visité ses nombreux parents et amis.

M. Napoléon Séguin a passé quelques jours en visite à Montréal où il a assisté aux funérailles de sa soeur, Mme J. Robert.

M. et Mme Palma Quesnel nous sont revenus enchantés d'une promenade à St-Agathe-des-Monts et Montréal où ils ont visité leurs nombreux parents et amis.

High Falls (Qué.)

HIGH-FALLS, Qué., le 19 — (D.N.C.) — Mlle Noëlla Thom, de Poltimore, a rendu visite à Mme Albert Faubert, en fin de semaine.

Mlle Hermentine Faubert était l'hôte de sa soeur, Mme O. Cyr, de White-Deer, ces jours derniers.

M. D. Nitsky, de Denholm, passe la fin de semaine dans la famille Emile Brunke.

M. Roy Chestlock était à Val-des-Bois, par affaires, vendredi.

Mme Fred Woodstock a fait un voyage d'affaires à Buckingham, ces jours derniers.

Mme O. Cyr, de White-Deer, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Jos Faubert, dimanche dernier.



Ci-dessus le lieutenant-colonel W.-ERIC HARRIS, de Sarnia (Ont.), actuellement représentant du ministère des Affaires des anciens combattants à Londres, qui contribua au perfectionnement du canon-projecteur à bombes-fusées qui sème la mort et la destruction parmi les troupes allemandes sur le front ouest.

(Photo Armée canadienne outre-mer)

Recettes du Can. National

MONTREAL, le 21 — Les recettes d'exploitation du Canadien National pour le mois de février, 1945, se sont élevées à $31,229,000 et les frais d'exploitation à $28,133,000., laissant une recette nette de $3,096,000. Les recettes d'exploitation pour le mois de 1944 correspondant se sont élevées à $33.874,000., les frais d'exploitation à $28,325,000. et les recettes nettes à $5,549,000.

Les recettes d'exploitation pour les deux premiers mois de l'année se sont élevées à $63,797,000., les frais d'exploitation à $56,847,000 et les recettes nettes à $6,950,000., chiffres que l'on compare à $36,970,000. de recettes, $56,393,000 de frais et $10,572,000 de recettes nettes pour la période de 1944 correspondante.

Ste-Anne de Prescott. Ont.

STE-ANNE-DE PRESCOTT, Ont, le 21 —(D.N.C.)— M. Jake Brassard, de Fort-William, Ont., a rendu visite à M. et Mme Fred Perrier, de Ste Anne, ces jours derniers.

M. Roma Charlebois et Mlle Alberte Charlebois, de Ste-Marthe, ont visité M. Raymond et Mlle Annette Lanthier, de Ste-Anne, la semaine dernière.

M. Roland Leroux, de Ste-Anne, a passé quelques jours à Mont-Roland et Ste Adele, dernièrement.

M. et Mme Roland Lalonde et leur fils Claude, ont visite la famille Hector Sabourin, de St-Rédempteur, dimanche.

Mlle Jeanne d'Arc Sabourin passe quelque temps chez sa soeur, Mme Raymond Leroux, de Ste-Anne.

Mme Philippe Lortie et Mlle Huguette Bertrand de Ste-Anne, ont passé quelques jours à Montréal, dernièrement.

M. et Mme Aldéma Biard étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Léonette Beaulieu, de St-Eugène, a passé quelques jours chez sa tante, Mme Albert Roy, dernièrement.

Pertes dans l'aviation

Le quartier général de l'aviation militaire canadienne nous communique ses 1145e et 1146e listes officielles des morts, blessés et disparus. On y remarque :

Disparus en service actif: le sergent de section Claude Gerald Berges, époux de Mme C. G. Berges, 166, rue Aberdeen, Québec, Qué. Le sous-officier Joseph Roger Savard, fils de M. Odilon Savard, 553, rue Nicolet, Montréal, Qué.

Réputé mort pour fins officielles: l'officier-pilote Harold John Barrons, fils de M. Howard Barrons, 8337 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.

Tué en service actif: le sous-ficier breveté **LAURENT-THEODORE CHEVRIER**, fils de M. J. D. Chevrier, 207 est, 6ième avenue, Cornwall, Ont.

Maniwaki, Qué.

MANIWAKI, (Qué.), le 19. — (D.N.C.) — Miles Jacqueline et Mirielle Michaud et Albertine Carrière étaient à Mont Laurier, dimanche.

Mme Frank McConnery, de Lytton, est à Maniwaki pour quelques jours.

Mme Laurent Scullion est retournée chez elle après avoir passé quelque temps à l'Hôpital St-Joseph.

M. Ulric Nault, de Messines, a visité Maniwaki, vendredi dernier.

M. Aldé St-Jacques, de Messines, est actuellement à Maniwaki.

M. Elus Lacroix, employé de M. J. B. Nault, a failli être victime d'un grave accident et perdre la vie en travaillant à scier du bois; il fut juste égratigné. Il est hospitalisé à Maniwaki.

M. Albert Lamarche, de Gracefield, est retourné chez lui.

M. Louis-Philippe Bouchard, de Montréal, est actuellement en tournée de propagande pour une doctrine politique assez obscure; il partira ces jours-ci.

M. Philippe Capayhony, du Lac Barrière, est hospitalisé pour quelques jours.

Le jeune Louis Patry, du Barrage Lacroix, est retourné chez lui après avoir passé quelque temps a Maniwaki.

M. Real Bourgeois passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Elzéar Bourgeois.

Le jeune Raymond Jetté est hospitalisé depuis quatre jours.

Mme Ludger Galarneau, de Val Guertin, est à Maniwaki pour quelque temps.

Mme Rene St Denis, de Messines, est retournée chez elle après un séjour à Maniwaki.

Congrès:

Il se prépare pour le 24 mai, un grand congrès pour les étudiants de tous les collèges et écoles du diocèse de Mont-Laurier.

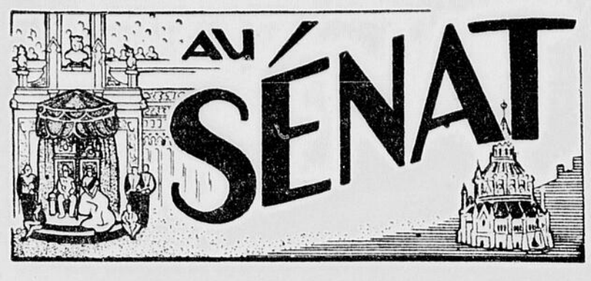
Un comité régional est formé à Maniwaki et s'occupera de l'organisation de cette journée pour toutes les paroisses de la Gatineau. C'est pour former ce Comité que vendredi dernier, nous arrivaient de Mont-Laurier, M. l'abbé Parent, aumônier diocésain de la jeunesse étudiante et MM. Marcel St-Louis, Henri Coursol et Mlle Cécile Blais, ses aides de camp.

A l'unanimité, M. le professeur Boisvert fut nommé grand chef de ce comité. Plusieurs jeunes gens et jeunes filles se sont intéressés à la formation de ce groupe et prêteront main forte à la réalisation de ses activités. Ces jeunes se réuniront tous les vendredis soirs pour organiser leur action.

Résultats du concours de février: —9e Jeannine Dionne; 8e Carmelle Auger et Barbara Quaille; 7e Marguerite Bélec et Joyce Milmore; 6e Alice Keeney, Jeanne-Mance Chénier et Lorraine Hogan; 5e Paulette Dallaire et Norma McCaffrey; 4e B., Murielle Auger; 4e A, Jeanne Mance Savarel et Loretta Donahue; 3e Alma Labelle et Rose-Marie Nault; 2eB Adrienne Marenger; 2e A, Lucille Mantha et Marguaret Murphy; 1ère B, Jocelyne Leclair et 1ère A Denise Nault.



Groupe de pirates dans "TREASURE ISLAND", spectacle des Minto Follies à l'Auditorium les 22, 23 et 24 mars et matinée samedi. Billets chez Lindsay et à l'Auditorium.



Le Sénat entamera aujourd'hui le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, que prononcera l'hon. Cyrille Vaillancourt et que secondera l'hon. Wishart-L. Robertson. La Chambre haute a consacré sa séance d'hier à évoquer la mémoire de deux sénateurs décédés depuis la prorogation du 31 janvier, les hon. Thomas Cantley et Frank-B. Black, tous deux progressistes-conservateurs, le premier de la Nouvelle-Ecosse, le second, du Nouveau-Brunswick.

C'est le leader du gouvernement, l'hon. J.-H. King, qui a, le premier, fait l'éloge des disparus. Du sénateur Cantley, il a rappelé la carrière dans le monde des affaires et de l'industrie, les services rendus au pays durant la dernière guerre comme président de la Commission des munitions et des ressources, et ses vingts années de vie publique, dont dix à la Chambre des Communes et autant au Sénat. Le Dr King a aussi évoqué le souvenir du sénateur Black, officier supérieur de l'armée canadienne durant la première grande guerre, homme d'affaires avantageusement connu et débater actif au Sénat.

Le chef de l'opposition, l'hon. C.-C. Ballantyne, a dit des deux disparus qu'ils avaient rendu des services inappréciables au Sénat. Il pleure dans le sénateur Black un ami personnel dont la voix éloquente faisait autorité à la Chambre haute; et il énumère les points saillants de sa carrière. Comme membre du gouvernement canadien durant la guerre de 1914-18, M. Ballantyne a été en mesure des services rendus par le sénateur Cantley dont les conseils, dit-il, ont rendu possible la fabrication d'obus au Canada, production de guerre que le gouvernement d'alors hésitait à entreprendre, à cause de l'incertitude dans laquelle il se trouvait sur la possibilité de produire ce genre de munitions en notre pays.

L'hon. George-B. Jones, progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, a connu intimement le sénateur Black, dont il a été l'associé dans un certain nombre d'entreprises. Il le tient pour un de nos meilleurs hommes d'affaires qui a su rendre importantes des entreprises commencées fort modestement, tout en prenant une part active à la vie politique, de sa province d'abord, puis du pays.

L'hon A.-B. Copp, libéral du Nouveau-Brunswick, souligne la part qu'a prise le sénateur Black dans l'assèchement de marais qui ont été transformés en une riche région agricole; bien qu'adversaires en politique, le défunt et lui-même habitèrent près de 50 ans la même ville et leur amitié ne s'est jamais démentie.

L'hon. William Duff, libéral de la Nouvelle-Ecosse, évoque les relations d'amitié qu'il eut avec le sénateur Cantley malgré leurs divergences en politique; c'est un homme que tout le monde respectait et dont on recherchait les conseils, dit-il.

L'hon. Félix-P. Quinn, progressiste-conservateur de la Nouvelle-Ecosse, déclare que le Canada a besoin de beaucoup d'hommes comme le sénateur Cantley, en qui il voit un homme de convictions fortes et d'un courage à toute épreuve.

Après cette série d'éloges de collègues récemment disparus le Sénat s'ajourna à trois heures cet après-midi, alors qu'il ouvrira le débat sur le discours du trône.

St-Albert. Ont.

ST-ALBERT, Ont., —(D.N.C.)— **Naissance**—A M. et Mme Léopold Génier née ,Simonne Ménard) est né un fils, baptisé Joseph-Donald-Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Génier, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Edouard Richer née (Gertrude Benoit) est née une fille, baptisée Marie-Madeleine-Patricia-Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Richer, grands-parents de l'enfant.

Divers — Mme Mathias Lavergne et sa fillette, Clarisse, étaient de passage à Cornwall, la semaine dernière, à l'occasion des funérailles de M. Ovila Lemieux.

Mme Philippe Goulet ainsi que Mlle Gracia Brisson, institutrice ont visité leurs parents de Cornwall, récemment.

M. et Mme Emérie Lebrun de Cornwall ont rendu visite à M. et Mme Paul Lebrun ainsi qu'à leurs nombreux parents d'ici, dernièrement.

Mme Adrien Racine a visité ses parents de Cornwall ces jours derniers.

Bouchette

BOUCHETTE, (Qué.) — (D.N.C.) — Le 8 mars dernier, est décédé M. David Roy, après quelques semaines de maladie; il était âgé de 81 ans et résidait à Bouchette depuis trente ans. Il épousa Mlle Délina Morin, de Gracefield, il y a 58 ans.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, un fils, Maxime, de Sturgeon Falls; cinq filles, Mme Noël Rochon (Annie). Mme Nazaire Richard (Oliva), Mme Ulysse Brisson (Célina), et Mme Jean-Paul Patry (Rachelle), toutes de Bouchette et Mme Ulysse Côté (Yvonne), de Campbells-Bay et trois frères: Joseph Wilfrid et Albert Roy, tous trois de Gracefield; cinq soeurs: Mme Antoine Lacroix, de Hull, Mme J.-B. Caron, de Maniwaki, Mme Olivier St-Jacques, de Hull, Mme Joseph Labelle, du Lac-Ste-Marie, Mme Joseph Ethier, de Bouchette.

Il laisse en outre trente et un petits-enfants et quarante arrières petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 10 mars en l'égiles St-Gabrel de Bouchette. La dépouille mortelle reposait à sa demeure.

La levée du corps fut faite par le Révérend J. N. Richard, curé de cete paroisse.

Le service fut chanté par le curé de la paroisse assisté comme diacre par le Rév. curé Gravelle de Messines et comme sous-diacre par M. l'abbé Gaëtan Pelletier vicaire de Gracefield. Mlle Alice Latour organiste de Gracefield touchait L'orgue.

Les porteurs étaient ses six petits-fils: Oswald et Guy Richard, J.-Paul Brisson, Hervé Rochon, J.-Claude Patry et Edgar Labelle.

La famille offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

Masson (Qué.)

MASSON, Qué., — (D.N.C.) — **Activités sportives de l'Ecole St-Jean de Brébeuf de Masson 1944-1945**

Malgré la courte période d'hiver notre école a connu une excitante saison de hockey.

Chez les Séniors, les "Etoiles" de M. Ouellette ont remporté le championnat en triomphant des "Lions" de J. G. Gauthier. MM. R. Lacelle et J.-M. Charron furent les meilleurs compteurs de la ligue.

Chez les juniors: les "Panthères" de J.-P. Chénier furent les vainqueurs; ils ont défait tour à tour, le Canadien de T. St-Onge, le Toronto de G. Rochon et le Détroit de J.-P. Chartrand. Chez les Petits futurs étolies du hockey, le club de J.-P. Blais; les Tigres' gagna la coupe en trimophant le club J.-R. Rochon, le Champlain.

ABATTU, SOUFFRETEUX
Ce tonique vous ranimera:
LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss Toniques LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS— (1) favorise l'élimination des reins, des intestins, (2) tonifie, appétit, estomac, (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion (4) aide à éviter le gaz $1.00, 50c, 25c Pharmacies.
(TABLETTES)
HERBES INDIGENES DE BLISS

Fourbu? Courbaturé? Ankylosé?
tapotez du
LINIMENT SLOAN

TOUTE CETTE SEMAINE
Maria MONTEZ
Susanna FOSTER
Jack OAKIE
Turhan BEY
BOWERY TO BROADWAY
with
LOUISE ALLBRITTON FRANK McHUGH
ANN BLYTH DONALD COOK
LEO CARRILLO ANDY DEVINE
EVELYN ANKERS ROSEMARY DeCAMP
THOMAS GOMEZ RICHARD LANE
and
Donald O'CONNOR Peggy RYAN
CENTRE

FRANCAIS
Aujourd'hui dernier jour
"JOHNNY DOESN'T LIVE HERE ANYMORE"
avec Simone Simon
aussi
"GHOST THAT WALKS ALONE"
avec Arthur Lane

Aujourd'hui et demain
"SAN DIEGO I LOVE YOU"
avec Jon Hall, Louise Allbritton
aussi
"WING AND PRAYER"
Don Ameche, Dana Andrews
CARTIER

Little THEATRE
Aujourd'hui dernier jour
"MADE FOR EACH OTHER"
avec James Stewart, Carole Lombard
aussi
la patineuse Bélita dans
"LADY LET'S DANCE"

LAURIER
Aujourd'hui et demain
"GIRL FROM MONTEREY"
avec Armida et Edgar Kennedy
aussi
ANDY HARDY'S BLONDE TROUBLE"
avec Mickey Rooney

2 — grands films français, demain — 2
PREMIÈRE FOIS AU CANADA!
JULES BERRY
JOSSELINE GAEL
ET LE VIGAN
DANS
CHAMBRE 13
AVEC
MILLY MATHIS
ET LE PETIT BOUTON
Maurice ESCANDE
Jacqueline DAIX
Bernard LANCRET
"Les DEUX GAMINES"
—DERNIER JOUR—
"ARSENIC AND OLD LACE"
Rideau
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

L'International Nickel présente un bénéfice net de plus de $25,000,000

Le rapport de l'International Nickel Company of Canada, Limited et de ses filiales pour l'année terminée le 31 décembre 1944, et présenté par M. Robert C. Stanley, président de la Compagnie et du Conseil d'Administration, constate un bénéfice net, exprimé en dollars américains, de $26,927,652 après déduction de tous frais, dépréciation, impôts etc., et représentant, outre les dividendes privilégiés, $1.71 par action ordinaire.

Ce chiffre est inférieur de $4,199,552, ou 29c par action ordinaire, à celui de $31,127,204, équivalant à $2. par action ordinaire, pour l'année 1943.

Pour le dernier trimestre, le bénéfice net a été de $6,905,594 comprenant $400,000 estimés comme portion remboursable des contributions sur bénéfices de guerre), ce qui représente, outre les dividendes privilégiés, 44c par artion ordinaire, comparativement à $6,335,668, ou 40c par action ordinaire, pour le trimestre terminé le 30 septembre 1944. Dans le dernier trimestre de 1943, le bénéfice net était de $7,921,753 (comprenant $300,000 estimés comme portion remboursable des contributions sur bénéfices de guerre), ce qui représentait 51c par action ordinaire.

"Durant l'année 1944, déclare M. Stanley dans ses remarques aux actionnaires, notre principal objectif a continué d'être la production des métaux "stratégiques" en quantités suffisantes pour suffisantes pour suffire aux besoins des Nations-Unies. Nous y avons eu dépit du fait que la production du nickel a été moindre qu'en 1943, par suite de la pénurie de main-d'oeuvre et de l'emploi d'ouvriers sans expérience. Ces facteurs défavorables ont contribué aussi a haussre les frais de production. Avec une main-d'oeuvre suffisante, nos établissements sont outillés pour une production record."

Le bilan accompagnant le rapport annuel tient compte du payement de $20.000.000 en dollars américains, réparti sur une période de six années, et qui sera fait au gouvernement canadien par le gouvernement de l'Union des Républiques Soviétiques comme prix de la propriété nickélifère de la Compagnie dans le nord de la Finlande.

Le président Stanley termine ainsi ses observations aux actionnaires :"Maintenant que la guerre, rendue à sa sixième année, semble toucher à sa fin, il faut nous préparer pour la période qui va suivre. Nous somme chanceux de n'avoir aucun sérieux besoin de restauration à envisager. Nous avons appris bien des choses des recherchse industrielles que nous avons activement poursuivies depuis la dernière guerre et nous nous proposons d'élargir encore notre personnel de techniciens. Nos ventes commerciales devraient continuer d'augmenter, comme elles l'on fait depuis que notre division des Recherches et Développements a été créée en sement des ventes de l'acier inoxy-1922. Nos raffineries de nickel devraient bénéficier de l'accroisdable et tout indique que le marché des produits de nos usines de laminage s'étendra aussi. En somme, nous croyons que, par suite des utilisations nombreuses du nickel pour fins de guerre, si nous suivons de bons procédés de recherches, de publicité et de vente, nous trouverons des débouchés pour nos produits variés, dans la période qui suivra la guerre."



Les PLAYER'S MILD
Unies - ont un papier "Imperméable" qui ne colle pas aux lèvres.

Sur terre ou sur mer, le nom Player's est reconnu comme Garantie de Qualite qui ne se dément pas.

Les Player's Plaisent
MILD ou MEDIUM
"C'EST LE TABAC QUI COMPTE"

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

Session fédérale

Le gouvernement prendra toutes ses responsabilités à la conférence d'avril

Le premier ministre, expliquant les cinq points de la résolution de lundi, demande que la voix du Canada soit une à San-Francisco — Les cinq grandes puissances

"Il importe, au Canada, que ses délégués à la conférence de sécurité mondiale puissent compter sur l'appui le plus ample possible du Parlement et de la population, et que nos délégués parlent d'une voix claire, ferme et une. Mais le gouvernement prendra lui-même toutes les responsabilités que lui impose la constitution en ce qui concerne et le choix de la délégation et les décisions qu'on pourra prendre à San-Francisco. Voilà ce que le premier ministre King déclara hier à la Chambre des communes, en ouvrant le débat sur l'attitude du Canada à la prochaine conférence internationale des Nations-Unies.

Dans un discours de deux heures, attentivement écouté par tous les députés présents, le premier ministre exposa les cinq points de la résolution qu'il présentait lundi, fit l'historique des pourparlers qui, depuis la Charte de l'Atlantique jusqu'aux propositions de Dumbarton Oaks complétées par les décisions de Yalta, ont préparé la constitution de l'organisme international de paix, discuta les projets qui seront soumis à la conférence de San-Francisco, et termina, en disant qu'il ferait connaître la composition de la délégation canadienne seulement après l'adoption de la résolution présentement à l'étude.

M. Coldwell, leader de la C.C.F. a déclaré que la résolution, présentée par le premier ministre, devrait recevoir l'appui unanime des deux Chambres. "La C.C.F., dit-il, est en faveur de la sécurité colective et pour tout ce qu'elle comporte."

M. R.-B. Hanson, député conservateur progressiste de York-Sun-

(suite à la page dix)

Décès du sergent Jeremiah Berigan

Jeremiah Berigan, autrefois sergent-major au département de la police d'Ottawa, est décédé hier à sa demeure, 636 ouest, rue Somerset. Il était âgé de 86 ans.

M. Berigan, qui avait été au service de la sûreté pendant quarante ans, avait patrouillé les rues de la capitale au temps où les gens déambulaient sur des trottoirs de bois. Il s'était enrôlé dans la police locale en 1888 et avait pris sa retraite en 1930, après 42 ans de service.

Fils de M. et Mme Michael Berigan, il était né à Jockvale, Ont., et était venu s'établir à Ottawa en 1888. Il faisait partie de la paroisse St-Patrice. Il avait épousé Julia Brophy, qui l'a précédé dans la tombe, il y a 8 ans.

M. Berigan laisse un fils, Gérald, d'Ottawa, deux filles, Maysie et Agatha Berigan, toutes deux d'Ottawa, ainsi qu'un frère, Michael Berigan, de Fernie, Colombie canadienne.

La dépouille mortelle repose aux salons funéraires McEvoy, 235, rue Kent, et le service sera chanté en l'église St-Patrilie.

31 ANS DE SERVICE

L'inspecteur John Barlow, de la sûreté municipale compte aujourd'hui 31 ans de service avec la police locale. Il s'était joint à la police en 1914 et depuis plusieurs années, il est en charge du service de la circulation.



S. FRANK SAMUEL



ALEX SAMUEL

Les frères Frank et Alex Samuel, fondateurs de la plus considérable fabrique de poupées dans l'empire britannique, dont on célébrera demain le 25e anniversaire de fondation. La manufacture a ses ateliers à Toronto, et depuis 25 ans, les frères Samuel distribuent leurs poupées sur tous les marchés du globe.

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation d'une manufacture de poupées

Demain, le 22 mars, les plus grands manufacturiers de poupées dans l'empire britannique, connus sous le nom de "Reliable Toy Co." de Toronto, célébreront leur 25e anniversaire de fondation.

De ses humbles débuts dans un atelier d'une pièce, à l'arrière d'un magasin de la rue Queen, cette importante compagnie canadienne est devenue, au cours des 25 dernières années de progrès constants, la plus considérable fabrique de poupées de l'empire.

En 1920, les deux frères Samuels fondèrent l'entreprise qui devait connaître 25 années de progrès. Aujourd'hui, S.-Frank Samuels en est le gérant-directeur et administrateur des ventes, tandis que son frère Alexandre Samuels est directeur de la production et gérant de la manufacture.

C'est là toute l'histoire de l'application des recherches scientifiques, de l'amélioration dans la qualité des matériaux, de la technique, et des méthodes de production, et l'analyse et l'accès aux marchés propres à la vente des poupées à travers le monde.

Les frères Samuels ont dû, en effet, voyager un peu partout dans le monde afin d'étudier les goûts des peuples dans leur choix du genre de poupées qu'ils préféraient. Mentionnons ici que la poupée "Pickaninny", (petite négresse), très en vogue au Canada, ne fut pas en faveur en Afrique du sud, en dépit d'une population de 70 pour cent de noirs. Il fallut modifier la robe de la poupée afin de lui donner le style et la couleur locale. Et ce fut "Topsy" qui obtint un grand succès. Il en fut de même pour tous les marchés mondiaux.

Avec ses 25 années d'expérience, la "Reliable Toy Company", qui connait à fond les marchés locaux et étrangers, espère prendre encore plus d'ampleur dans les 25 années d'après-guerre.

Dernière heure

(Suite de la 1ère page)

tournée du Canada et des Etats-Unis dans le bombardier Lancaster **Aries**, est restée en Grande-Bretagne, après une tournée de dix-huit mille milles.

* * *

AVEC L'ARMÉE CANADIENNE EN ALLEMAGNE, le 21. — (P.C.) — Des gardes-malades, faisant partie d'une unité organisée à Winnipeg pour l'évacuation des blessés, ont suivi la 1ère armée canadienne en Allemagne.

* * *

DU QUARTIER GENERAL du 21e groupe d'armée, le 21. — (P. A.) — On révèle que la 11e division blindée britannique est la même unité qui a accompli l'avance record de la plaine de Caen pour emporter le port d'Anvers en septembre dernier — elle a parcouru 96 milles en 26 heures.

* * *

GLASGOW, le 21 — (PC) — Le secrétaire aux Affaires étrangères, Anthony Eden, a dit ce soir, à une assemblée du parti conservateur écossais, que le conférence de San-Francisco sera une nouvelle expérience dans les relations internationales "qui pourrait bien être la dernière chance donnée au monde de se rétablir".

* * *

Canadian General Electric Co., Limited, a annoncé que la construction d'unenouvelle usine-annexe de $400,000 pour fabriquer de la résine synthétique commencera prochainement à Davenport Works, Toronto. L'usine fonctionnera à plein rendement en juillet prochain, disent les autorités de la compangie.

* * *

LONDRES, le 21, (PC) — Une dépêche de l'agence française de presse venant de la Cité Vaticane dit aujourd'hui que le Saint-Siège a nié les rumeurs que le prince Rupprecht, de Bavière, et un groupe d'Allemands soient arrivés là, en vue de demander la médiation pour obtenir l'établissement d'une Bavière indépendante.

* * *

TORONTO, le 21, (PC) — Les souscriptions à la Croix-Rouge canadienne, dans sa campagne nationale pour recueillir des fonds, est de $7,480,291, soit 75 pour cent de son objectif de $10,000,000, annonce-t-on aujourd'hui.

* * *

CRICCIETH, (Pays de Galles), le 21, (PC) — On rapporte aujourd'hui que l'état de santé du comte Lloyd-George, premier ministre de Grande-Bretagne pendant la première Grande Guerre, est encore faible. Il est extrêmement faible depuis quelques jours à sa demeure, à Lanystumdwy, près d'ici.

* * *

TORONTO, le 21, (PC) — Alex Maclaren, directeur du service sur les fermes d'Ontario, ministère de l'agriculture, a demandé aujourd'hui aux élèves de high schools de s'enrôler dans les camps de service sur les fermes en Ontario, dont quatre seront ouverts le 12 avril.

* * *

LONDRES, le 21. — (Reuter) — Une déclaration prochaine sur les progrès des négociations de Moscou, en vue de former un nouveau gouvernement polonais, basé sur l'entente de Yalta, par le premier ministre Churchill ou le secrétaire aux affaires étrangères Eden, a été promise aujourd'hui en chambre des communes par Richard Law, ministre d'Etat.

* * *

TCHOUNG-KING, le 21. — (PA) — Les troupes chinoises ont fait irruption par la porte du nord de la ville murée de Tayu, province de Kiang-si, dans le centre de la région minière Wolfram, Chine, et se sont battues de maison en maison dans les limites de la forteresse, annonce ce soir le haut commandement chinois.

* * *

TORONTO, le 21. — (PC) — Le manquement du gouvernement Drew de joindre le programme fédéral de santé nationale a résulté en une perte de $20,000, montant accordé pour fins de récréations en vue d'aider au rétablissement des jeunes délinquants, nous dit le Contrôleur Stewart Smith dans un rapport au comité civique de bien-être.

L'École Industrielle d'Alfred rend hommage aux Soeurs Grises de la Croix

ALFRED, (Ont.) — De brillantes fêtes dans Ottawa et à maints autres endroits ont commémoré le centenaire de la fondation des Soeurs Grises de la Croix. D'éloquents témoignages d'estime leur sont parvenus d'un peu partout.

Dans la paisible paroisse de St-Victor d'Alfred, une note d'admirative sympathie, et combien touchante, est montée vers nous de la bienfaisante institution que dirigent les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes: nous voulons dire l'Ecole Industrielle où garçons et jeunes gens reçoivent une éducation soignée qui fera d'eux, de solides chrétiens et de braves citoyens.

Les liens de sympathie qu'unissent la Communauté des Soeurs Grises de la Croix à celle des Frères des Ecoles Chrétiennes sont séculaires. N'est-ce pas à leurs classes de Montréal que, au début de février 1845, Mère Elizabeth Bruyère allait s'initier à leurs excellentes méthodes d'enseignement? Le Père Telmon voulait pour Bytown "une école comme celles des Frères, ni plus ni moins"... et Mère Bruyère donna à Bytown, une école "comme celle des Frères".

Lorsque les Frères des Ecoles Chrétiennes ouvraient leur première maison dans Ottawa, en 1865, c'est à leur charité que Mère Bruyère confia l'instruction des chers orphelins dont la vaillante Soeur Thibodeau s'était faite la protectrice et la mère.

Le 3 mars dernier marquait le centième anniversaire de l'ouverture de la première école bilingue de l'Ontario par Mère Elizabeth Bruyère, dans un hangar à deux étages, situé rue St-Patrice, Ottawa. C'est le jour que les chers Frères d'Alfred choisirent pour rendre hommage à la Congrégation centenaire. Des invitations furent envoyées à la maison-mère et à nos maisons de Rockland, L'Orignal, Hawkesbury et Chute-à-Blondeau. De partout on répondit avec empressement. Mère St-Maximilien représentait notre Très Honorée Mère St-André-Corsini, supérieure générale.

Donc, à 9 heures de la matinée, les Soeurs Grises de la Croix du Couvent assistent à une grand' messe d'actions de grâces dans la chapelle de l'Ecole Industrielle, magnifiquement parée. La chorale de l'Institution exécute la messe à quatre parties. L'aumônier, M. l'abbé Salvador Grenon, prononce le sermon: une pièce de haute éloquence où la poésie la plus délicate s'allie au sentiment religieux dans l'hymne de louange à la vie religieuse et d'action de grâces à Dieu, de qui découle tout bienfait.

Dans l'après-midi, grande séance par les élèves dans leur salle de réception. Programme bilingue varié: chants, récitations et saynètes où les notes graves, tendres et comiques se mêlent avec bonheur. Une large part du programme est un hommage direct à l'oeuvre séculaire des Soeurs Grises de la Croix. Il y a présentation d'une bourse et d'adresses en anglais et en français, artistement enluminées par un des professeurs.

Dans les remerciements qu'elle adresse aux Révérends Frères et à leurs élèves, Mère Saint-Maximilien rappelle avec émotion la précieuse assistance donnée à la Congrégation naissante par les chers Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le Révérend Frère Directeur termine la séance par une allocution dont nous reproduisons la finale: "Unis à toutes les âmes reconnaissantes du bien que vos Soeurs leur ont prodigué, nous magnifions le Seigneur pour toutes les précieuses et innombrables bénédictions qu'Il s'est plu à répandre sur vos oeuvres variées selon les nécessités du moment. N'êtes-vous pas les ouvrières de la charité sous toutes ses formes? Cette fête intime organisée en votre honneur nous permet de nous unir aux âmes qui vous sont chères, pour vous remercier à notre manière et vous adresser nos félicitations pour les superbes succès et les magnifiques progrès réalisés en toutes sphères".

L'assistance se réunit ensuite devant l'autel d'où le Christ rayonnant dans son Ostensoir d'or répand Ses bénédictions sur les chers élèves, leurs dignes éducateurs et leurs obligées en cette heureuse journée.

Les obligées, Révérends Frères, ce sont les Soeurs Grises de la Croix que vous avez si gracieusement convoquées à cette charmante fête du 3 mars, fête dont elles garderont un bien précieux souvenir. Elles formulent pour vous le voeu que vous formuliez pour elles: celui de réaliser tout le bien qu'attend la Providence de l'oeuvre si bienfaisante que vous faites à Saint-Victor d'Alfred.

Communiqué.

Mme C. Martin meurt en laissant 144 descendants

Mme Casimir Martin, née Mary-Ann McCallister, de Limoges, Ont., est décédée le mardi 20 mars, après une longue maladie, à l'âge de 89 ans, en laissant une très nombreuse postérité. Elle naquit à Curran le 19 décembre 1855, où elle épousa, il y a 67 ans, Casimir Martin, décédé en 1932. Paroissienne de St-Viateur de Limoges, elle était Dame de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Moïse et Casimir, de Limoges; cinq filles, Mme Pierre Lalonde, (Vitaline) de Limoges, Mme J.-B. Fournier, (Adèle) d'Ottawa; Mme Eddy McDowd, (Adéline) de New-York, Mme Arthur Delisle, (Alda) de Bourget, Mme Delphis Sicard, (Marie-Anne) de Bourget; un frère, Frank McCallister, de Limoges; cinquante-neuf petits-enfants; soixante-treize arrière-petits-enfants et cinq descendants de la cinquième génération.

Les funérailles auront lieu le vendredi matin, 23 mars. Le cortège quittera les salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, à huit heures, pour se rendre à l'église St-Viateur de Limoges où le service sera célébré à dix heures. L'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

Condoléances du "Droit" à la famille.

En Correctionnelle

Le magistrat Glenn Strike a imposé une amende de $30 et les frais, en correctionnelle, ce matin, à J. K. Clademonos, restaurateur, 288, rue Bank, pour infraction à la loi de régie des coupons de rationnement,

L'accusation stipulait que Clademonos avait émis des chèques dans le but d'escompter à la banque des coupons de rationnement pour le sucre et le beurre, pour lesquels il n'avait pas de crédits suffisants.

On sait que les débiteurs de sucre ou de beurre, etc.., tels les épiciers ou restaurateurs, sont crédités tous les mois d'un certain nombre de coupons de rationnement en rapport avec leur commerce, pour lesquels ils doivent émettre des chèques escomptables à la banque. Toutefois, le débiteur n'est pas autorisé à émettre des chèques pour des quantités de marchandises rationnées plus considérables que le nombre de coupons qu'il a en banque.

C'est le point contre lequel Clademonos avait péché.

Son défenseur, Me Kennedy, ne nia pas la culpabilité de son client, mais fit remarquer au magistrat qu'il n'y avait pas eu tentative de frauder la commission des prix et du commerce, et qu'il s'agissait plutôt de négligence. Et ce fut $30 plus les frais, pour la négligence.

En circulation, trois personnes qui s'étaient permises de filer à plus de 35 milles à l'heure, limite établie par la loi, ont eu à payer $15 et les frais. Ce sont: George Kelly, 193, rue Sparks; Donald C. Richardson, de Stittsville, Ont.; et Sylvio Cyr, 137, rue Friel.

Pour avoir passé à gauche d'un tramway en mouvement, Russell Moffatt, 172, 5ième ave, fut condamné à $10 et les frais.

Pour avoir fait un virage prohibé, Ernest Rolin, 110, King George, Overbrook, a payé $4 et les frais.

Pour avoir manqué à la loi des signaux, Gerald Dupuis, de Casselman; Eugène Ladouceur, 126, Willow; Joffre Ladouceur, 275, rue Dalhousie; et John Murray, 480, Highland ave, Westboro, ont payé, chacun, la somme de $4 et les frais.

Pour ne pas avoir fait d'arrêt complet aux intersections, Orpha Carroll, 273, rue Bank; et Isabel Mayburry, chemin d'Aylmer, ont dû verser $4 et les frais.

Pour avoir stationné à l'entrée d'une ruelle privée, James A. Kelly, 60, rue Stewart, a été condamné à une amende de $4 et les frais.

John Wilson, chemin Merivale, Carlington, et John D. Kelly, ont dû payer la somme de $3, et $2 de frais, le premier pour avoir conduit un camion sur le "Driveway", et l'autre pour avoir négligé de stopper au signal d'arrêt à une intersection.

Pour diverses autres infractions aux lois de circulation, les personnes suivantes ont payé une amende de $2, et les frais. United Delivery, 4, rue Stewart; Howard Foster Dean, 233, Arlington, et Timothy McCarthy, 336, Riverdale.

Funérailles

Mlle Georgianna DESJARDINS

Les funérailles de Mlle Georgianna Desjardins, décédée subitement à sa demeure, 100, rue Bolton, le mardi 13 mars 1945, ont eu lieu vendredi 16 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le cortège quitta les salons Gauthier, 259, rue St-Patrice, à 7 h. 45, pour se rendre à la Basilique où le service fut célébré à huit heures.

Mgr O. Lalonde fit la levée du corps et chanta le service, assisté de M. l'abbé A. Poirier, comme diacre, et de M. l'abbé S. Chartrand, comme sous-diacre. M. l'abbé Lucien Beaudoin dit aussi la messe à un autel latéral.

Dans l'assistance, on remarquait un grand nombre de religieuses des Soeurs Grises de la Croix et des Soeurs du Précieux Sang.

Au cimetière, les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Clément Gagnon, chapelain de l'orphelinat St-Joseph.

M. Anatole LAFLECHE

Ce matin, à huit heures, ont eu lieu les obsèques de M. Anatole Laflèche, décédé le lundi 19 mars 1945, à l'âge de 40 ans. Le cortège quitta les salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, à 7 h. 40, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service fut célébré à huit heures. M. l'abbé Ernest Bechard officiait à la cérémonie. Les dernières prières furent récitées au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, par M. l'abbé C. Landry.

Agnès SCHARFE

Les funérailles de Agnès Scharfe, enfant de M. et Mme Stanley Scharfe, (Evelyne Poirier), décédée le samedi 17 mars, à l'âge de six ans, ont eu lieu hier après-midi, à trois heures. La cérémonie des anges eut lieu à la Basilique et M. l'abbé A. Benoît officiait. M. l'abbé C. Landry récita les dernières prières, au cimetière. Les funérailles étaient sous la direction de la maison Gauthier Ltée, 259, rue St-Patrice.

Autre liste de souscriptions à la Croix-Rouge

Voici une autre liste de souscriptions faites à la section Hull-Gatineau-Pontiac, de la Croix-Rouge canadienne.

$200.00, Corporation du Comté de Gatineau; Shawville et le district: $500.00, Conseil Municipal de Bristol; $117.00, Red Cross Hockey Game; $100.00, Conseil Municipal de Clarendon; $50.00, Conseil Municipal de Shawville, Conseil Municipal de Thorne R. P. Eades; $25.00, J.-M. Argue, W.J.C. Gibson, R. G. Hodgins; $20.00, J. P. Wilson; $10.00, Yarm Red Cross Unit, Hilliard Hobbs, Reuben Smith, J. L. Hodgins, G. L. MacDougall, A. Fraser & Sons, R. J. Tracy, Mme L. Caldwell; $5.00, Wm. Cowan, Hazelwood Elliott; C. W. Garrison; Mme Walter Harris, Harold H. Hodgins; H. I. Smith, J. A. Dean, Well Smart, Erskine Hodgins, J. E. Cowan, C. F. Jacques, Shawville Milling Co., Geo. Palmer, Norris Horner, N. A. Drummond, Verna Strutt, W. L. Delaronde; $25.00, Municipalité de Alleyn et Cawood.

Une jeune fille a une épaule fracturée

Mlle Norma Kowalky, 19 ans, de 439, rue Elgin, a été blessée au cours d'une collison survenue à l'angle O'Connor et Laurier, vers 5 h. 15 hier soir. Elle fut transportée à l'Hôpital Général où le Dr Wior déclara qu'elle avait l'épaule gauche fracturée.

La police a déclaré que Mlle Kowalky se dirigeait vers l'est sur l'avenue Laurier, en bicycle, et elle traversait l'intersection à la faveur d'une lumière verte quand l'accident se produisit. M. Robert Dubois, 137 rue Clarence a déclaré à la police qu'il conduisait son camion vers l'ouest sur l'avenue Laurier, et en voulant tourner vers le sud sur O'Connor il ne vit pas la jeune fille. Il pleuvait à ce moment. Le constable M. Viau a fait enquête.

Le vicomte Wavell en consultation officielle en G.-B.

LONDRES, le 21, (Reuter) — Le feld-maréchal Wavell, vice-roi et gouverneur-général des Indes, retourne en Grande-Bretagne pour entamer des pourparlers avec le gouvernement, annonce-t-on du 10 Downing Street, ce soir.

Le roi a approuvé le fait que, durant l'absence de lord Wavell, sir John Colville, gouverneur de Bombay, agira comme vice-roi et que sir Henry Foley Knight remplacera sir John à Bombay.

Lord Wavell sera accompagné de lady Wavell et sa visite, durant laquelle il conférera avec L. S. Amery, secrétaire d'Etat pour les Indes, et probablement avec le conseil de guerre, durera quelques semaines.

Tandis qu'un des principaux sujets de discussion entre le vice-roi et le gouvernement britannique sera les nouvelles conditions amenées par la concentration du principal effort de guerre contre le Japon, après la défaite de l'Allemagne, on passera également en revue la situation politique indoue.

La visite de lord Wavell n'a pas de rapport avec la prochaine conférence impériale qui aura lieu à Londres avant le congrès de sécurité de San-Francisco, le 25 avril.

Lord Wavell est vice-roi depuis dix-huit mois. Il était auparavant commandant-en-chef aux Indes. On dit qu'il comprend très bien les conditions et les problèmes des Indes et on croit qu'il est temps de lui donner l'occasion de soumettre ses points de vue au gouvernement impérial.

Sabotage, disent les journaux chiliens

SANTIAGO, Chili, le 21, (PA)— Les journaux rapportent aujourd'hui que le sabotage axiste est responsable des feux qui ont pris récemment à bord de trois navires chiliens, en faisant perdre probablement 101 vies humaines.

Le journal **Hora** mentionne le feu qui causa la perte hier du navire chargé de nitrate et de passagers "Ampocho", après qu'il eut quitté le port de Iquique, ainsi que celui qui détruisit le navire d'entrainement naval Lautaro, où dix-neuf personnes ont perdu la vie, et d'un autre qui fut découvert à bord du navire marchand Naguilan.

Le port d'Iquique fut pendant longtemps un centre d'activité japonaise. Récemment le Chili déclara un état de bienveillance avec le Japon.

Soixante et quatre personnes ont été rescapées du Mapocho, dix-neuf cadavres ont été retrouvés, et soixante et trois ont été rapportés comme manquant à l'appel.

L'Hora affirme que le désastre du Mapocho "ressemble affreusement" au feu qui détruisit le Lautaro, et il est évident que "des mains criminelles mettent en jeu un plan coordonné de sabotage".

Huit autres Canadiens sont saufs en Russie

Huit autres soldats canadiens, antérieurement rapportés prisonniers de guerre en Allemagne, sont maintenant rapportés sains et saufs au camp d'Odessa en Russie, a-t-on annoncé aujourd'hui au quartier général de la Défense nationale. Les proches parents ont été avisés. Voici la liste de ces militaires:

On remarque parmi eux quatre membres du Régiment des Fusiliers Mont-Royal. Ce sont les soldats: Marcel CHARLAND, fils de M. Osias Charland, 492, rue MacKay, MacKayville (Qué.); Ernest DAGENAIS, fils de Jean-Baptiste Dagenais, 23, rue Derome, Pont-Viau (Qué.); Joseph-Jacques-Eddy NADEAU,, 12254 Blvd O'Brien, Cartierville, Montréal (Qué.).; Roland ROCHON, époux de Mme R. Rochon, 47 Meeching Rd, Newhaven, Sussex, Angleterre; il est le fils de M. Osias Rochon, 10925 rue L'Archevêque, Montréal.

BERNE, le 21. —(PA)— Le **Berner Tagwacht** a annoncé hier qu'Hermann Goëring et Heinrich Himmler ont envoyé leurs épouses dans les Alpes autrichiennes.

Nomination de Megloughlin

L'hon. Ian Mackenzie, ministre des affaires des vétérans, a annoncé aujourd'hui, la nomination du colonel W.-B. Mcgloughlin, M.C., V.D., au poste de surintendant de réhabilitation du district "C" dont le quartier général est à Ottawa.

Une surprise extraordinaire

KAISERLAUTERN, Allemagne, le 21. — (P.A.) — Ce centre vital de routes et de chemins de fer est tombé hier devant une grenade à main et 25 fantassins.

Ville d'une population de 61,000 habitants en temps de paix, Kaiserlautern a longtemps été regardée par les stratégistes de la 3e armée du lieutenant-général George Patton comme difficile à prendre. Ils s'imaginaient logiquement que le feld-maréchal von Rundstedt ordonnerait la résistance la plus vive, parce que cette ville est la clef d'un réseau de routes et de chemins de fer en gagnant l'ouest vers Sarrebrucken, au nord vers Coblence, Bingen et Mayence et à l'est vers Worms et Mannheim.

Mais les blindés du général Patton répandirent tant de bouleversement et de terreur qu'un groupe américain, commandé par le sergent Byron Hoover, de Chicago, prit presque toute la ville sans combattre.

Le soin de prendre la ville fut laissé à 25 fantassins, qui y entrèrent pendant que les blindés en sortaient.

"Les rues étaient absolument désertes d'abord, dit Hoover, mais ensuite la population commença à sortir.

"Quelques canardeurs firent les frais de la seule opposition que nous rencontrâmes . . . Réellement cet exploit fut extraordinaire".

Récupération au cours de février

Le comité de récupération de guerre d'Ottawa a recueilli au cours du mois de février 407,847 livres d'articles dont 397,447 livres de papier. Le nombre de livres recueillies jusqu'à présent atteint 19,452,821.

Il faut encore beaucoup de papier de rebut et on demande aux gens de bien vouloir appeler les centres de récupérations quand elles peuvent disposer de 75 livres ou plus de papier.

Le marché de Montréal

MONTREAL, le 21 — (PC) — Voici les prix aujourd'hui, tels que communiqués par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs: A-gros, 35-35½; A-moyens 31½-32; A-poulettes, 26-26½; B, 29-30; C, 22-23. Arrivages: 1,959 caisses.

Beurre de crémerie, 1ère qualité, 36-36½; en tinette, 35¼-35½; pasteurisé no 1, 35; no 2, 34. Arrivage: Aucun.

Fromage: blanc de l'Ouest, 20; de Québec, coloré, 22; blanc, 20½; commerce en gros, 20 11/26-21; de Québec coloré, 23; blanc, 21¼-21½ pour commerce local. Arrivages: 121 boites.

Patates: sacs de 75 lvs, no 1, de l'Ile-du-Prince-Edouard, $1.90-$1.95; du N.-B., $1.85-$1.95; du Québec, no 1, $1.65 à $1.75; locales no 1, $1.50 à $1.60; no 2, $1.10 à $1.15.

Quand l'eau passe par le toit, quel doit être le loyer?

"Un logement dont le loyer est de $10 ne vaut pas beaucoup . . . il ne vaut rien dans le cas où l'eau passe par le toit". C'est ce que gisseur des loyers, à un propriédisait, hier, M. L. A. McKinley, rétaire qui avati refusé de réduire le loyer d'un locataire de $10 à $5 par mois.

"J'admets qu'un montant de $10 n'est pas énorme, mais un logetoit, n'a aucune valeur, et selon ment où l'eau filtre à travers le les enquêtes faites, il pleut dans la maison. En temps normal, il faudrait faire les réparations nécessaires, ou il vous serait impossible de louer. La commission des loyers verra à ce que les réparations soient accomplies. Je suggère que cela soit fait el plus tôt possible."

Dans un autre cas, où il fallait monter le charbon à deux étages supérieurs pour alimenter une fournaise qui ne réchauffait que deux pièces dont les murs étaient en décrépitude, le locataire a demandé une réduction de loyer de $30 à $20 par mois.

On a accordé, dans ce cas, le temps requis à la propriétaire propriétaire pour effectuer les réparations nécessaires. Il est entendu que la requête pour réduction demeure tant que les travaux ne seront pas accomplis.

Plus de sept...

(Suite de la 1ère page)

dien paraîtra doublement merveilleux pour eux.

Parmi ces militaires, dix-neuf font partie de l'aviation, huit sont marins, et les autres appartiennent à l'infanterie, à l'artillerie, à l'intendance, et à différences unités de l'armée canadienne.

La plupart sont très joyeux et d'autres, comme le caporal Leslie Rafuse, de Montréal, s'expriment par des réparties spirituelles.

"J'ai eu le pressentiment d'un malheur trois ou quatre jours auparavant," nous dit Rafuse, qui fût blessé en Hollande en octobre dernier. "J'en an connu une quantité d'autres qui ont eu la même intuition étrange avant d'être blessés."

Il y en a d'autses, comme le soldat T. S. Nelson, de Timmins, Ont., qui connaissent très bien ce que c'est que la guerre totale. Nelson fût blessé près de la rivière Senio, en Italie, quand lui et trois autres soldats sont allés en terrain neutre pour tenter de sauver un officier qui avait été blessé. Les Allemands ont ouvert leur feu de mitrailleuse sur eux, tuant deux de ses camarades, et blessant Nelson dans les deux jambes et à un bras.

Il dût rester là pendant trente-six heures avant que sa compagnie puisse batailler jusqu'à lui le ramener. Ces trente-six heures furent les plus longues qu'il ait vecu, et lui parurent une semaine. Blessé vers le soir, il atentdit deux nuits et un jour avant d'être secouru. Ses jambe faisaient souffrir au point qu'il ne pouvait plus emuer.

La remise de la Croix militaire au capitaine (major intérimaire) John William Gordon Hunter, de Toronto, qui fait partie d'un groupe d'officiers prêtés à l'Armée britannique, a été annoncée aujourd'hui.

Le charbon qu'on pourra obtenir

Le ministre des approvisionnements C. D. Howe annonçait, hier soir, l'exemple que son ministère fournissait en regard du fonctionnement de la nouvelle loi concernant le charbon.

Voici un exemple concret à ce sujet. Si un propriétaire a employé 12 tonnes de charbon durant la saison qui vient de s'écouler et s'il fait sa demande pour l'hiver prochain avant le premier juin il pourra recevoir, s'il y en a, six tonnes d'anthracite, trois tonnes d'un autre charbon de bonne qualité tel que le coke et trois tonnes de charbon d'une qualité inférieure tel que le charbon mou.

La livraison pourra être faite durant les mois d'été et au moins un quart de chacune des livraisons sera d'un charbon de qualité inférieure. A certain moments ces deux qualités de charbon seront mélangées à l'entrepôt.

Cette loi s'applique aux provinces d'Ontario, de Québec et des Maritimes.

Mot du père de M. Brockington

M. L.-W. Brockington, C.R., avocat bien connu d'Ottawa, apprenait hier la mort de son père, Walter Brockington, 87 ans, qui demeurait à Cardiff en Galles. Un autre de ses fils, Hugh Brockington, demeure à Vancouver.

Walter Brockington était un professeur d'école en Grande-Bretagne depuis plus de 50 ans et il était le principal de l'école secondaire de Cardiff lorsqu'il prit sa retraite.

Atherton loue la déclaration faite à Yalta

TORONTO, le 21. — (PC) — La déclaration faite à Yalta par le président Roosevelt, le maréchal Staline et le premier ministre Churchill exprime une "adhésion complète" aux principes de la démocratie, a déclaré hier soir Ray Atherton, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, dans un discours préparé pour être prononcé devant le Law Club de l'université de Toronto.

"La déclaration de Yalta a été écrite dans le langage universel de la démocratie, dit-il. Les chefs des trois grands peuples — le chef d'un état socialiste, le premier ministre d'un empire et le président d'une république — ont fait de la démocratie le terrain commun sur lequel tous désirent construire, aussi naturellement qu'ils ont respiré l'air de la Crimée."

L'acceptation générale de l'idée de démocratie est relativement récente, bien que l'idée elle-même remonte au temps des Grecs.

L'histoire des derniers 150 ans a été une course entre le genre humain et la machine, une lutte pour perfectionner les contrôles d'une civilisation matérielle avant que le pouvoir aveugle détruisit l'humanité. La démocratie pourrait être regardée comme la technique inévitable du gouvernement pour aider l'homme dans la lutte.

"Nous avons vu, au cours des trois dernières années, les usages auxquels les gouvernements totalitaires ont appliqué les miracles de la machinerie moderne, les usages qui semblent propres à la mentalité japonaise primitive, la mentalité barbare des Teutons.

"Nous avons appris, si nous avions besoin d'apprendre, que la démocratie est le seul mode de gouvernement pouvant embrasser, pour le bien-être commun les merveilles de l'âge de la machine. Il s'ensuit, je crois, que l'humanité ne retraitera pas plus de la démocratie qu'elle ne laissera de côté les bénéfices miraculeux de la machine; l'homme n'acceptera pas plus les systèmes de gouvernements démodés qu'il ne reprendra le travail et l'insécurité de dépendance dans ses mains seulement."

Réception demain à LL. Excellences à Washington

WASHINGTON, le 21 — (PA) —Le comte d'Athlone, gouverneur général du Canada, et son épouse, la princesse Alice, seront reçus avec les honneurs militaires à leur arrivée à la Maison Blanche, demain après-midi.

Ils font le trajet à bord d'un train spécial, et séjourneront plusieurs jours avec le président et Mme Roosevelt. Après les cérémonies d'usage à la Maison Blanche, ils rencontreront les membres du cabinet et d'autres hauts personnages américains.

Plusieurs engagements sociaux seront remplis, y compris un dîner que le président et Mme Roosevelt donneront vendredi soir.

Cinquante familles...

(Suite de la 1ère page)

se brise d'elle-même aujourd'hui.

Les dommages causés par l'inondation ne sont pas excessifs, bien qu'une maison ait été arrachée de ses fondements et transportée de l'autre côté du chemin à Longueuil.

Le niveau de l'eau dans le port de Montréal s'est élevé jusqu'à ce que les indicateurs du niveau se soient arrêtés, au moment où les aiguilles atteignaient le point de 58 pieds, environ 20 pieds de plus que la normale. Les hommes du port ont déclaré qu'ils pensaient que l'eau était plus profonde que cela, mais que les indicateurs avaient un maximum de 58 pieds. Presque toute la glace était en dehors du port.

Le canal Lachine est ordinairement drainé pour réparations à ce temps de l'année, mais il a fallu ajourner les travaux, parce que les portes des écluses étaient fermées pour empêcher les eaux du port de monter dans le canal et de le faire sortir de son lit.

La session fédérale...

(Suite de la 1ère page)

lité. Mais aucune question n'a encore été étudiée en détail." Ce qui signifie très probablement que d'autres caucus ministériels, soit généraux, soit par province, auront lieu avant les vacances de Pâques.

Notons, entre parenthèses, que les parlementaires qui ne seront arrivés ici que depuis trois jours pour la pupart commencent déjà à s'inquiéter de la durée du conge pascal. On se souvient que, l'an dernier, les Communes n'avaient pas siégé durant la semaine sainte; on doute fort dans les cercles politiques bien informés qu'il en soit de même cette fois.

Car, à en juger par l'attitude des ministres, des sénateurs et des députés au premier caucus libéral de la session, le gouvernement veut disposer en vitesse du programme de cette deuxième session d'urgence. On sait qu'il n'y a rien d'autre au feuilleton que les crédits (civils et militaires) et la résolution devant approuver la politique étrangère du Canada à la conférence de San Francisco.

QUAND LA DISSOLUTION?

Mais apparemment cet agenda est encore trop chargé pour certains parlementaires qui voudraient bien avoir la dissolution des Chambres avant le Vendredi saint. La chose ne sera toutefois possible que, si (par imprévu) le débat sur la motion du premier ministre Mackenzie King finissait aujourd'hui même. Mais l'opinion générale, tant chez les ministériels que dans l'opposition, reste que la session durera encore trois semaines et ne finira pas beaucoup avant le 11 avril.

LES BERLINOISES VEULENT LA PAIX

DE LA FRONTIERE GERMANO-SUISSE, le 21. —(PA)— Près de 1,200 manifestants, la plupart des femmes, ont, le 10 mars, marché dans les quartiers ouvriers de Berlin demandant que la capitale soit déclarée ville ouverte.



Le ministre du Travail Michell, en réponse à M. Coldwell, leader de la C.C.F., déclara hier, à la Chambre des communes, qu'il étudierait s'il devait déposer le rapport de l'enquête sur les perspectives de l'emploi dans les industries employant 200 personnes ou plus.

* * *

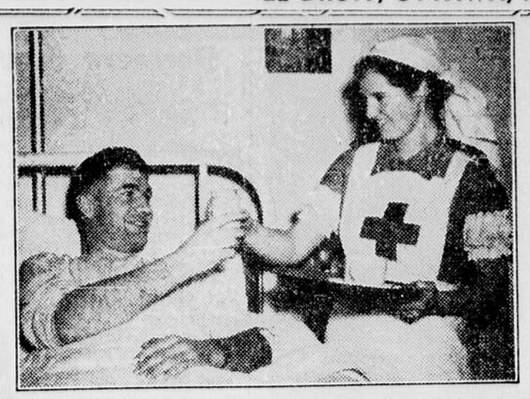
D'après le ministère des Postes, le Canada vient de reprendre son service de poste privée et commerciale avec la Roumanie.

La Roumanie acceptera les lettres et les cartes postales non illustrées ne dépassant pas le poids de deux onces. Les lettres d'affaires doivent être restreintes, jusqu'à nouvel avis, à celles qui exposent des faits ou échangent des informations.

Il n'existe pas, cependant, encore entre les deux pays, de poste aérienne; on ne peut également, pour le moment, envoyer des mandats-poste; il n'y a pas, enfin, de service postal de colis.

* * *

Le ministre de l'Air Gibson annonça hier, à la Chambre des communes, que, à sa retraite du commandement d'outre-mer, le 1er avril, le maréchal L. S. Breadner sera promu au grade de maréchal de l'air en chef. On croit que ce sera le premier Canadien à obtenir ce rang. M. Gibson a fournit ce renseignement, en réponse à M. Gordon Graydon, leader parlementaire de l'opposition, qui voulait avoir des explications sur la retraite du maréchal de l'air Breadner. Contrairement à ce qui a été publié, a ajouté le ministre, il n'existait point de friction entre lui-même et le maréchal de l'air Breadner ou entre celui-ci et l'état-major de l'air.



En fonction à l'hôpital, cette garde-malade de la Section Auxiliaire de la Croix-Rouge, apporte au patient un verre d'eau dans une salle d'un hôpital militaire. Ces aides bénévoles vont à la rencontre des trains hôpitaux, travaillent dans les cliniques de donneurs de sang maintiennent un programme de visites à l'hôpital, et autres services du genre. On a besoin encore d'autres personnes dévouées pour ces occupations.

Le gouvernement prendra toutes ses responsabilités à la conférence d'avril

(Suite de la première page)

bury, qui posa quelques questions au premier ministre, déclara qu'il approuvait la plus grande partie de ce que le premier ministre avait dit dans son discours. Il y avait, cependant, un point de l'organisme international de paix sur lequel il voulait avoir des éclaircissements. "Il me semble que la préservation de la paix dans le monde de demain, dit-il, dépend non de cette nouvelle société des nations, mais de l'attitude des trois grandes puissances: le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Russie.

M. Paul Martin, assistant parlementaire du ministre du Travail, exprima l'opinion que le Canada devrait accepter la formation de cet organisme international et en faire partie.

A aussi pris la parole Mme Cora Casselman, député libéral d'Edmonton-est. Elle approuva également le projet. La première opposition à l'envoi d'une délégation canadienne à San-Francisco vint de M. Liguori Lacombe, député des Deux-Montagnes et membre du Mouvement des indépendants. Il déclara que le gouvernement n'avait pas de mandat du peuple pour y envoyer une délégation et il ne pensait point que l'on devait y envoyer une délégation, avant qu'il y ait eu un appel au peuple.

M. KING

"Le but suprême, a dit le leader du gouvernement, est de gagner la paix, laquelle ne peut s'établir que par la coopération de toutes les nations. A San-Fnacisco, il s'agira de créer une organisation internationale en vue de maintenir cette paix dans le monde de l'après-guerre. Cette conférence n'en sera donc pas une de paix et n'a rien à voir avec le traité de paix qui sera imposé à l'Allemagne et au Japon. Elle étudiera par quels moyens maintenir la paix, une fois qu'elle aura été conclue."

M. King a déclaré avoir discuté avec le président Roosevelt le projet d'un organisme international qui sera soumis à San-Francisco et qu'il a présenté les suggestions canadiennes en vue de l'améliorer. Au début d'avril, une conférence des gouvernements du Commonwealth britannique aura lieu à Londres pour étudier les propositions de Dumbarton Oaks. Il ne pourra pas y être présent, mais le Canada sera représenté par le sous-secrétaire conjoint des Affaires extérieures, M. Hume Wrong, et par le haut-commissaire à Londres, M. Massey. "Je crois, dit le premier ministre, que cette conférence sera utile pour clarifier les vues et échanger des informations entre les nations du Commonwealth, toutes intéressées au succès de la conférence de San-Francisco."

Les propositions de Dumbarton Oaks et de Yalta, poursuivit M. King, ne sont pas dans la forme de traités définitifs. Ils fournissent, cependant une base générale de discussion pour la charte de l'organisme proposé. M. King analysa les buts des quatres grandes puissances qui ont élaboré ces propositions devant servir de base à la conférence de San-Francisco, ainsi que les principes proposés pour diriger les nations vers la paix. Puis il exposa quels étaient les divers organes de cette nouvelle société des nations. Ce sont l'assemblée générale, le conseil de sécurité, la cour internationale de justice et un secrétariat. Il en exposa également le fonctionnement.

Les cinq Grands

"Le Conseil de sécurité aura l'autorité principale pour maintenir la paix. Il comprendra cinq membres permanents, les E.-U., la France, la Russie, la Chine et la G.-Bretagne et six autres pays élus pour deux ans par l'Assemblée. Chaque membre aura un vote et sept votes sur onze seront requis pour les décisions.

"En vertu de la formule proposée à Yalta, les décisions sur les questions devront être prises par une majorité de sept votes, incluant dans la majorité le vote des cinq membres permanents".

Le cas du veto

"A cette règle générale, poursuit M. King, il y aura une exception importante. Si un membre permanent est impliqué dans une querelle devant le Conseil, ce membre s'abstiendrait de voter pendant les procédures pour produire un règlement pacifique. Si l'on prend la décision qu'une situation donnée est une menace à la paix ou à une décision nécessitant l'imposition de punitions, le droit de vote serait remis au membre permanent en question.

"Ainsi un membre permanent ne pourrait pas bloquer la considération d'une plainte portée contre lui par un autre Etat, ni les efforts faits pour régler le problème par des moyens pacifiques. Mais, si les moyens pacifiques échouent, le membre permanent pourrait par son vote, bloquer une décision consistant à prendre des mesures punitives contre lui-même".

Tel est l'explication de M. King sur le fameux droit de veto des grandes puissances.

Décisions du Canada

M. King poursuit: "La nouvelle organisation de sécurité sera fondée sur la reconnaissance du fait que la sécurité mondiale est basée sur le maintien d'une large supériorité de forces appuyant le parti de la paix". Il expose ensuite le mécanisme suivant lequel la force militaire sera employée "immédiatement et efficacement" en cas d'agression.

La question qui se pose alors pour les Canadiens est de savoir comment ils seront entraînés dans ces opérations militaires. Voici les déclarations de M. King à ce sujet:

"En vertu des propositions actuelles, les membres de l'Organisation ne seraient pas obligés de mettre des forces à la disposition du Conseil de sécurité, sauf en accord avec des ententes spécifiques conclues séparément, spécifiant le nombre et le genre de forces et les facilités qu'ils sont disposés à fournir.

"Ces ententes limiterait l'aide militaire, garantie par les membres, à ce que chaque membre serait prêt à fournir de sa propre volonté. Ces accords pourraient inclure des dispositions déterminant les circonstances dans lesquelles une force militaire quelconque serai requise pour servir au loin.

"Ces ententes nécessiteraient une approbation séparée en conformité avec les procédés constitutionnels de chaque pays. Au Canada, cela signifierait qu'il faut une approbation du Parlement avant que ces ententes soient ratifiées".

Aucun engagement

"Il existe encore beaucoup d'obscurité sur les méthodes suivant lesquelles cette partie des propositions serait appliquée dans la pratique. Un point, cependant, est clair.

"L'acceptation des propositions telles qu'elles sont n'engagerait le Canada en aucune façon à envoyer des forces militaires en dehors du territoire canadien à l'appel du Conseil de la sécurité.

"Si l'on recherche un engagement de cette nature, il sera contenu dans une entente ultérieure, librement négociée par le gouvernement du Canada et entrant en vigueur seulement après approbation par le Parlement".

Social et économique

M. King dit que le maintien de la paix n'est qu'un aspect de l'organisation internationale. La prospérité des nations est indivisible. Le Canada est intéressé, comme grande nation exportatrice, dans la situation économique du monde entier.

L'organisme mondial aura des agences affiliés pour promouvoir et règlementer le bien-être de l'humanité. M. King cite le Bureau international du Travail, les propositions de Bretton Woods pour créer un fonds international, l'organisme des vivres des nations unies, l'organisme de l'aviation civile et l'établissement d'un organisme pour le contrôle des cartels et les matières premières ainsi que les prix.

"Ces organismes, dit-il, pourront accomplir des fonctions qui sont hors de la portée de n'importe quelle nation ou petit groupe de nations". Il ne s'agit pas de réglementer les individus, mais de servir l'intérêt de l'humanité.

Rôle des grandes puissances

M. King aborde ensuite la partie critique de son exposé après avoir résumé les projets qui seront soumis à la conférence de San Francisco. Il entreprend de souligner les difficultés que posent ces projets et les objections qu'ils soulèvent.

Il insiste d'abord sur l'importance de sauvegarder les intérêts du Canada, ajoutant qu'il est aussi très désirable que l'organisation internationale qui sera établie en fin de compte reçoive l'assentiment du peuple canadien. Il admet que les projets actuels sont susceptibles d'amélioration.

Le premier point, c'est le rôle des grandes puissances. La tâche principale pour le maintien de la paix doit leur être confiée si la responsabilité doit être proportionnelle à la puissance. On peut soulever sur ce point des objections d'ordre théorique, dit M. King. Mais il peut y avoir peu d'objections d'ordre pratique si l'on reconnaît qu'il faut tenir compte du fait de la puissance dans ce monde imparfait. Ce serait manquer de réalisme que de chercher à établir immédiatement un roganisme international assez fort pour réduire une grande puissance militaire qui serait décidée d'avoir recours à la force.

Si une grande puissance décide de violer une promesse solennelle, ce n'est pas la façon de voter dans un organisme international, quelque parfait qu'il soit théoriquement, qui l'en empêchera. On ne doit pas rechercher la perfection, mais le possible et nulle charte ne donnera la sécurité au monde s'il n'existe une volonté de sécurité. Et selon la procédure établie, toute grande puissance qui songerait à violer les principes de sécurité saurait de quelle côté est la justice aux yeux du monde entier et quels risques elle encourrerait. Et d'ailleurs, la charte mondiale sera modifiée périodiquement à la lumière de l'expérience.

Fonction des moyennes puissances

Sur le rôle des puissances secondaires, M. King dit que l'intérêt général demande qu'on reconnaisse le principe que "la responsabilité devrait être proportionnée à la puissance".

"Si la chose est possible, cela atténuerait les divergences entre les grandes puissances et les autres nations, tout en maintenant le principe de l'égalité souveraine que se partagent tous les Etats-membres. Cela signifie qu'on n'assigne pas expressément aux membres les moins puissants et les moins considérables des responsabilités identiques à celles de l'Australie, disons, ou des Pays-Bas ou du Brésil."

M. King précise sur ce point l'attitude du Canada en disant: "Le Gouvernement est d'avis qu'il faut préciser le rang constitutionnel qu'occupent au sein de l'organisation les pays secondaires importants et que la délégation canadienne doit déployer tous ses efforts pour obtenir qu'on reconnaisse la place qui leur revient parmi les nations du monde".

Après ce passage très applaudi, le premier-ministre constate que "d'après les propositions actuelles, tous les Etats, autre que les cinq grandes puissances, occuperaient le même rang constitutionnel dans l'organisation". Le chef du gouvernement canadien est d'avis qu'il faudrait tenir compte davantage de la résistance que chaque nation a opposée à l'agresseur et de la contribution qu'elle peut apporter au maintien de la sécurité. "La méthode de sélection qui tiendrait un juste compte des pouvoirs et des responsabilités des Etats d'ordre secondaire ferait du Conseil un organisme plus puissant et plus efficace", dit-il.

L'engagement à prendre d'appliquer des sanctions d'ordre diplomatique, économique et militaire à la demande du Conseil "soulève une autre question délicate pour le Canada", selon M. King. Il est vrai que "l'action militaire se limiterait aux engagements pris par chaque Etat dans une entente militaire spéciale", mais le premier ministre ne voudrait pas que les Etats secondaires fussent obligés d'appliquer des sanctions sans avoir participé aux délibérations où la mise en vigueur de ces sanctions auraient été décidées.

Révision périodique

M. King exprime ensuite l'opinion qu'il "conviendrait peut-être d'insérer dans la charte une disposition prescrivant une revision générale au bout d'un certain nombre d'années". Cela est rendu nécessaire, selon lui, par les disposition transitoires qui seront prises pour appliquer des conditions de capitulation et de paix à l'Allemagne et au Japon au cours des années qui suivront la défaite.

Le premier ministre conclut cette partie de son exposé en révélant que le Canada a l'intention de proposer des modifications aux projets de Dumbarton Oaks. "Le Gouvernement, dit-il, a déjà communiqué aux Grandes puissances son opinion sur la composition et les pouvoirs du Conseil de sécurité, ainsi que sur d'autres aspects de l'organisation projetée. A l'heure actuelle, le Gouvernement ne se propose pas de présenter, antérieurement aux délibérations qui auront lieu lors de la Conférence, des dispositions ou modifications particulières".

Nos intérêts sont protégés

Le premier ministre entreprend ensuite de démontrer l'intérêt qu'a le Canada à collaborer aux organismes dont le rôle sera de prévenir la guerre. Et il insiste sur le fait qu'il "est souverainement important de le faire avec largeur de vues et de considérer les conséquences lointaines", et de ne pas mesurer les avantages en seul point de vue du prestige.

"Aucune nation n'a plus que nous intérêt à empêcher une nouvelle guerre mondiale, dit-il, et c'est cette considération qui doit primer". Car le Canada ne pourrait échapper la furie d'une autre guerre puis les armes nouvelles expose tous lse pays à l'agression et qu'il ne saurait y avoir de sécurité tant que pour telle ou telle nation la Force remplacera le Droit.

"L'organisation de la sécurité mondiale est une initiative dont le succès repose sur la coopération. L'effort dont il s'agit sera peut-être sans précédent dans cet ordre de choses. Pour qu'il réussisse, il faudra qu'on soit disposer à donner aussi bien qu'à recevoir. Il ne faudrait pas qu'on envisage un à un les résultats obtenus. On devra les considérer dans leur ensemble."

Déclarant qu'il peut être préférable d'accepter plutôt que de rejeter le texte définitif de la charte même s'il ne répond pas à tous nos désirs, M. King rappelle que les intérêts du Canada sont entièrement protégés par les termes de la résolution qu'il soumet à la Chambre, puisque cette résolution prévoit que "la charte doit,, avant d'être ratifiée, être soumise à l'approbation du Parlement". Et c'est le parlement nouvellement élu par le peuple qui aura à dire le dernier mot sur l'adoption de la charte, puisque tout accord qui pourra être conclu à San Francisco ne sera soumis au parlement qu'après les prochaines élections.

Avant de conclure, M. King dit un mot de la composition de la délégation canadienne. "Il importe au Canada, dit-il, que ses délégués à la conférence de sécurité mondiale puissent compter sur l'appui le plus ample possible du Parlement et de la population, que nos délégués parlent d'une voix claire ferme et une". Comme les Canadiens de tous les partis souhaitent voir régner une paix durable après ce terrible conflit, le premier ministre a déjà annoncé qu'il choisira les délégués parmi des représentants des deux Chambres du Parlement et des deux côtés de chaque chambre.

Mais "le Gouvernement prendra lui-même toutes les responsabilités que lui impose la Constitution en ce qui concerne et le choix de la délégation et les décisions qu'on pourra prendre à San Francisco". C'est pourquoi le chef du gouvernement croit préférable de n'annoncer la composition de la délégation canadienne qu'une fois que le parlement aura accepté la résolution qu'il lui soumet à ce sujet. Car "le Gouvernement s'efforce de placer la question d'une paix durable au-dessus des querelles politiques".

Et M. King de conclure en disant que la paix véritable ne règnera dans le monde qu'à la condition de régner d'abord dans les coeurs, car autrement toute charte est inutile en dépit de tous les rouages mécaniques ou juridiques qu'on pourrait construire.

Le leader de la C.C.F.

M. Coldwell a dit qu'il comprenait que la conférence de San-Francisco n'était aucunement une conférence de paix, mais, ainsi que la résolution présentée par le premier ministre le comporte, une conférence pour étudier les moyens de prévenir la guerre.

"La résolution, continua le leader de la C.C.F., approuve l'acceptation de l'invitation à San-Francisco. Elle reconnait l'importance vitale d'un organisme efficace de paix et déclare que le Canada devrait en faire partie. Elle ajoute que les propositions adoptées à la conférence de Dumbarton Oaks constituent une base satisfaisante de discussion, mais elle recommande que la délégation du Canada devrait tenter de l'améliorer et de sauvegarder le droit du parlement à prendre la décision définitive sur toute entente intervenue. En conséquence, la résolution devrait obtenir l'appui unanime des deux Chambres du parlement. Le monde, en effet, devrait avoir bénéficié de l'expérience de l'entre-deux-guerres."

M. Coldwell dit également un mot de la formation de la délégation canadienne qui ira à San-Francisco. Le premier ministre, poursuivit-il, a annoncé que cette délégation sera non-partisane. Mais je désire déclarer que, dans les circonstances où se trouve le gouvernement lui-même, aucune représentation du Canada ne pourra être convenable si elle est faite seulement sur une base partisane. Le Canada suit l'exemple de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Australie, et le peuple canadien approuvera la décision du gouvernement.

Au dire du chef de la C.C.F., les nations seront jugées, non pas par ce qu'elles diront, mais par ce qu'elles feront, à San-Francisco. Le problème qu'il faudra résoudre, ce sera de poser les fondements de l'organisme dans lequel les forces créatives du genre humain travailleront à l'amélioration de l'homme dans la paix et dans la sécurité. Nous ne devons pas permettre aux nations de s'éloigner les unes des autres, comme à la suite de la conférence de Versailles en 1919 lorsque la Société des nations fut constituée.

L'isolement est impossible

"Le Canada, qui semble si loin de la possibilité d'une attaque, à cause de la protection de deux vastes océans de trois côtés et par suite du voisinage d'un voisin ami et puissant au sud, ne peut plus longtemps se considérer à l'abri d'une attaque. Pour toute nation, l'isolement est impossible. Mais la sécurité que nous cherchons ne peut pas seulement être assurée par l'établissement d'un organisme ayant l'autorité pour juger les différends, et le pouvoir de faire respecter par la force la loi internationale. Beaucoup plus est nécessaire."

M. Coldwell déclara que l'institution d'un régime de sécurité ne pourra pas réussir, s'il met de côté la sécurité économique. Il reconnut, cependant, que l'objet de la conférence de San-Francisco était d'abord de prendre les moyens de prévenir la guerre, bien que l'accord de Dumbarton Oaks traite, dans une certaine mesure, de la sécurité économique.

"On s'attendra que la conférence de San-Francisco fasse une grande déclaration de principes, a dit le leader de la C.C.F. Le premier de ces principes est que toute organisation internationale, pour réussir, doit être fondée sur l'abandon à la juridiction d'un organisme international, de certaines affaires clairement déterminées, et sur lesquelles se sont entendus non seulement les délégations présentes à la conférence, mais les représentants du peuple de leurs divers pays où des parlements existent." Cette limitation de souveraineté nationale n'était pas une perte de souveraineté réelle plus que l'obéissance à la loi d'une démocratie est une perte de la souveraineté individuelle dans une communauté. C'était au contraire, une garantie contre l'anarchie.

M. Coldwell croit que le Canada et les nations d'égale puissance devraient obtenir une plus grande autorité dans le projet d'un conseil de sécurité, à cause de leur importance dans le cas où des sanctions économiques seraient prises contre un agresseur. Dans les circonstances actuelles, le Canada peut recevoir l'ordre de rompre ses relations commerciales avec cet agresseur ou de fournir des soldats pour le combattre, sans avoir le droit de participer à la décision prise.

Pour deux bonnes raisons, les moyennes puissances devraient être mieux représentées au conseil de Sécurité. La première est que ledit conseil doit avoir immédiatement à sa disposition les forces armées requises, et il en manquera à moins que les nations qui seront appelées à les fournir soient représentées dans ce conseil. La seconde raison, c'est que l'essence du gouvernement responsable est que ceux qui seront appelés à fournir cette contribution doivent être appelés à voter pour la décision prise, à cause de leurs obligations démocratiques envers leur peuple respectif.

M. Coldwell termina en disant que la C.C.F. était en faveur de la sécurité collective et pour tout ce que cette expression comportait.

Souscriptions à la Croix-Rouge

La campagne de la Croix-Rouge canadienne, à Ottawa, a atteint 75 pour cent de son objectif de $240,000. Les souscriptions, à date, s'élèvent à $180,273. De ce montant, $100,280 ont été reçus aux quartiers généraux même, $74,000 ont été amassés par la section des services publics, et $5,993, ont été enregistrés au comité de Nepean.

Des représentants ont déclaré que les dons des employés civils semblaient être plus substantiels, l'an dernier, alors que la division des services publics avait fourni plus de $110,000.

Les sections civiles et militaires de l'armée ont contribué, à date, plus de $11,000; l'aviation, plus de $8,000; et la marine, $1,769.

Les bureaux du trésor au ministère de la finance ont souscrit la somme de $5,100, tandis que le ministère des mines et des ressources a contribué $3,463.

Les élèves de l'école de la rue Crichton ont remis un montant de $250, prélevés au cours d'un bazar. Depuis des mois, les élèves accumulaient de petites quantités de sucre qu'ils apportaient de leur foyer pour confectionner des bonbons dont la vente a rapporté $70.

Deux chèques au montant total de $137.25 ont été donnés par les citoyens Syriens catholiques d'Ottawa.

Un solliciteur de la partie ouest de la ville a rapporté qu'un vieillard à sa retraite lui avait remis la somme de $1, et s'était engagé à payer une souscription mensuelle de .50. Lorsque le solliciteur lui demanda s'il était en mesure de faire ces dons, il répondit simplement: "Je prendrai les moyens de payer".

Voici la liste des personnes qui ont souscrit $10 ou plus, au cours de la journée d'hier.

$200: Household Finance Corporation of Canada, Théâtre Centre.

$158.52: Association canadienne ukrainienne (section d'Ottawa).
$150: Mlle Julia K. Gillespie.
$101.50: Employés de la "Canadian Legion War Services".
$100: Mme Antoinette Kuntz, M. et Mme H. R. T. Gill, M. et Mme Stanley Lewis, Mme W. S. Fenton.
$75: Ottawa Leather Goods Co.
$65: Employés "B.E.S.L." de la Légion Canadienne.
$60: Mme G. E. Mabee
$50: M. et Mme D. F. Robertson, Bruce Coal Co. Ltd., Estate A. McMillan, M. J. M. Hill, S. J. Willoughby, Cosy Corner Tea Room, Elèves de l'école Borden, Mme A. R. Mortimore, Major et Mme George Craig, G. A. Crain & Fils Ltée.
$45: A. J. Massel.
$38.25: Buanderie Household et employés.
$35: Dr W. A. Guest, Mlle Eva G. Boland.
$30: Mme P. Gordon Evans.
$25.50: Société de Soeurs de la "Bukawinian Greek Orthodox Holy Trinity Church".
$25: Mlle E. L. MacAllister, W. H. Sunderland, Mlle Anne E. Gordon, Dr R. Fennel Price, Logge Press (Canada) Ltd., Centre Smoke Shop Ltd., D. E. MacIntyre, J. H. Nininger, "Buckowinian Greek Orthodox Holy Trinity Church", M. et Mme Thomas F. Argue, M. et Mme W. E. Scott, Mlle Kathleen Wingard, Mme J. A. Vaughn, M. et Mme H. Pulken, A. E. D. Nicholson, Mlle Edith J. Hind, Mlle E. Hammill, Major-gén. H. A. Panet, M. et Mme W. M. Scott, Mme Gwyn Francis, Mme R. Leach, J. A. D. Holbrook, H. B. Borbridge.
$20 — Dr G. M. Pennock, Mme S. G. McDougall, Mlle Edna B. Brown, Dr Clifford M. Scott, A. Crombie McNeill & Cie, Magasin pour hommes McGiffin, Patterson Motors Ltd., John Argue, A. Scott Haydon, Mme M. F. Orme, Lewis Motors Ltd., Rév. A. E. Armstrong, Mlle Olive E. Ellis, L. E. Shannette, London Winery Ltd. M. et Mme F. A. Stuart, Mme F. J. Hanna.
$16: D. E. Joynt.
$15: W. B. Scott, Mlle B. L. Williamson, Mme John Palmer, Mme G. C. Jones, R. J. Davis, E. G. Wurtele, Mme A. E. Wrinch, Westwood R. Franklin, Mme Andrew Wilson, William S. Mann, Mlle E. J. Edwards, Mlle Dora Helmkay, l'église et la paroisse St-Jean-Baptiste d'Ottawa, Mme M. Noonan, Mme G. F. O'Halloran, Mme Agnes Badgley, Joseph Zelikovitz, Mme S. H. Gooday.
$12.50: Campbell Finance, Industrial Acceptance Corp. Ltd.
$12: Mlle Barbara Hurd.
$10 — J. E. H. Langdon, Mlle Florence Johnston, S. Crooks, M. et Mme A. Schaw, Mme F. H. Byshe, Anonyme, Dr Ernest Brunet, S.-m.W. L. Elworthy, Mme D. R. Gibson, Mme Arleigh E. Stiver, Mlle Jessie Orme, Mlles Sutherland, Mme R. S. Thompson, Russell W. White, Mlle Olive Boyle, Studio Karsh, Restaurant Powers, Morrow's Nut House, J. Grant Shaw, W. J. Phillips, Geo. M. Shaver, J. C. C. Herwig, Mme W. Pickthorne, William Pickthorne, Mme Maude S. Webb, M. et Mme M. Powell, Mme Hazel McKinnon, M. et Mme A. T. Batstone, Hum Wing, Mme Eleanor Haydon, R. E. Rowe, Mlle M. Roberston, Mme Arthur Fraser, Anonyme, Alexander Inglis, Mme G. L. MacLaren, C. W. Lindsay, Mme Gabriel Levy, Chas Pearson, Mme Sarah Begg, Mme Mary Hoople, Mme Agnes C. Brown, Col. K. H. Tremain, Mme Evelyn M. Ross, Mme A. W. Carson, Anonyme, Mme F. M. Suteliffe, Mme Geo. McLennan, Mme W. J. Lawson, Mme W. J. Johnstone, M. R. Throop, Mme J. A. Watson, Mlle Lila Langford, Mlle S. B. Muirhead, Mlle Elnora Wilson, G. E. Fraser, Mlle Marion Woodside, L. R. Merkley, Mlle Béatrice Gilhooley, Mlle Margaret Norris, Mlle Kathleen McCloskey, Eric M. Elliott, Mlle Kathleen Derry, L. G. Keill, Mlle May Burnett, Mme E. Hunt, Mme A. V. Milroy, Anonyme, M. et Mme J. Keene, Mme M. Boyd, Mlle R. Jackson, Mme Harold Ellis, Mme Henry McLaren, Mme E. F. Henry, John S. Brown, Mlle B. Belcourt, Mlle S. E. Iveson, Mlle Jean Taylor, Mme J. C. Scott, Anonyme, F.-M. Journeau, Mlle E. J. McKay, Mme M. L. Berron, L. E. Laybourne, N. W. Allan, Albert Robinson, Ewart Brownell, Mme F. J. Clarke.

Pierre a été PROMU



depuis qu'il SE RASE AVEC PALMOLIVE

L'air mal soigné . . . fatigué de tout, et n'avançant pas! Jusqu'à ce que son copain lui fasse connaître la PALMOLIVE. "Ça rend les hommes plus attrayants," lui dit-il. *Rasé avec Palmolive,* propre, l'air prospère, Pierre fut bientôt promu à un emploi mieux rémunéré!

PALMOLIVE
se multiplie 250 fois
- donne 37% plus de mousse
- reste moite plus longtemps
- rase à fleur de peau
- sans tirer, ni enflammer
- améliore votre apparence

À MOUSSE ou SANS MOUSSE



Faite avec de l'Huile d'Olive adoucissante

St-Eugène, Ont.

ST-EUGENE, Ont., — (D.N.C.) — Mme Adrien Cyr et son fils Herménégilde nous ont quitté samedi pour aller rejoindre M. Adrien Cyr qui est stationné à Val-Cartier.

Mlle Fernande Cyr était de passage à Montréal en fin de semaine.

Nous apprenons que Mme Roland Landriault est actuellement à l'hôpital à Hull. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Marie-Blanche Villeneuve a passé la f inde semaine chez M. et Mme Léo Contant et M. et Mme J.-H. Villeneuve.

M. France Lacelle était de passage à Montréal la semaine dernière.

Mlle Gabrielle St-Denis d'Ottawa passe la fin de semaine chez son père et sa mère M. et Mme Wilfrid St-Denis.

M. et Mme Victor Laurin, M. et Mme R. Desrocher et Mme Bruno Fournier étaient de passage à Hawkesbury par affaires.

Mme Noël Goulet était de passage à Montréal la semaine dernière.

Mme Lionel Duplantie et sa fille visitaient son père et sa mère, M. et Mme P .Pilon.

Esclaves sans le savoir

. . . les personnes qui souffrent de varices, de phlébites, d'hémorroïdes, et qui ne traitent pas ces affections par les GOUTTES fluidifiantes RAMEAU. C'est une formule scientifique, concentrée, éprouvée, à base d'extraits de plantes fraîches. Des milliers de personnes lui doivent une bonne circulation qui élimine les troubles veineux et les malaises du retour d'âge chez les deux sexes. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU, dept 7, 507, Fortune, Montréal (22e). (Le flacon pour traitement de 1 mois: $1.50.)





M. G. E. Bellerose, gérant général du service des messageries du Canadien National, annonce la promotion de quatre hauts fonctionnaires de ce service.

M. C. E. POTTS, à gauche autrefois assistant du gérant général, devient gérant général adjoint. Le poste qu'il occupait autrefois a été aboli. M. T. H. MARTIN, à droite, est nommé surintendant général du trafic et du transport. Le poste de gérant du trafic qu'il occupait autrefois est aussi aboli. M. C. W. Smith est nommé surintendant du trafic avec juridiction dans les questions de chemins de fer et des messageries aériennes qui relevaient autrefois du bureau du gérant des trafics. M. R. Aitken devient surintendant du transport en remplacement de M. Smith. Tous ces hauts fonctionnaires auront leurs bureaux à Montréal.

Le choix d'aujourd'hui!
LE CAFÉ RED ROSE
"est du bon café"
Aussi bon que le Thé RED ROSE
447F

'oose-Creek, Ont.

MOOSE-CREEK, (Ont.) — (D. N.C.) — Mme J.-A. Beaudry était de passage à Montréal, récemment.

M. et Mme Ernest Gibeault et leur fils, Jacques, sont allés à Casselman, en fin de semaine.

Mme Eva Labelle, d'Ottawa, a visité ses frères, la semaine dernière.

M. Alex MacRae, M. Fernand Prevost étaient de passage à Casselman, par affaires.

M. Archy Legault, Mlle Bertha Legault, de Cornwall, ont visité leurs paernts, M. et Mme Alex Legault, dimanche dernier.

M. et Mme Hector Bazinet et leurs enfants, Lorraine, et Louis Greenfield, visitent des parents, dimanche dernier.

Mlles Denise, Lorraine et Dolorès Gibeault, étaient de passage à Casselman, dimanche dernier.

Mme Emelle, de St-André, était l'invitée de M. et Mme Willie Legault, en fin de semaine.

Mme Yvonne Vallée, Mme Fred Villeneuve et sa fille, Lily, étaient de passage à Montréal, en fin de semaine, et ont visité des parents et des amis.

Pilules Dodd's POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS



CHANGEMENT D'ADRESSE
Le bureau
DE L'ADMINISTRATEUR
DES LOGEMENTS D'URGENCE
POUR OTTAWA
est maintenant situé à
36, RUE ELGIN
TÉLÉPHONES
9-6045 9-6444

LOUER - PARTAGER - DEUX PAR CHAMBRE
Une famille a besoin d'un logement
Annoncez VOTRE espace disponible pour logement AUJOURD'HUI
BUREAU D'ENREGISTREMENT DES LOGEMENTS D'URGENCE
GARE UNION — 2-9459

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

COURS ABREGÉ D'AGRICULTURE

LE SYNDICALISME AGRICOLE

par Gérard Filion, L.S.C.

CE QUE DOIT FAIRE UN CERCLE DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

DIX-NEUVIEME LEÇON

Le cercle de l'U. C. C. doit s'intéresser principalement aux problèmes qui se posent dans la paroisse mêmes. Ils sont nombreux; on peut les résumer dans trois mots: instruction, coopération, technique agricole.

1.—L'instruction

Naguère on avait l'habitude de prétendre que l'instruction n'était pas nécessaire au cultivateur. "On est toujours assez instruit, disait-on, pour cultiver". La chose avait peut-être une lueur de vérité à l'époque où le cultivateur vivait presque uniquement des produits de sa terre, ne vendait rien et n'achetait rien. Mais les temps sont changés. Avec le développement des moyens de transports, l'agriculteur s'est mis à produire, non plus uniquement pour les besoins de sa famille, mais pour les consommateurs des grandes villes. Sur les marchés il est entré en concurrence avec d'autres cultivateurs et il est devenu l'esclave des intermédaires. D'autre part, les méthodes de culture et d'élevage ont évolué de façon surprenante, de sorte que le cultivateur qui ne se tient pas constamment au courant des derniers progrès de la science agricole compromet gravement son affaire.

Même l'instruction générale, celle qui porte sur les matières fondamentales comme la langue française, le calcul, la géographie, l'histoire, devient de plus en plus indispensable au cultivateur moderne. En outre, il y a toute une série de théories économiques nouvelles comme la coopération, l'association professionnelle, la mutualité, qu'un cultivateur de progrès doit connaître et mettre en pratique.

Or le cercle doit s'intéresser à toutes ces choses; il doit s'employer à répandre dans la paroisse, auprès de ses membres et surtout chez les jeunes un peu plus de connaissances générales et techniques. A cette fin, il fera suivre les cours à domicile, collaborera à l'institution de cours postscolaires, organisera des journées agricoles, etc., etc.

Tout le monde admet qu'un des moyens les plus efficaces de cultiver son intelligence, c'est la lecture des bons livres et des bons journaux. Il serait donc éminemment souhaitable que chaque cercle de l'U.C.C. possédât sa petite bibliothèque circulante. Ce n'est pas compliqué à organiser; une petite armoire munie d'un cadenas et quelques livres. Après chaque assemblée du cercle, le secrétaire se tient pendant cinq ou dix minutes à la disposition des membres qui désirent emprunter ou remettre un livre. A côté de la bibliothèque, un tronc pour recevoir les oboles; à mesure qu'on ramasse quelques sous, on garnit les rayons de la bibliothèque. Au bout de quatre ou cinq ans, le cercle possédera une belle collection de livre et de brochures dont il fera bénéficier ses membres.

2.—La coopération

Les économistes agricoles nous répètent depuis vingt-cinq ans que "la coopération sauvera l'agriculture". C'est vrai à demi. La coopération n'est pas un remède à tous les maux; elle est rarement un moyen de faire de l'argent, elle est surtout un moyen d'en économiser. On aura beau édifier de belles beurreries coopératives, si la production d'une livre de beurre coûte vingt-cinq cents à nos cultivateurs et si le prix du marché est de vingt-deux cents, rien n'empêchera les producteurs laitiers d'entasser des déficits.

Cela revient donc à dire que la coopération doit être le complément d'une agriculture scientifique, mais qu'elle est impuisante à remplacer les bonnes méthodes de culture et d'élevage.

Il n'en reste pas moins que la coopération sous toutes ses formes, pratiquée avec intelligence et persévérance, constitue un appoint merveilleux à l'exploitation agricole petite et moyenne. Le cercle de l'U.C.C. doit donc s'y intéresser de toutes ses forces.

La première forme de coopération à établir dans une paroisse, c'est une caisse populaire. "Pas d'argent pas de suisse", prétend le dicton. On a également l'habitude de dire: "L'argent est le nerf de la guerre". Cela revient à dire que sans argent il est difficile d'entreprendre et pratiquement impossible de réussir quelque chose.

Par la mise en commun de leurs épargnes, les cultivateurs s'affranchiront des puissances d'argent. Ils feront profiter par eux-mêmes et pour eux-mêmes leurs propres économies.

La deuxième forme de coopération à laquelle le cercle de l'U. C. C. doit s'intéresser, c'est la coopération de vente et d'achat, de transformation ou de production. Dans ce domaine, il est difficile de tracer une ligne de conduite sûre. Ici, il faudra tendre à la fondation d'une beurrerie ou d'une fromagerie coopérative; là, ce sera un couvoir; ailleurs, il sera à propos d'étudier les chances de succès d'une coopérative de criblage de patates; dans une autre paroisse, il faudra aborder le problème sous un angle différent. L'essentiel, c'est que les futurs membres de la coopérative étudient leur affaire à fond avant de s'engager, qu'ils s'assurent que la coopérative aura de quoi vivre, c'est-à-dire assez de membres, assez de produits à manipuler et assez de capital.

Le domaine de la coopération d'achat et de vente, de transformation et de production est illimité; il suffit de l'explorer avec jugement, d'y pénétrer avec prudence mais détermination pour qu'on soit assuré du succès.

La mutualité doit également retenir l'attention d'un cercle de l'U. C. C.. La province de Québec est couverte en partie de mutuelle-incendie qui en général fonctionnent passablement bien. Dans les centres où il n'existe pas de mutuelle, le cercle devrait s'employer à en fonder.

Il en va de même de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C.; le cercle doit s'appliquer à la faire connaître et à la répandre. On devrait reconnaître un bon cercle au zèle qu'il met à persuader ses membres et tous les cultivateurs de la paroisse de ne pas prendre d'assurance-vie ailleurs que dans la société d'assurance mutuelle des cultivateurs.

Le travail de coopération du cercle doit porter également sur l'organisation de caisses scolaires, afin d'entraîner les jeunes à la pratique de l'épargne.

Quand le temps en sera venu, le cercle devra étendre son action à l'établissement de services sociaux en commun, tels que caisses-dotation pour le placement des fils de cultivateurs, caisses mutuelles d'assurance maladie, accidents, maternité.

Bref, le cercle doit tendre à devenir le noyau de tous les services économiques, éducatifs et sociaux de la population agricole de la paroisse.

3.——La technique agricole

On a vu plus haut que la source de tout progrès agricole, c'est la science. Là-dessus, il n'y a pas lieu de discuter. C'est par la science que l'agriculture deviendra plus payante et plus agréable. Le cercle doit donc déployer beaucoup de zèle pour que ses membres se débarrassent de leurs méthodes routinières de culture et d'élevage.

Les moyens pour arriver à ce but sont multiples. Il faudra d'abord mettre à profit l'expérience des cultivateurs les plus progressifs. Nos gens sont ainsi faits qu'ils se laissent plus facilement convaincre par l'exemple que par la démonstration théorique; on imite le voisin qui a eu du succès avec un pâturage fertilisé, qui a le tour d'engraisser de beaux cochons, qui a un bon troupeau laitier, etc., etc. A chaque réunion du cercle, il faudra demander à tour de rôle aux meilleurs cultivateurs de donner leur recette sur tel ou tel point. Il y aura nécessairement un peu de discussion et on finira sûrement par se mettre d'accord sur un certain nombre de conclusions qui seront profitables à tout le monde.

Le cercle devra également faire appel aux connaissances de ceux qui ont fait de la technique agricole leur profession, c'est-à-dire les agronomes. Ces gens remplissent en agriculture une fonction analogue à celle de l'architecte sur un chantier de construction, du chimiste dans l'usine, de l'avocat devant les tribunaux, du médecin auprès du malade.

La nécessité de l'agronomie n'est pas discutable, puisque cette profession nouvelle repose comme les autres sur des fondements scientifiques. Il est peut-être exact qu'on ait réussi jusqu'à présent à s'en dispenser dans une certaine mesure; mais les progrès prodigieux de la science, les bouleversements produits chaque jour par de nouvelles découvertes, les développements des transports, tout cela fait que le cultivateur n'a plus le temps de se tenir au courant de toutes les nouveautés; il faut nécessairement que des hommes aient mission de le faire pour lui. Les agronomes sont donc en quelque sorte les médecins et les pasteurs de l'agriculture. Ce qui ne veut pas dire cependant que l'agronome doive devancer l'initiative des cultivateurs, notamment dans leurs organisations économiques et sociales. Comme le médecin, l'agronome indique le remède à prendre, le régime à suivre: libre au patient d'accepter ou de refuser le conseil. Rappelons une vérité souvent oubliée: la classe agricole se sauvera par elle-même, c'est entendu, mais avec la collaboration de ceux qui ont mission de l'éclairer.

Pour toutes ces raisons, l'agronome a sa place dans le cercle, une des toutes premières places; il en sera l'aviseur technique, comme l'aumônier en est l'aviseur moral.

La vulgarisation de la technique agricole se fera aussi par la visite des fermes bien cultivées et bien administrées, par des excursions sur les fermes de démonstration et aux écoles d'agriculture, par la tenue de journées agricoles, par l'organisation de concours, etc.

En résumé, le cercle sera un foyer d'étude et de vulgarisation de la technique agricole par tous les moyens de propagande et de persuation dont il peut disposer.

QUESTIONNAIRE

1.—Un homme est-il toujours assez instruit pour cultiver?
2.—Un cercle de l'U. C. C. doit-il promouvoir l'instruction professionnelle de ses membres?
3.—Un cercle devrait-il posséder sa bibliothèque agricole?
4.—Un cercle doit-il s'occuper de coopération?
5.—Quelle est la première coopérative à établir dans une paroisse?
6.—Les cultivateurs sont-ils capables de s'instruire entre eux?
7.—L'agronome a-t-il sa place dans le cercle de l'U. C. C. ?

Ce cours est publié avec l'autorisation de l'auteur.

Adressez les commandes:

Le Service de Librairie de l'U.C.C.
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.
L'unité, 25c; la douzaine, $2.50

LA VIE AGRICOLE



En collaboration avec l'Union des Cultivateurs franco-ontariens.

Case Postale 63, Ottawa

L'Agriculture à l'École Primaire

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Ce concours est ouvert à tous les élèves des écoles bilingues de l'Ontario.
2. L'année scolaire comprendra trois concours: un en décembre, un à la fin du deuxième trimestre et le concours final en juin.
3. Le concours de décembre portera sur la partie "Automne".
4. Le concours de mars-avril portera sur la partie "Hiver".
5. Le concours final sera une récapitulation de tout le programme d'agriculture tel que contenu dans le manuel.
6. Ce concours aura lieu dans la plus stricte honnêteté, comme tout autre concours.
7. L'instituteur certifiera que l'élève a fait le travail en toute probité.
8. L'instituteur corrigera toutes les copies et en enverra la meilleure au jury.
9. La décision du jury sera irrévocable.
10. Plusieurs prix seront décernés, et, en juin, il y aura seulement un grand prix, soit le "Trophée Louis Hébert" offert par Rémi Lalonde.
11. Les instituteurs désirant recevoir une copie du questionnaire dans une enveloppe scellée peuvent en faire la demande un mois avant les vacances de chaque trimestre. Ce sera la meilleure méthode.
12. Le questionnaire paraîtra dans "Le Droit" jusqu'à ce qu'on en décide autrement.
13. Les noms des vainqueurs paraîtront dans "Le Droit".
14. Adressez les meilleures copies à:

Rémi Lalonde, B.A., B.Sc.,
350, rue Wilbrod,
Ottawa.

Commandez vos pommes de terre de semence sans tarder

La semence canadienne certifiée de pommes de terre est actuellement l'objet d'une grosse demande aux Etats-Unis et en d'autres pays dit le Ministère fédéral de l'Agriculture.

En raison de ce fait, on recommande aux producteurs canadiens de pommes de terre de placer immédiatement leurs commandes de semence. S'ils attendent trop longtemps, ils ne pourront peut-être pas s'en procurer lorsque le moment sera venu de planter. La provision actuelle de ces pommes de terre est suffisante pour satisfaire toute la demande, mais elle sera bientôt épuisée si les commandes pour l'exportation continuent d'affluer comme elles le font actuellement.

Que les producteurs n'oublient pas que la semence certifiée permet d'obtenir une plus grosse récolte et des tubercules de meilleure qualité.

Production porcine

UNE ENQUETE RECENTE REVELE UNE DIMINUTION DANS LA POPULATION PORCINE.

Une enquête effectuée en décembre et qui portait sur la population porcine des fermes, le nombre de porcs produits en l'automne de 1944 et le nombre de truies devant mettre bas au printemps de 1945, revèle qu'il y avait sur les fermes du Canada, au 1er décembre 1944, moins de porcs que l'année dernière, alors que le chiffre de la population porcine constituait un record. Le nombre total de porcs sur les fermes au 1er décembre 1944 était de 7,646,880 représentant une diminution de 19.3 pour cent et un retour approximatif au chiffre du 1er décembre 1942. Il y a diminution dans toutes les provinces à l'exception de l'Ontario et de Nouvelle Ecosse où le changement n'est que très peu marqué. C'est dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, où la production avait fait le plus de progrès en ces dernières années, que la diminution est la plus marquée.

Il est à prévoir, dit le rapport, que cette baisse de la production porcine se continuera; car les chiffres recueillis indiquent que le nombre de truies fécondées pour mettre bas dans les premiers six mois de 1945, a diminué de 17.3 pour cent. Les porcs venant de ces portées, joints à ceux qui existaient au 1er décembre, constitueront les envois au marché de 1945. A en juger par les indications actuelles les arrivages au marché en 1945 sont de 15 à 20 pour cent inférieurs à ceux de 1944.

Jardinages

LE JARDIN DE GUERRE EST ENCORE NECESSAIRE

L'Office agricole du ravitaillement conseille à l'armée des jardiniers de guerre de continuer ses opérations sans relâche en 1945.

Les vivres produits dans ces jardins aideront à réduire les difficultés de transport, qui sont très grandes actuellement et qui le resteront sans doute encore quelque temps.

On recommande aussi aux cultivateurs de continuer à cultiver un bon jardin potager. Ils pourront se procurer sans peine toutes les graines de semence, les engrais chimiques qu'il leur faut ainsi que les outils de jardinage nécessaires.

On peut obtenir gratuitement, en s'adressant au Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa, un feuillet spécial intitulé (Le Jardin de Guerre) où l'on trouvera des conseils utiles sur les récoltes à cultiver dans les jardins privés et communaux, sur la façon de les cultiver, et les moyens à prendre pour combattre les insectes et les maladies qui attaquent les légumes.

DES INSECTES QUI PREFERENT UNE TERRE SABLONNEUSE

Des observations répétées pendant une longue suite d'années indiquent que les larves qui attaquent les racines, et plus spécialement les larves de l'oignon et celles de la mouche du chou, causent beaucoup plus de dégâts lorsque les plantes qu'elles attaquent poussent dans une terre légère et sablonneuse. Les maraîchers qui connaissent cette singularité ont toujours soin de planter leurs oignons, leurs choux, leurs choux-fleurs et leurs navets dans une terre lourde, lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

OUTILLAGE DE PULVERISATION

Tous les jardiniers devraient avoir les ustensiles nécessaires pour mesurer les ingrédients de pulvérisation ou de poudrage. Ces ustensiles qui ne coûtent pas cher sont très commodes et même certains jardiniers disent qu'ils ne pourraient s'en passer. La liste de ces ustensiles comprend une balance bon marché, graduée en onces, une mesure d'un gallon et d'une chopine ainsi qu'une série de cuirrers à mesurer. Une tinette en bois ou un demi-baril est utile pour mélanger ou faire dissoudre les différents ingrédients qui entrent dans beaucoup de pulvérisations ordinaires. Un gros entonnoir muni d'un tamis est nécessaire également pour empêcher les grosses particules d'entrer dans la cuve du pulvérisateur et de boucher le bec.

Les Caisses populaires en Ontario

Il y a un an, une délégation de la Ligue des Caisses de Crédit d'Ontario (Ontario Credit Union League Limited) rendait visite aux représentants des Caisses populaires d'Ottawa.

En décembre 1944, nos Caisses populaires, ainsi que les "Credit Unions" de la province, recevaient un rapport des délibérations de mars 1944. Toutes les Caisses populaires et les Credit Unions devaient étudier le rapport en question en vue d'une réunion des délégués des Caisses.

Le 11 mars dernier, avait lieu à Ottawa la réunion projetée pour discuter de l'opportunité de donner suite au rapport de décembre. Toutes les Caisses populaires de la région d'Ottawa, tant urbaines que rurales, excepté trois, en autant que que je sais, avaient envoyé des délégués.

Le rapport fit l'objet de la discussion, fut adopté dans le principe et un comité fut autorisé à présenter le point de vue des Caisses canadiennes-françaises devant un comité semblable désigné par la "Credit Union League" d'Ontario.

Il va sans dire que l'Union Catholique des Cultivateurs, par l'entremise des aumôniers locaux et des bureaux de direction des cercles dans les paroisses où il y a des Caisses populaires, s'intéresse vivement aux événements présentement en cours. Elle se fait et se fera un devoir d'apporter, en temps et lieu, son point de vue dans l'intérêt du mouvement coopératif en matière d'organisation du capital-argent et pour le bien de la classe agricole de la région d'Ottawa et des autres régions où l'U.C.C.F.O. est organisée et où elle a déjà doté plusieurs paroisses rurales de Caisses populaires. Quoique la Caisse populaire soit un service que l'on appelle "Mixte", c'est-à-dire non essentiellement professionnel, il est du devoir de l'union professionnelle des cultivateurs de promouvoir et de protéger les intérêts de ses membres auprès d'un organisme où ces derniers ont des capitaux engagés et une influuence légitime à exercer.

ETAT ACTUEL

Il importe d'abord d'exposer d'une façon générale la situation du mouvement coopératif dans le domaine de l'organisation du capital-argent. Il y avait en décembre 1944, environ 30 Caisses populaires canadiennes-françaises et 222 "Credit Unions". Les "Credit Unions" et quelques caisses canadiennes-françaises sont affiliées à l'Ontario Credit Union League dont le siège social est à Toronto. La Credit Union League (Caisse Centrale) et les Credit Unions, pas plus que nos Caisses populaires, ne constituent une véritable institution économique juridiquement constituée avec un organisme central et des affiliées. C'est justement ce qu'il s'agit d'édifier. Actuellement les coopératives de crédit ontariennes ne peuvent négocier qu'avec leurs membres et elles doivent recourir aux services d'une banque pour les transactions extérieures, même entre caisses. Les activités des coopératives de crédit étant limitées, il s'en suit que le capital-argent demeure improductif à cause du manque de circulation. La raison pour laquelle les coopératives de crédit ne peuvent transiger qu'avec leurs membres, c'est qu'elles ne possèdent pas d'organisme central avec services d'une chambre de compensation (clearing-house) par l'intermédiaire duquel se feraient les opérations de change.

CE QUE CONTIENT LE RAPPORT

1.—Description de l'organisation des Caisses populaires du Québec:

Les 840 Caisses populaires québecoises, qui sont presque toutes paroissiales, sont groupées en 7 unions régionales, qui sont, à leur tour, unies en une organisation provinciale, appelée Fédération. Les Unions régionales s'occupent de l'éducation et de la propagande dans leur territoire respectif, tandis que la Fédération s'intéresse aux services généraux. Les unions régionales possèdent leurs Caisses centrales qui fournissent, en même temps, les services de la chambre de compensation. Les unions régionales prélèvent de leurs caisses affiliées un certain pourcentage de leur actif pour couvrir les frais de propagande et d'éducation et pour le soutien de la Fédération. En plus les unions régionales, sous le contrôle de la Fédération, s'occupent de l'inspection des caisses locales.

2.—Les raisons du changement.

Deux raisons principales motivent le changement préconisé. Il importe d'abord d'édifier sur un plan provincial l'organisation du crédit selon la formule coopérative. Pour cela, il faut unir toutes les coopératives locales de crédit déjà existantes, promouvoir la propagande et assurer à chaque coopérative locale les services d'une surveillance suivie. Or, l'étendue de la province d'Ontario et les distances entre le siège social (Toronto) et les principaux centres de la province étant considérables, le travail de propagande et de surveillance serait plus ou moins efficace et très dispendieux si toutes les activités étaient centralisées en un seul point. Il serait donc plus avantageux de diviser le territoire provincial en un certain nombre de régions, ce qui amènerait la création d'unions régionales. Il faut, deuxièmement, tenir compte d'un facteur important: le double câractère national. D'un côté, il y a des Caisses populaires canadiennes-françaises, dont le nombre s'accroît constamment, dans plusieurs régions de la province. Nos caisses groupent des membres qui parlent la même langue, qui ont leur mentalité propre, nos caisses fournissent à leurs membres une documentation rédigée en leur langue et mettent à leur disposition une comptabilité française, et le reste. La nécessité de grouper les caisses canadiennes-françaises s'affirme d'une façon évidente. De l'autre côté, il y a les Credit Unions formées de membres parlant l'anglais et dans lesquelles ses transactions se font en conséquence. Il s'agirait, de même, d'établir un lien entre les Credit Unions afin de promouvoir leur expansion et de leur fournir les services nécessaires.

Or, pour résoudre ce double problème, le rapport propose l'organisation d'Unions régionales, au nombre de six, pour le moment, dont UNE pour les Caisses populaires canadiennes-françaises de la province et CINQ pour les Credit Unions. Les unions régionales seraient fédérées dans la Credit Union League of Ontario et leurs fonctions seraient semblables aux Unions régionales des Caisses québecoises.

3.—Les raisons contre le changement.

Elles se résument à trois: premièrement, l'organisation des unions régionales qui grouperaient les Caisses locales pour les activités d'éducation, de propagande et d'administration, ne ferait pas disparaître la nécessité de contacts entre Unions régionales, lequel contact se ferait actuellement entre les Caisses locales par le moyen de l'assemblée annuelle de la Credit Union League. L'organisation d'unions régionales compliquerait inutilement les relations entre les Caisses locales. Cette raison n'est pas acceptée par le rapport. Deuxièmement, l'organisation d'Unions régionales, en tenant compte des deux nationalités, serait de nature à soulever et encourager les préjugés de race. Cette seconde raison ne reçoit pas de sympathie de la part des délégués. La troisième objection résiderait dans la répugnance à opérer des changements. Le rapport opte clairement en faveur de la nécessité de briser parfois le "statu quo".

Louis RANGER, ptre-curé,
Aumônier général de l'U.C.C.F.O.

(à suivre)

Note. — Le prochain article sur "Un document important" sera publié la semaine prochaine.

Aviculture

SUJETS REPRODUCTEURS POUR LES BASSES-COURS

L'une des premières conditions essentielles pour avoir une basse-cour d'un bon rapport est de servir de poussins de la meilleure souche possible. On peut, par exemple pour améliorer sa basse-cour, prendre les poussins venant de basses-cours approuvées par le Gouvernement, éclos dans les couvoirs approuvés et classés d'après les types modèles du Gouvernement. Il existe trois catégories de ces poussins — sujets de souche ou de fondation; poussins contrôlés provenant de basses-cours à sang éprouvé par le Gouvernement (étiquette volette); Catégorie commerciale (la plus haute catégorie offerte en quantité commerciale) poussins contrôlés (R.O.P.) venant de basses cours à sang éprouvé et approuvées par le Gouvernement (étiquette rouge); et poussins canadiens approuvés venant de basses-cours approuvées inspectées par le Gouvernement et à sang éprouvé (étiquette bleue).

Au Canada, la sélection des sujets reproducteurs se fait d'après méthodes principales (a) sélection physique et (b) sélection physique, plus élevage pédigré. C'est dans cette dernière catégorie que l'on peut trouver des sujets de fondation ou de souche pour les basses-cours de reproduction ainsi que pour les basses-cours commerciales. Les poussins contrôlés (R.O.P.) descendent de parents dont la ponte et l'aptitude à produre de la chair sont connues; leur père et leur mère ont été soumis à une sélection rigoureuse pendant des générations. Leur pédigré compte des mâles et des femelles dont la progéniture a été éprouvée. Il est préférable d'acheter ces poussins par catégorie.



L'Agriculture à l'École Primaire

TROISIEME CONCOURS ANNUEL, MARS 1945.

Nom de l'élève .....
Ecole .....
Adresse .....
Certifié par l'instituteur .....

1. Nommez quatre catégories de volailles et donnez le nom d'une race représentant chaque catégorie.
2. Une basse-cour bien conduite rapporte un bénéfice net assez considérable. Rédigez une composition d'une quinzaine de lignes sur ce sujet.
3. Mme Richard demande au marchand de lui vendre de gros oeufs. Quelles catégories d'oeufs le marchand peut-il lui vendre s'il n'est pas honnête ?
4. Donnez les noms de trois bois durs et de trois bois mous avec le nom anglais correspondant.
5. Une haie de cèdres blancs est très jolie près d'une école. Faites la description de cet arbre.
6. Faites le dessin d'une poule et indiquez-en les régions.
7. Les parasites sont nuisibles aux dindonneaux. Que doit-on faire dans ce cas ?
8. Qu'est-ce qu'une trémie ? Illustrez votre réponse.
9. Donnez les noms de deux journaux ou revues agricoles.
10. Qu'est-ce qu'une coopérative agricole ?

Points accordés: 1. 4x2 2. 10 3. 3x3 4. 6x2 5. 5 6. 5x2 7. 5 8. 4x2 9. 4 10. 4 TOTAL: 75x4/3 font 100.

Les insectes qui s'attaquent au tabac

(Notes des Fermes Expériemntales)

Dans le Québec, nous n'avons que quatre espèces d'insectes de quelqu'importance économique qui s'attaquent au tabac, ce sont les altises, les vers gris, les vers fil de fer et les sauterelles.

Les altises, ou puces de terre, sont de petits coléoptères noirs de la grosseur d'une tête d'épingle, qui criblent de trous les feuilles du jeune plant en couches, et aussi au champ au temps de la plantation. S'ils sont trop nombreux en couches, on peut les enrayer en arrosant le plant avec une solution composée de 2e livres d'arséniate de plomb dans 40 gallons d'eau. Cet arrosage en couches préviendra leur transport au champ lors de la plnatation et il ne sera pas alors nécessaire de faire d'autres traitements..

Les vers gris qui causent des dommages plus ou moins appréciables tous les ans, sont bien connus d'une description détaillée. Il est très important qu'on les détruise, car autrement ils occasionnent de nombreux et coûteux remplacages et la récolte s'en trouve, d'autant diminuée dans le rendement et la qualité par un manque d'uniformité dans la naturité. Le son empoisonné est le meilleur remède, à condition qu'on l'applique au temps propice, c'est-à-dire le soir au coucher du soleil par temps calme et relativement chaud. Lorsque la nuit est trop froide, l'appât ne sert pas ou peu. Il peut être nécessaire de faire une couple d'applications, l'une la veille ou l'avant veille de la plantation et l'autre quelques jours plus tard.

Une bonne formule de son empoisonné serait la suivante:

100 livres de son
3 livres de vert de Paris,
1 gallon de mélasse, et de l'eau selon le besoin.

le mélange doit passer aisément à travers les doigts. Une application à la volée de 15 à 20 livres, l'arpent est sarisfaisante.

Nous avons constaté que la mélasse n'est pas d'absolue nécessité dans le mélange. Faute de son, on pourra aussi employer des drêches de brasserie, mais nous croyons le son préférable.

Il n'y a aucun appât empoisonné conte les vers fil de fer. Il y a toujours cependant, un moyen d'éviter partiellement les dégâts, c'est de cultiver le tabac en rotation courte. Une culture de tabac faite sur un retour de vieille prairie, par exemple, souffrira toujours plus de ver fil de fer que lorsqu'on suit une rotation plutôt courte.

Sice n'est pas tous les ans, il arrive cependant assez souvent que les sauterelles causent des dommages considérables, surtout dans les plantations de tabac à cigare où la feuille doit être le moins possible endommagée. On devra empoisonner les sauterelles La formule suivante a donné d'exlorsqu'elles sont trop nombreuses. cellents résultats.

100 livres de son,
4 livres de vert de Paris,
4 livres de sel et de l'eau en quantité suffsante pour que le matériel s'émiette bien. Vu la rareté du son, on pourrait employer moitié son, moitié sciure de bois. On applique à raison de 10 à 15 livres, l'arpent, par journée ensoleillée, au moment où les sauterelles sont les plus actives, soit entre 10 à 11 heures de l'avant-midi. L'appât que l'on étend pendant une journée fraîche ou excessivement chaude, est généralement sans effet.

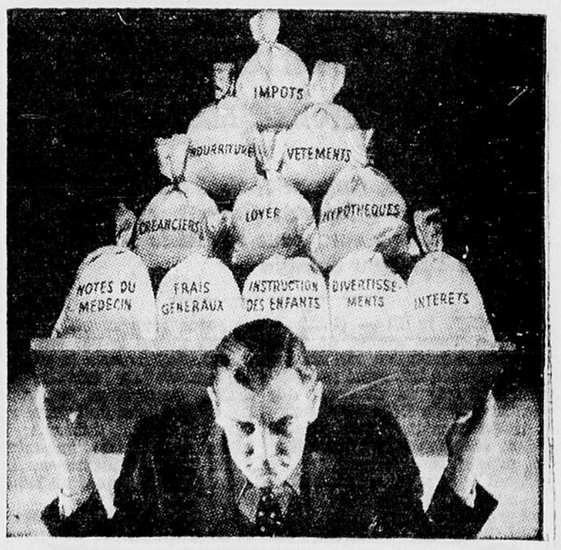
R. BORDELEAU,
Régisseur associé,
Station Expérimentale Fédérale,
L'Assomption, Qué.

On ne délivre pas de permis d'exportation pour le foin

La Commission des prix de guerre a annoncé qu'il ne serait pas délivré de permis pour l'exportation de foin de la récolte de 1944 car on désire conserver ce foin pour les besoins intérieurs. Les cultivateurs et les commerçants ayant un surplus de foin et qui hésitent à le vendre sur le marché local se privent du seul marché qui leur sera ouvert cette saison, dit le Président de la Commission. Tous ceux qui ont des provisions de foin, de même que les presseurs, sont priés instamment de faire tout ce qu'ils peuvent pour livrer ce foin sur le marché intérieur, afin que les industries essentielles à l'effort de guerre puissent fonctionner sans arrêt.

Les administrateurs de la Commission disent que les fermes laitières et les chantiers de bois souffrent tout particulièrement du manque de foin. Certains districts en ont même le plus pressant besoin, et il s'agirait de leur en expédier immédiatement.

En achetant des produits de l'erable, les consommateurs feront bien de se rappeler que la Commission des Prix a établi des prix maxima pour les différentes catégories de sirop et autres produits dérivés.



Votre femme pourrait-elle supporter ce fardeau ?

Vous savez ce que votre famille vous coûte chaque mois. Alors que ferait votre femme si elle avait à supporter cette charge toute seule, sans votre aide?

Evidemment, cela lui serait impossible, à moins que vous ne lui laissiez une rente mensuelle suffisante.

Vous savez à peu près à combien cette somme doit s'élever tous les mois. Nous sommes à même de vous dire le montant d'assurance sur la vie qui vous fournira la rente nécessaire; et nous pouvons également vous expliquer comment obtenir une rente suffisante pour vous personnellement en cas d'invalidité totale à la suite d'un accident ou d'une maladie.

Réfléchissez-y et parlez-nous-en; ce sera un plaisir pour nous de vous aider.

Avant de vous assurer consultez la

Confederation Life
SIÈGE SOCIAL **Association** TORONTO

Succursale, Edifice Transportation, Ottawa
J. J. FARMER, gérant

Les Feuilles d'Erable de Toronto remportent la première joute sur Canadiens

Ted Kennedy compte le but décisif alors qu'il ne restait que 22 secondes de jeu dans la dernière période hier, au Forum

★ ★ ★

Les deux équipes joueront demain soir, dans la métropole, dans cette semi-finale pour la coupe Stanley — Plusieurs punitions en première période

MONTREAL, le 21. — (P.C.) — Le but sans aide de Ted Kennedy avec 22 secondes à jouer a donné aux Feuilles d'Erable de Toronto une décision de 1-0 sur les Canadiens de Montréal hier soir pour placer les Leafs une partie en avant dans leur semi-finale de quatre dans sept pour la coupe Stanley.

Le but qui brisa une joute de hockey très serrée disputée devant plus de 12,000 survint avec une soudaineté dramatique, juste comme les deux clans jouaient avec moins d'ardeur et semblaient être satisfaits de jouer du temps supplémentaire.

Kennedy prit le disque près de la rampe droite en dedans de la ligne du Canadien alors que les Habitants tentaient de déblayer leur territoire. Il "golfa" un dur lancer alors que la vision de Durnan était bloquée par quelques joueurs et la rondelle était dans les filets avant que quelqu'un eut su ce qui avait arrivé.

Les clubs se rencontrent dans la deuxième partie ici jeudi soir avant de continuer leur série à Toronto samedi soir.

Jusqu'à ce que Kennedy compte sur son lancer de golf, la joute avait été contestée au possible, avec la mise en échec extrêmement serrée durant tout le match et les joueurs se bousculèrent durement durant la majeure partie des hostilités. Sept punitions furent infligées par l'arbitre Bill Chadwich avec les Leafs en obtenant quatre.

La mise en échec fut tellement serrée que les deux clubs eurent rarement de belles chances de compter et la plupart des lancers qu'eurent à bloquer Durnan et McCool étaient tirés de loin. Jusqu'à ce que Kennedy enregistre, Canadiens eurent réellement la seule belle chance de faire briller la lumière rouge quand Maurice Richard arriva seul devant McCool après avoir reçu une passe parfaite d'Elmer Lach. Le lancer de Richard frappa le poteau et il prit le retour pour lancer cette fois sur le côté du filet.

Les Leafs étaient défavorisés un contre deux avant le coup de sifflet initial mais les chances devinrent égales à la troisième période alors qu'il était évident qu'un "break" déciderait la partie.

La joute atteint son pas le plus furieux après la moitié de la deuxième période alors que les deux constellations tentèrent tout pour briser le pointage. Canadiens eurent une chance avec cinq minutes à jouer alors que Morris fut puni pour "intervention" sur Gauthier. Ce fut un dur deux minutes dans la zone du Toronto mais aucun point fut réussi.

Ted Kennedy brisa la partie avec 22 secondes à aller sur un effort sans aide juste comme les deux équipes se préparaient à jouer du temps supplémentaire jusqu'à ce qu'une équipe compte.

Les équipes:

Toronto — Buts, McCool; défenses, Morris, Pratt; centre, Kennedy; ailes, Hill, Davidson; substituts, Hamilton, Stanowski, Carr, Schriner, Metz, Bodnar, McCreedy, Jackson.



TED KENNEDY

Montréal — Buts, Durnan; défenses, Lamoureux, Bouchard; centre, Lach; ailes, Richard, Blake; substituts, Harmon, Eddolls, O'Connor, Hiller, Gauthier, Chamberlain, Getliffe, Filion.

Arbitre, Chadwick; juges des lignes, McCabe (Détroit), Babcock (New-York).

Sommaire:

Première période

Pas de point.

Punitions — Morris, Chamberlain, Hamilton, Bouchard, Richard.

Seconde période

Pas de point.

Pas de punition.

Troisième période

Toronto, Kennedy 19.38

Punitions — Hamilton, Morris.

Bill Grimes fait le choix de son équipe d'étoiles

Ce rédacteur sportif du Boston American choisit six Canadiens.

Voici la quatrième sélection des équipes tout-étoiles de la Ligue de Hockey Nationale faite par les rédacteurs sportifs des villes possédant une équipe dans la N.H.L. Un consensus sera préparé plus tard.

par Bill GRIMES

Boston American

Première équipe: Buts, Durnan, (Montréal); défense droite, Crawford, (Boston); défense gauche, Bouchard (Montréal); centre, Lach, (Montréal); aile droite, Richard, (Montréal); aile gauche, Blake, (Montréal); instructeur, Irvin, (Montréal).

Deuxième équipe: Buts, Karakas, (Chicago); défense droite, Seibert, (Détroit); défense gauche, Hollett, (Détroit); centre, Kennedy, (Toronto); aile droite, Mosienko, (Chicago); ailes gauche, Cain (Boston); instructeur, Day, (Toronto).

Les Montagnards remportent le championnat junior

Résultats du Hockey

Détails pour la coupe Stanley

Toronto, 1; Canadiens, 0. (Toronto est en tête de la série du meilleur dans sept joutes par 1 à 0.)

Boston, 4; Détroit, 3. (Boston est en tête de la série du meilleur dans sept joutes, par 1 à 0.)

Ligue de la Cité junior

Finale

Montagnards, 9; Hull-Volants, 2. (Montagnards gagne la série au total des points par 14 à 5.)

Détails dans l'A.H.D.O.

Junior

St-Pat's, 10; Prescott, 4. (La prochaine joute de la série au total des points sera jouée à Cornwall.)

Ligue interprovinciale

Finale

Valleyfield, 5; Cornwall, 2. (Valleyfield est en tête de la série du meilleur dans sept joutes, par 2 à 1.)

Détails dans la Ligue Américaine

Hershey, 3; Indianapolis, 1. (Hershey est en tête de la série du meilleur dans sept joutes, par 1 à 0.)

Pittsburgh, 4; Cleveland, 1. (Buffalo est en tête de la série du meilleur dans sept joutes, par 1 à 0.)

Semi-finale dans la Ligue de la Cité senior

Canadiens, 6; Ottawa Car, 3. Canadiens gagnent la série du meilleur dans trois joutes, par 2 à 0. Prochaine rencontre, avec Hull.)

Ouest du Canada junior

Port-Arthur West-End Bruins, 4; Winnipeg Monarchs, 2. (Winnipeg est en tête de la série du meilleur dans sept joutes, par 2 à 1.)

Collège St-Patrice élimine Prescott

Les porte-couleurs du Collège St-Patrice eurent de la difficulté à démarrer hier après-midi, mais ils se resaisirent après la moitié du second verset et ont défait Prescott par 10-4 pour avancer contre Cornwall dans les rondes éliminatoires de l'O.D.H.A.

Dave Maguire a été le meilleur compteur avec trois buts. Le joueur de défense Léo Aubrey enregistra deux fois tandis que Tom Sutherland, Les Anning, Johnny Fragiskos, Dave Fitzpatrick et Pat Coburn réussirent les autres.

Shorty Wormington fut en évidence chez les perdants avec deux buts et un assiste. D. Thompson et B. Kirby eurent les autres.. Le cerbère Cotman des perdants a été sensationnel entre les deux poteaux.

Les équipes:

St-Patrice — Buts, Murphy; défenses, Campbell, Aubrey; centre, Maguire; ailes, Coburn, Sutherland; substituts, Fragiskos, Mulvihill, Maloney, Anning, Thompkins, Fitzpatrick.

Prescott — Buts, Cotman; défenses, St-Marseille, Thompson; centre, C. Kirkby; ailes, Easter, D. Thompson; substituts, Wormington, M. Thompson, King, B. Kirkby, Calloren, McFarlane.

Arbitres — Happy Shouldice et Arnie Peterkin.

Sommaire:

Première période

Prescott, Wormington (B. Kirkby) 6.05

Prescott, Wormington 16.40

St-Patrice, Maguire (Coburn) 17.10

St-Patrice, Aubrey (Mulvihill) 18.22

Punitions — R. Thompson.

Deuxième période

Prescott, D. Thompson (Easter) 2.35

St-Patrice, Coburn (Maguire) 10.01

St-Patrice, Fragiskos (Fitzpatrick, Mulvihill) 11.58

St-Patrice, Maguire (Coburn, Sutherland) 17.55

Punition — Maguire.

Troisième période

Prescott, B. Kirby (Wormington) 10.50

St-Patrice, Sutherland (Maguire) 11.15

St-Patrice, Anning (Thompkins) 14.40

St-Patrice, Fitzpatrick (Campbell) 16.00

St-Patrice, Maguire (Sutherland, Coburn) 16.15

St-Patrice, Aubrey (Maloney) 19.29

Punitions — Coburn, D. Thompson.

Apps se classe premier à Brockville



SYLVANUS (Syl) APPS, l'un des athlètes les plus en vue du Canada, a reçu son brevet d'officier samedi dernier à Brockville, se classant premier de sa promotion. Ci-dessus le major-général A. E. Walford, C.B.E., M.M., E.D., adjudant général, félicitant l'ancienne étoile de hockey des Toronto Maple Leafs, après lui avoir présenté une ceinture Sam Browne, remise au cadet qui a obtenu les plus hauts points durant son entraînement. Le sous-lieutenant Apps restera à l'Ecole de Brockville comme membre du personnel d'instruction.

(Photo Armée canadienne)

Buffalo déroute Cleveland par 4-1

Un but et deux assistes par Kenny Kilrea.

CLEVELAND, le 21. — (P.A.) — Les Bisons de Buffalo ont défait les Barons de Cleveland par 4-1 hier soir dans l'ouverture des éliminatoires de la ligue de hockey Américaine pour la coupe Calder. Une assistance de 9,249 personne vit la joute.

Prenant avantage d'une punition de deux minutes à Dan Sprout du Cleveland, les Bisons réussirent trois buts rapides en moins de 61 secondes dans la première période, et c'était l'histoire de la partie.

Les trois buts furent comptés par Ken Kilrea, Paul Mundrick et George Pargeter à 4.53, 5.35 et 5.54 respectivement. Pargeter en ajouta un autre à la dernière période sur un effort personnel. Kilrea a aussi mérité deux assistes.

Les équipes:

Buffalo — Buts, W. Fraser; défenses, Léger, Davidson; centre, Kilrea; ailes, Mundrick, Pargeter; substituts, Lessard, Dyte, Halderson, Jones, Lewis, Pozzo, Boothman, Emerton, Nadon.

Cleveland — Buts, Teno; défenses, Johnson, Bessone; centre, Agar; ailes, Forgie, H. Fraser; substituts, Adolph, Sprout, Cunningham, Trudel, Prokop, Burlington, Gasparini, Bartholome, Kelly.

Officiels — Rabbit McVeigh et Eddie Burke.

Sommaire:

Première période

Buffalo, Kilreau (Léger) 4.15

Buffalo, Mundrick 5.35

Buffalo, Pargeter (Kilrea) .. 5.54

Punitions — Sprout, Lessard.

Deuxième période

Cleveland, Kelly (Prokop, Sprout) 4.42

Punitions — Davidson, Johnson.

Troisième période

Buffalo, Pargeter (Kilrea) 16.10

Punitions — Dyte, Adolph, Lessard.

Valleyfield prend les devants

CORNWALL, Ont., le 21 — Les Braves de Valleyfield ont pris les devants hier soir dans leur série du meilleur dans sept, pour le championnat de la ligue de hockey Interprovinciale avec Cookies de Cornwall quand ils gagnèrent la troisième joute, 5-2. Les Braves mènent maintenant par deux parties contre une.

Alignements:

Valleyfield — Buts, Lascelles; défenses, Toupin et Poissant; centre, Joannette; ailes, Boyer et Vinet; subs., Connolly, Plamondon, Campeau, Drillon.

Cornwall — Buts, Renaud; défenses, Dupuis et Hébert; centre, Carragher; ailes, Burr et Perron; subs., Desroches, Vallières, Gravel, B. Lauzon, F. Lauzon, Demers, Bean.

Arbitres: McMurray, Barrett.

Dans le domaine de la boxe, hier

par la Presse associée

Brooklyn — Al (Bummy) Davis, 146, Brooklyn, a mis hors de combat Rudy Giscombe, 151½, Jersey-City, 6; Nick Primiani, 135, Montréal, défait par mise hors de combat technique Joe Neil, 135¾, Albany, 2.

White Plains, N.-Y. — Irish Jimmy Mulligan, 169, Boston, et Coolidge Miller, 165, Brooklyn, ont annulé, 8.

Jersey City — Joe Curcio, 147, Newark, a défait Jerry Fiorello, 153, Brooklyn, 10.

Hartford, Conn. — George (Red) Doty, 151, Hartford, a défait par mise hors de combat technique Jimmy Mazzio, 150, Passaic, N.-J., 2.

New-Bedford, Mass. — Johnny Cool, 134¾, Worcester, a mis hors de combat Norman See, 134, Montréal, 1; Yvon Côté, 139, Montréal, a mis hors de combat Fred Dilbo, 144, Lowell, 1.

Les Canadiens ont éliminé Ottawa Car par 6-3 hier

Ils joueront en finale pour le titre et la coupe contre les Hull-Volants. Première joute lundi prochain.

Les Canadiens de Len Bélair vont rencontrer les Hull-Volants de Ben Prévost en finale de la ligue de hockey de la cité d'Ottawa. Le Tricolore a remporté une victoire de 6 à 3 sur l'Ottawa Car, hier soir devant une maigre assistance à l'Auditorium, éliminant ainsi les carossiers en deux joutes consécutives. La finale pour le titre et le trophée sera de deux en trois et la première partie sera disputée à l'Auditorium lundi, le 26 mars prochain.

Paul Dagenais, le météore de St-Charles a encore été l'étoile des gagnants hier soir. Reconnu comme un des meilleurs joueurs amateurs actuels dans la région d'Ottawa, Paul n'a pas tardé à compter le premier but hier soir. Il accepta une passe parfaite d'Imbesi et en un rien de temps il lançait fortement dans la cage de Allum après 1.35 minute de jeu.

Quelques minutes plus tard Sereney portait le compte à 2 pour les Canadiens sur une passe de..... nul autre que Paulette Dagenais. Il n'y eut pas de punition de la joute..... le jeu fut rapide et les Canadiens se montrèrent supérieurs à leurs courageux adversaires..... même si le compte a été assez rapproché à la fin de la deuxième période quand Pilon et Wilkes comptèrent pour Ottawa Car.

Imbesi, Cross et Larabie comptèrent encore pour les Canadiens en dernière période et Barbeau réussit le dernier but de la soirée pour Ottawa Car.

Alignements:

Canadiens — Buts, Gallagher; défenses, Legault et Annany; centre, Larabie; ailes, Becker et Cross; subs, Sereney, Dagenais, Imbesi, Charron, Limoges, Schingh.

Ottawa Car — Buts, Allum; défenses, Barbeau et Blondin; centre, Mulligan; ailes, Saunders et Hurlburt; subs, Pilon, Hill, Jodouin, Leach, Young, Wilkes, Chipper.

Arbitres — Happy Shouldice et Arnie Peterkin.

Sommaire:

Première période

Canadiens, Dagenais (Imbesi) 1.35

Canadiens, Sereney (Dagenais) 6.11

Pas de punitions.

Deuxième période

Canadiens, Dagenais (Sereney, Imbesi) 2.17

Ottawa Car, Pilon (Barbeau, Chipper) 9.58

Ottawa Car, Wilkes (Hurlburt) 10.56

Pas de punitions.

Troisième période

Canadiens, Imbesi (Dagenais) 2.33

Canadiens, Cross (Larabie) 16.50

Canadiens, Larabie (Becker) 17.45

Ottawa Car, Barbeau (Hill, Young) 18.13

Pas de punitions.

Extrait du Guigues du mois de mars '45

Jeannot nous parle de la participation de l'école Guigues au récent festival.

Le 7 mars dernier, nous tenions comme par le passé, notre Festival d'hiver. L'école Guigues avec l'enthousiasme et le dévouement que nous lui connaissons s'est illustrée lors de cette fête. Elle avait de solides concurrents dans toutes les courses en plus de présenter un numéro de masses indiennes. Par ses victoires dans la ligue interscolaire elle avait eu l'honneur de participer à la partie de championnat qui a eu lieu dans l'après-midi.

Guy Bergeron, élève de la huitième année, a fait honneur à l'école en arrivant deuxième dans la course des poids légers. Nos deux autres concurrents n'ont pu arriver parmi les trois premiers mais ils n'étaient pas loin en arrière. Nous leur souhaitons une meilleure chance la prochaine fois.

Depuis un mois environ, un groupe d'une quarantaine d'élèves préparaient activement un numéro de masses indiennes. Chaque soir après la classe, le cher frère Frédéric, secondé par les chers frères Alexandre, Jules et Gérald initiait ce groupe d'élèves dans le maniements des mils. Ce numéro n'a pu être donné dans l'après-midi parce que les garçons n'avaient pas eu l'occasion de le pratiquer une fois sur la glace de l'Auditorium. Après le festival de l'après-midi, pendant l'heure du souper, ils eurent l'occasion de se préparer pour la représentation du soir. Ce fut un véritable succès. Les félicitations arrivèrent de toutes parts et un grand nombre de personnes se plaisent à dire que ce fut le plus beau déploiement de la soirée. Bravo les gars! Félicitations aux garçons dont les noms suivent:

Roland Benson, Philippe Lefebvre, Gaston Lacroix, Pierre Pinard, Laurent Thériault, Jean Latour, André Jobin, Rémi Huppé, Jean Caouette, Guy-Paul Pépin, André Grant, Jean Cadieux, Wallace Heath, Paul-Emile Watier, Jean Traversy, Roland Madère, Marcel Spénard, Claude Roy, Gaston Gravel, Guy Beauregard, André Brazeau, Guy Gravelle, Raymond Brazeau, Claude Lafleur, Marcel Quéry, Oscar Vézina, Guy Routhier, Alfred Reny, Maurice Fink, Rhéal Legault, Armand Dubé, Hector Thériault, Guy Bergeron, Maurice Wheatley, Roger Laflamme, Maurice Lefebvre, Maurice Gravelle, Roger Quéry.

La joute pour le championnat de la ligue interscolaire fut des plus intéressante. Malgré que l'équipe dut baisser pavillon devant les rouge-vert-blanc de l'école Saint-Jean-Baptiste, nous sommes contents d'eux. La défaite a été honorable car le point décisif ne fut compté que 15 secondes avant la fin. Les deux équipes étaient bien balancées et le jeu passablement rapide. Voici les noms de ceux qui faisaient partie de l'équipe de l'école:

Gardien: Ronald Diguer; défenses: Gilles Bordeleau, Eugène Reny, Gérald Rioux et Conrad Leblond; avants: Henri Deschamps Jean-Paul Robert et Maurice Rioux; Georges DeCelles, André Charron et Robert Faulkner.

Il n'est pas nécessaire, ici, de faire l'éloge de l'équipe de l'école. Les journaux se sont plus à relater tout au long les victoires successives de nos étoiles. S'ils ne réussirent pas à décrocher le championnat cela n'est pas dû au manque de volonté, ni au manque d'adresse. R. Lacelle et le cher frère Frédéric méritent des félicitations pour le beau travail qu'ils accomplirent.

James Davis et Emile Beaubien, élèves de la huitième année, représentèrent l'éole dans la mascarade. Ils portaient un costume d'Indiens et s'acquittèrent très bien de leur tâche.

Jeannot.
"Guigues".

Volume III, Mars 1945.

Les jeunes Grimpeurs administrent une dégelée de 9 à 2 au Hull-Volant dans la deuxième et dernière joute hier

★ ★ ★

Le jeune Billy Watson compte quatre buts pour les nouveaux champions — Edgar Blondin et Bernard Thibodeau se sont aussi distingués — Carle et Rogers sont les compteurs pour Hull — Gaston Martel a été solide dans la cage des Grimpeurs

Un jeune homme du nom de Billy Watson a été toute une révélation à l'Auditorium, hier soir, quand le jeune Montagnard de Garnie Marshall a décroché le championnat de la ligue des juniors d'Ottawa en glissant une amère défaite aux jeunes Hull-Volants au compte de 9 à 2 dans la deuxième joute de leur série de deux joutes, total des points. Les Grimpeurs gagnent la série au score global de 14 à 5.

En accomplissant un exploit remarquable, Watson a reçu un solide appui de ses coéquipiers Edgar Blondin et Bernard Thibodeau qui lui fournirent les assistes nécessaires.

La victoire des Montagnards a aussi été rendue facile par la magnifique tenue de son jeune cerbère hullois, Gaston Martel. Ce dernier fit preuve d'une adresse remarquable comme gardien de but et en dépit des nombreuses montées que les Volants firent sur lui, il réussit à bloquer plusieurs coups dangereux.

Les Montagnards rencontreront maintenant les vainqueurs de la série St-Pats-Cornwall, qui doivent jouer vendredi. Cette joute des Monties avec les autres vainqueurs aura lieu à Cornwall samedi soir et sera à sort décisif (Sudden death)...

Une avalanche de buts

La première période fut en faveur des jeunes hullois de Jacques Moussette quand Carle de Gatineau Mills compta le seul but sur une passe de McCarthy.

Watson égalisa les chances après 21 secondes de jeu dans la deuxième période et donnait l'avance à son équipe quelques minutes plus tard sur des passes de Thibodeau et Blondin. Rogers égalisa pour Hull quatre minutes plus tard et la période se terminait à un score égal de 2 à 2.

Cependant la machine des jeunes Volants craqua tout à fait dans la troisième période. Les Montagnards augmentèrent en vitesse et leur jeu de passes devant les buts du jeune Gilles Mayer fut magnifique. Ils tirèrent à droite et à gauche et parvinrent à compter sept buts successifs dans cette période.

Meilleure équipe

Les jeunes chevaliers de Marshall se sont prouvé la meilleure équipe hier soir. Les Volants n'ont certes pas joué leur jeu habituel. Un accident survenu à Hervé Parent, le soir précédent a privé l'équipe des services de cet excellent joueur et a complètement désorganisé une ligne.

Edgar Blondin a compté un but et a passé pour trois autres. Bob Dennison, Kelly, Quinn et Coghlan comptèrent les autres buts des vainqueurs.

Blondin s'est montré bien pauvre tireur quand on accorda un lancer-punition au Montagnard. Edgar, d'ordinaire solide sur ses lancers, a mal visé son objectif et la rondelle alla bien loin des buts du jeune Mayer. Ce dernier venait d'avoir une légère altercation avec Bob Dennison et mérita une punition que l'arbitre Shouldice donna sous forme de lancer-punition contre lui.

Les équipes:

Montagnards — But, Martel; défenses, Dalton et Vallée; centre, Quinn; ailes, Casey et Dennison; subs, Halpin, Armstrong, Coghlan, Thibaudeau, Watson, Blondin, Regan, Kelly.

Hull — But, Mayer; défenses, Paquette, Rogers; centre Gingras; ailes, Limoges et Marineau; subs, Pouliot, Carle, Beauparlant, McCarthy, Lafleur, Crevier.

Arbitres — Happy Shouldice et Arnie Peterkin.

Sommaire:

Première période

Hull, Carle (McCarthy) 9.28

Punition — Dalton.

Deuxième période

Montagnards, Watson (Blondin, Thibaudeau ..... .21

Montagnards, Watson (Thibaudeau, Blondin) 9.16

Hull, Rogers (McCarthy) 13.50

Punitions — Vallée, Beauparlant (2), Blondin, Carle.

Troisième période

Montagnards, Blondin 1.28

Montagnards, Dennison (Quinn, Casey) 8.05

Montagnards, Watson (Thibaudeau) 9.43

Montagnards, Kelly 11.27

Montagnards, Quinn (Dennison, Casey) 14.47

Montagnards, Watson (Blondin) 16.51

Montagnards, Coghlan 19.19

Punitions — Dennison, Rogers, Carle.

COUPONS POUR CONSERVES

Jusqu'au 31 mai inclusivement, le coupon de conserves (jaune orange) donne droit à l'achat de 40 onces de sirop d'érable. Après cette date, il reprendra sa valeur ordinaire de 24 onces. Pour le sucre d'érable, la valeur du coupon de conserves reste la même toute l'année, soit deux livres par coupon.

La Lame Minora
RASE AVEC CONFORT
La Minora, lame à double tranchant, procure satisfaction, fait réaliser économie de temps et d'argent. La lame par excellence dans le domaine des lames à bon marché.
4 LAMES 10¢ Minora BLADES
TRADE MARK REG. IN CANADA
Fabriquées au Canada

MINTO FOLLIES
22, 23, 24 mars
Matinée samedi,
400 exécutants
• Barbara Ann Scott
Championne de l'A. du Nord
• Gretchen Merrill
Championne américaine
• Arthur Nelles
Comédien — New-York
• Noffke & Schubach
Champions américains 1944
• Dick Button
Champion américain
• Brunet & Pospisil
Champions américains 1945
• Dick Nutter
Comédien
• Jumeaux Sullivan
Juvéniles de Providence
• Nadine Phillips
Toronto
Nouvelle musique et costumes
Billets $1.00 — $1.50 — $2.00
(Non réservés)
Matiné samedi,
Adultes $1. — Enfants 50c.
Haute-ville — Lindsay et
L'AUDITORIUM
"Bons sièges en vente"
Voyez les extraordinaires patineurs de l'Amérique du Nord

Oursons de Boston remportent leur 1ère victoire sur Détroit depuis décembre 1943

★ ★ ★

Cowley, Cupolo, Cain et McGill comptent pour les vainqueurs — Seibert, Carveth et Ed Bruneteau sont les compteurs pour les Ailes — Ils joueront encore à Détroit demain

DETROIT, le 21 — (P.C.) — S'assurant d'une avance de trois buts dans la première période, les Ours de Boston ont causé une surprise hier soir en disposant des Ailes Rouges de Détroit au compte de 4-3 dans la première joute de leur semi-finale de quatre dans sept pour la coupe Stanley.

C'était le premier gain du Boston sur Détroit depuis le 28 décembre 1943.

Les Ours, qui perdirent neuf parties contre les Ailes et qui en égalisèrent une dans la saison régulière, ont déclassé les gars de Détroit dans la première période avec une superbe exhibition de jeu d'ensemble et un solide jeu défensif.

Bill Cowley, Bill Cupolo et Herbie Cain comptèrent contre Harry Lumley, jeune cerbère de 18 ans du Détroit, pour prendre une avance que les Ailes ne purent rejoindre.

Dans un ralliement final, les locaux comptèrent deux buts, mais il leur manquait encore un but quand la cloche annonça la fin du match.

Une seule punition fut infligée et c'est Gino Rozzini qui l'obtint pour avoir fait trébucher Jud McAtee dans la première période. Immédiatement après le dernier coup de sifflet, toutefois, une demi-douzaine de joueurs de chaque club en vinrent aux prises en face du banc des joueurs et se chamaillèrent pour deux minutes avant que l'on puisse rétablir l'ordre.

L'attaque du Détroit à la dernière session démoralisa temporairement les Bruins après qu'Earl Seibert eut fait son chemin à travers la défense pour enregistrer sur un lancer de revers après 4.04 minutes, mais quand le cerbère Paul Bibeault tomba et arrêta le lancer de Syd Howe, il demanda un repos pour un mal à l'épaule, et ceci ralenti le pas des Ailes.

Jack McGill porta le pointage à 4-1, après 7.22 minutes et les Bruins resserrèrent leur défense. Détroit continua l'offensive et Joe Carveth déjoua Bibeault après 9.05 et avec moins d'une minute à jouer, Edouard Bruneteau trouva le fond du filet avec un lancer de 50 pieds.

Les Ours prirent immédiatement le contrôle pour défendre leur marge. C'était la première victoire des éliminatoires sur Détroit depuis 1941.

Les clubs se rencontrent encore ici demain soir avant de se rendre à Boston.

Alignements

Boston — Buts, Bibeault; défense, Egan et Crawford; centre, Cowley; ailes, Jennings, Cain; subst. Clapper, Henderson, Cupolo, Rozzini, Gaudreault, Smith, McGill et Gladu.

Détroit — Buts, Lumley; défense, Seibert et Hollett; centre, Syd Howe; ailes, M. Bruneteau et Ted Lindsay; subst. Armstrong, Jackson, Liscombe, Wochy, McAtee, Carveth, E. Bruneteau, Quackenbush.

Arbitre, Clancy; juges des lignes; Primeau et Mepham.

Sommaire:

Première période

Boston, Cowley (Jennings).. 6.29

Boston, Cupolo (Smith)..... 10.07

Boston, Cain (Cowley) 14.04

Punition: Rozzini.

Deuxième période

Pas de point; pas de punition.

Troisième période

Détroit, Seibert (McAtee).... 4.04

Boston, McGill (Smith, Cupolo) 7.22

Détroit, Carveth (Wochy).... 9.05

Détroit, E. Bruneteau (Carveth) 19.04

Pas de punition.

Une fille fille d'Ottawa est championne d'Amérique



BARBARA ANN SCOTT, d'Ottawa, (à droite) a récemment remporté le titre de championne patineuse de fantaisie de l'Amérique du Nord. Nous la voyons ici avec GRETCHEN MERRILL, de Boston, trois fois championne américaine, qui fut défaite pour le titre de toute l'Amérique par Mlle Scott cette année. Le concours eut lieu au Jardin Madison, à New-York il y a quelques jours. Mlle Scott est la plus jeune patineuse à remporter ce titre depuis qu'il fut mis en compétition en 1923.

Dr PHILIPPE BELANGER, 74, rue Laurier-est. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 1 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 4-0117.

Dr GERALD BRISSON, 163, Champlain. Hull. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 p.m. et sur rendez-vous. Tél 2-3213

Dr E. T. CAMPBELL, DENTISTE, 172, rue Rideau. Téléphone: 2-6450.

Dr FRANÇOIS COTE — chirurgie seulement, consultation sur rendez-vous. 232, rue Metcalfe. tél: 5-1284

Dr DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161, rue Stewart. Spécialités: Chirurgie, maladie des femmes, maladie des organes génito-urinaires. Consultations: 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél: 4-1244.

Dr E.-L. DESJARDINS, 138, rue Wellington, Hull. MEDECINE GENERALE. — Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél: 2-2802.

Dr A. DROUIN, 318-319, édifice Transportation, 48, rue Rideau. Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations: 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 3-9162.

Dr J.-L. LAMY, 211, rue Stewart. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 3-7026.

Dr J.-ANTONIO LECOURS, 301, Laurier-est. Tél: 4-1622. Chirurgie. consultation sur rendez-vous.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél: 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations: 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr ARTHUR POWERS — médecin général, spécialités: Maladies pulmonaires et radiographie, 11 rue Front, Hull, de 11 h. a.m. à midi, tél: 3-3614; à Ottawa, 142, O'Connor, de 2 h. à 4 h. et de 7 h. à 8 h., tél: 3-3614.

Dr J.-C. ROSSIGNOL, 168, ave Laurier-est Spécialité: Chirurgie osseuse, fracture. Consultation sur rendez-vous. Téléphone: 4-0705.

Dr J.-R. RHEAUME, L.M.C.C., 74, rue DuPont. Médecin et chirurgien. Consultation sur rendez-vous. Tél: 5-5816.

Dr V. SABETTA, 188, rue Cooper. Spécialité: maladie de la peau. Consultations: 11 à 12 a.m., 2 à 5 et 7 à 8 p.m. sur rendez-vous. Tél: 2-5537.

Dr DAMIEN ST-PIERRE — Médecine générale. Physiothérapie. Consultation sur rendez-vous. 368, rue Dalhousie, Ottawa. Tél: 3-4101.

Dr R.-E. VALIN, 165, ave Laurier-est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations: 1 à 3 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél: 4-0337.

Dr HORACE VIAU, 467, rue Rideau. Spécialité: Maladies des enfants exclusivement. Consultations: 1 à 4 h. et sur rendez-vous. Tél: 4-2240.

On demande à acheter 14

HIGGS achète or, argent, diamants à des prix élevés. 193, Sparks, chambre 201, en haut. 2-4635 14-J.N.O.

Appts demandés 23

JEUNE couple demande petit appartement dans Ottawa, pour le mois de mai. Ecrire, Case 126, Le Droit, Ottawa. 23-J.N.O.

Hommes demandés 15

FABRICANT de beurre demande pour prendre charge d'une crémerie moderne, propriété de la Coopérative des Cultivateurs de Quyon. La crémerie a tout l'équipement moderne et un spacieux local pour résidence à même. Les fonctions commençant vers le 1er mai. S'adresser, mentionnant gages, etc., à Hilbis Hamilton, secrétaire-trésorier, Quyon, Québec. 15-68

Fermes à vendre 32

VENEZ à Glengarry, c'est encore le meilleur endroit, 166 acres entièrement aménagées, très belles bâtisses, terrains glaiseux, ruisseau du printemps. — 100 acres, bon bâtiments, hydro, eau courante, bonne maison, 3 milles de Moose Creek, prix $7,000. — 200 acres, bons bâtiments, près d'Avonmore, 175 terrains défrichés, abondance d'eau. Prix $8,500. — 250 acres près de Finch, très bons bâtiments, et terre, ruisseau du printemps, $8,000. Conditions raisonnables. S'adresser, J. D. MacKae, agent d'immeubles, Maxville. Tél: 81. 32-67

150 ACRES, égouttée par tuiles, 12 milles est d'Ottawa, $7000. S'adresser, case 122, Le Droit, Ottawa. 32-62-64-67

Monuments 10

MONUMENTS DE CHOIX CHEZ J.-D. AMBROISE, 265 chemin Montréal, situé à 400 verges du cimetière Notre-Dame Avant d'acheter venez comparer mes prix et mon exécution Tél: 2-7235. 10-J.N.O

ROUSSEAU FRERS, 359-361, Maisonneuve, Hull. Tél: 5-4931. 125 monuments en granit, gris, rouge, bleu, noir variant de $40 à $150 10-J.N.O.

LA MAISON J.-P. LAURIN vous offre des monuments les mieux finis à prix modérés. Téléphonez ou écrivez pour nos dessins à 103, rue Georges, Ottawa. 4-0417 10-J.N.O.

Service funéraire

RAYMOND, Hull. —Service funéraire moderne. Kent et St-Laurent. 2-0982: boul St-Joseph 2-8144

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILLATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater — Tél.: 2-1536
Nous donnons un prompt service

Pour vos petites annonces, signalez 3-4061, de 8.30 a. m. à 5.30 p. m., le samedi jusqu'à midi

Décès 2

CLEMENT — Est décédé le 20 mars, Mme Olivier Clément (née Philomène Girouard), à l'âge de 84 ans 9 mois. Funérailles auront lieu à Papineauville, jeudi à 10 hres. La dépouille mortelle repose chez sa fille, Mme Alfred Chartrand. Parents et amis sont priés d'y assister. 2-67

COTE — A sa résidence, 159, rue Bruyère, après une longue maladie, lundi le 19 mars 1945, Julia Bourgeoys, épouse de feu Joseph-Arthur Côté, à l'âge de 82 ans. La dépouille mortelle repose à l'hospice St-Charles, 170, Cathcart, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre jeudi le 22 mars, à 7 hres 45, pour la basilique, où service sera chanté à 8 hres. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 2-67

MARTIN — Décédé dans un hôpital local, le mardi 20 mars 1945, Mary Ann McCallister, épouse de feu Casimir Martin, à l'âge de 89 ans. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 mars à 8 hres a.m. des salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, pour l'église St-Viateur de Limoges, Ontario, où le service sera célébré à 10 hres. Inhumation au cimetière paroissial. 2-68

Remerciements 3

BOEHMER — M. Herman Boehmer, officier de l'escouade des moeurs, et Mme Boehmer, 428, rue Rideau, désirent remercier tous les parents et amis qui d'une manière ou d'une autre ont exprimé, à la famille, leurs témoignages de sympathie, à l'occasion de la mort de leur fils, Albert, officier-pilote, dans le C.A.R.C. outre-mer, porté disparu le 17 juin dernier, et dont on a officiellement annoncé la mort, ces derniers temps. 3-67

GASCON — M. Cyrille Gascon et sa famille remercient bien cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de son épouse et de leur mère chérie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. 3-67

PAQUETTE — La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont exprimé des sympathies à l'occasion de la mort de M. Joseph Paquette soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, messages, aide, visites ou assistance aux funérailles. 3-67

Messes Anniversaires 6

CHARLEBOIS — En l'église Notre-Dame de Grâce, Hull, à 7 hres 30, jeudi le 22 mars, pour le repos de l'âme du lieutenant Laurent Charlebois, mort en Italie en 1944. Parents et amis sont invités. 6-67

Naissances 7

LAMBERT — A M. et Mme Albert Lambert (née Albertine Houle) est né un fils, le 14 mars, baptisé le 18, sous les prénoms de Joseph-Conrad-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Larivière, oncle et tante de l'enfant. La mère et l'enfant se portent bien. 7-67

PAGE — A M. et Mme Lionel Pagé (Lucie Valin), le 17 mars, est née une fille, baptisée le 18, sous les prénoms de Marie-Francine-Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Desjardins, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Edouard Bigras, tante. 7-67

MARTINEAU — A M. et Mme Louis Martineau (Eveline Bernier), le 10 mars 1945, est né un fils, baptisé le 18, en l'église St-Rédempteur de Hull, sous les prénoms de Joseph-Gilles-Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Coderre oncle et tante de l'enfant; porteuse Mme Jean-Paul Lavigne, tante. 7-67

On demande 13

MAISON meublée. Tél: 3-6293. 13-J.N.O.

MAISON meublée de préférence, dans la Côte-de-Sable pour attaché militaire Français. Tél.: 3-6293. 13-J.N.O.

NOUS payons bon prix pour volailles vivantes. Tél: 2-4138. 13-78

FEMME pour modifications, expérimentée dans les modifications dans les manteaux et robes, une partie de temps immédiatement. S'adresser, Middlemans House of Fashion, 204, rue Sparks. 13-67

HOMME pour travailler sur carrosserie et garde-boue, bon salaire, partie de temps. Rideau Street Garage, 560, rue Rideau. Tél: 3-0738. 13-70

ON demande forgeron pour ferré les chevaux et faire ouvrage de la forge. S'adresser: M. Donat Gratton, sec. de l'U.C.C.F.-O., Alfred, Ont. 13-68

PENSION pour deux enfants de 3 et 5 ans, $6 par semaine chacun. Case 129, Le Droit, Ottawa. 13-69

ON demande pour afoyer de Toronto, cuisinière générale, $40 par mois, généreux temps libre, on fournit le costume, prix de passage payé d'avance. Voyez M. M. D. Allan, Château-Laurier, Ottawa. 13-67

Service domestique 20

JEUNE FILLE pour aider à l'ouvrage de maison, couchera ici ou en dehors, comprenant l'anglais. Tél: 2-4702W 20-J.N.O.

BONNE pour ouvrage général. Tél: 8-3741. 20-67

SERVANTE générale, pas d'enfants. Tél: 4-0117. 20-67

ON demande une servante générale. Tél: 3-9476. 20-J.N.O.

PERSONNE capable pour ouvrage général, chambre et salle de bain privée, parlant français ou anglais. Tél: 8-7508J. 20-69

Maisons demandées 21

AVONS demandé pour maisons, vendrons votre propriété. Tél: 2-4084. 21-J.N.O.

A vendre 26

PALMER'S PLUMBING SUPPLY, maintenant situé à 320, Rideau. Tél: 5-1817. 26-J.N.O.

PEINTURE — $2.15 le gallon. — PEINTURES, VERNIS, EMAUX toutes les couleurs. "Shellac" teintures. Poulies en fonte, acier et bois; coussinets, supports, colliers, arbres, "babbit". Boyeux à air et à vapeur, etc. M. Zagerman & Cie, Ltée, Chemin Bayview. 8-5204. 26-J.N.O.

BARDEAUX DE CEDRE, bois de chauffage, charbon, TenTest, etc. Boucher et Frères, 80, rue St-Jacques, Hull. Tél: 2-2486. 26-J.N.O.

BOITES renforcies, acier résistant et serrure. Powis Brothers. Tél: 2-9407. 26-J.N.O.

POELES, fournaises, glacières, meubles, foyers, tapis. A. Bélanger (Hull) Ltée. 215, Montcalm. Tél: 2-8791. 26-J.N.O.

AUVENTS de toile exécutés et réparés Lorne J. Green, Lawrence Manufacturing, 12, York. 4-2081. 26-J.N.O.

PATINS de fantaisie pour dames, hautes bottines noires, 5½, $10. S'adresser, 355, Wilbrod. Tel: 3-4663. 26-J.N.O.

50 HABITS de soirée, manteaux de Castor homme 38, Chat sauvage 42, 33, rue York. 26-J.N.O.

POELES neufs et usagés, toutes sortes. S'adresser, J.-A. Desjardins, 339 Montcalm, Hull. Tél: 2-6609. 26-J.N.O.

RADIATEUR à eau chaude, tuyau, brique molle, brique à feu, poutre d'acier, matériel de construction, etc. S'adresser, J.-A. Cronier Cie, 27, Lett, Ottawa. Tél: 8-0987. 26-J.N.O.

500 MANTEAUX printemps à refaire et aussi prêt à porter, 500 paires de bottines pesantes, souliers salons bas pour dames, robes, habits, etc. Voyez notre nouveau local à 33, York, vous épargnerez. 26-J.N.O.

HULL BICYCLETTE ENRG. Réparations de bicycle de tous genres, posage de roues sur carrosses. 103, St-Laurent, Hull. 26-J.N.O.

ENGIN à vapeur 65 H.P.; aussi une pompe (triplex), les deux en bonnes conditions. Bon Pasteur, 411, St-André, Ottawa. 5-3648. 26-69

PHARMACIES blanches avec miroir, $4.25, $5.75 et $9.50. Orme Limited, 175, Sparks. 26-J.N.O.

PIANOS usagés, modèles droits, entièrement remis à neuf: Mendelsshon $135, Orme $195, Martin Orme $285, Heintzman $395. Conditions du gouvernement à débattre. Orme Limtied, 175, Sparks. 26-J.N.O.

SOFA-LIT double. 18B, rue Champlain, Hull. 26-67

FOIN en balle, $24 la tonne. Tél: 4-2378. 26-68

MAISONS, terres, beaux magasins, boucheries, beaux restaurants, lots, commerces, etc. S'adresser, Edmond Drouin, agent d'immeuble, Cornwall, Ont. 26-68

MATELAS pour lit simple, presque neuf. Mme P. Séguin, 285, St-Patrice, Ottawa. 26-68

3 MARTRES de roches, autre set de 2, colet gris fourrure d'été, 43, Champlain. 26

BELLE grande horloge sur mur, registre pour hôtelier ou autre, brique usagée, aubaine. Tél: 3-8525. 26-68

MAISON, rue Fullford, Deschênes. S'adresser, Aurèle Martel. 26-68

INSTALLATIONS (Fixtures) pour magasin de tailleur, boutons, fournitures, lingerie d'enfant, sous-vêtements, etc. 72, rue DuPont, Hull, à partir de mardi après-midi, de 2 à 5 hres. 26-68

DIVAN de studio en vrai cuir (divannette, deux lits en fer avec sommier); valise (malle); manteau bleu, demi-saison, avec collet de fourrure, grandeur 14 ans; armoire-pharmacie. Tél: 3-3386. 26-67

TERRAIN d'une superficie de 232 acres, très fertile pour culture générale. S'adresser, Michel Emond, Thurso, Qué. 26-67

CARROSSE de poupée, en bois, $2.00. Tél: 8-6994J après 7 hres. 26-67

GRANGE à vendre. S'adresser à J.-L. Ménard, Embrun, Ontario. 26-69

FERME à vendre, 200 acres, bonne localité. S'adresser, 552, rue Rideau. Tél: 3-4742. 26-70

AMEUBLEMENT de salle à déjeuner, 6 morceaux, échantillon de plancher $89. H.-R. Paquin, 93, DuPont, Hull. 26-J.N.O.

FERME, 210 acres, avec roulant dont douze vaches laitières à vendre, à louer ou culture à moitié. S'adresser, Fernand Lalonde, Clarence-Creek, R.R. 1. 26-72

POELES $10 en montant. Fournaises $5 en montant, Chesterfield, 374, Clarence. 26-67

MACHINE à laver électrique, $45. Rangette électrique, réparations de tricyclette, 374, Clarence. 26-67

Maisons à vendre 29

MAISON à vendre à Gatineau-Mills. S'adresser, Pierre Gauthier, Village de la Station. 29-71

TOITS REPARES
Nous réparons les toits, exécutons les ouvrages en feuilles métalliques
J. D. SANDERSON Co.
575, rue McLeod — Tél.: 8-3125

A louer 34

LES locateurs peuvent louer un logement familial dans Ottawa, Hull et la région seulement aux personnes qui leur remettent soit un permis ou une autorisation. Les locataires doivent soumettre leurs demandes de permis ou autorisations à l'administration des logeements d'urgence. 34-31/5/45

CHAMBRE moderne avec eau chaude et eau froide. S'adresser, 249, Champlain, Hull. 34-68

CHAMBRE très propre, pour homme seulement. 76, Bolton, Ottawa. 34-68

Electriciens 43

AURELE DOMPIERRE, entrepreneur-électricien, matériaux électriques de tout genre. 174, Laurier, Hull. 3-6718. J.N.O.

PAUL DAGENAIS, entrepreneur-électricien et réparations de tous genres. Lustres vendus avec escompte. Tél: 5-5619. 43

PHIL. DAGENAIS, entrepreneur-électricien et réparations de tous genres. 40, rue Iberville, Hull. Tél: 5-3982. 43

E.-R. SEGUIN, entrepreneur-électricien. 165, Kent, Hull. Tél: 2-8789. 43

Plombiers 47

GERMAIN-JEAN VENNE, entrepreneur plombier, 81½, Maisonneuve, Hull. Tél: 5-2878. 47

Couvreurs 53

FAITES durer 10 ans de plus votre couverture de tôle ou de papier avec les produits American Oil and Paint Co. Tél: 4-9566. 53-68

Réparations 54

REPARATIONS DE MACHINES A LAVER

SERVICE CONNOR directement de la manufacture. Préposés habiles. Véritables parties Connor. Nous allons chercher et livrons les machines. J. H. Connor & Son, Limited, 10, rue Lloyd. Tél: 8-2554. 54-8 avril

REPARAGE de machine à laver tout genre. E. Roy, 14, Guertin, Hull. 2-6021. 54-J.N.O.

REPARAGE de machines à coudre. Tél: 3-5219. 54-J.N.O.

LAVEUSES et REPASSEUSES électriques réparées par représentant de la compagnie "Easy". Ouvrage garanti. J. Hammond, 184, Murray. Tél: 4-3879. 54-7-45

REPARAGE, radios toutes marques, ouvrage garanti, 10 ans d'expérience. C. Tremblay, 4-3840. 54-25/4/45

REPARATION de MONTRE. Service de 2 à 8 jours. J.-P. Gratton, horloger-bijoutier, 543, St-Patrice, en face de l'église Ste-Anne. 54-75

Dactylotype 59

DACTYLOTYPES Underwood, portatifs et réguliers. Aubaines, machines reconstruites. Aussi machines à additionner Sunstrand Underwood, Elliott et Fisher, Limited. 203, rue Queen. 2-3531. 59

MACHINES reconstruites. Dactylotypes réparés ou loués. Aussi achat de dactylotypes. Qu'avez-vous à offrir? W. B. Dymond, 24, rue Union, Eastview. Tél: 3-6412. 59-J.N.O.

Automobiles 61

PARTIES D'AUTOS S & S — Parties neuves et usagées, pour autos et camions. Autos et camions achetés pour mise en pièces. Angle Wellington et Preston. 8-3700 61

BAKER BROS. CO. LTD.
AUTOS ET CAMIONS USAGES, achetés pour mise en pièces. Parties neuves et usagées d'autos, batteries, pneus, accessoires, etc. 2 magasins. 2-7893.
VITRES (GLACES) INSTALLEES POUR TOUS LES MODELES d'autos et camions. Prix raisonnables.

J'ACHETERAIS automobile modèle "coach" 1936-42, plaera comptant. Tél: 8-1905 entre 7 et 9 hres. 61-68

Combustibles 63

WILFRID ARVISAIS, 258, Maisonneuve Bois de toutes sortes. Tél: 2-8334. 63-J.N.O.

OSCAR LAMBERT — bois mélangé, slabs de bois mou, slabs de bois franc. Tél: 2-6965 63

SLABS de bois franc, $11.00 la corde; slabs de bois mou, $8.00 la corde. 85½, Georges, Ottawa. 63-J.N.O.

BOIS mou mélangé, $9 et $10; slabs à $8. E. Vadeboncoeur. Tél: 2-5545 63-J.N.O.

M. LUCIEN ARVISAIS, 278, Maisonneuve: bois de toutes sortes. Tél: 2-8584. 63-J.N.O.

BOULEAU, $11 la corde. 4, Reboul, R. Charbonneau, marchand de bois. 2-9767. 63-J.N.O.

BOIS dur et bois mou de 4 pieds, ou coupé; slab de 4 pieds. Grenon Lumber. Tél: 8-5488 63-J.N.O.

SLAB et bois de corde mou sèche. Amyot & Fils, Hull. Tél: 2-8687. 63-J.N.O.

Mobilier de chambre à coucher en noyer genre cascade, $120. Piano Heintzman, $95. Chesterfield à partir de $95 en montant.
CECIL LEACH & CO.
712, Somerset ouest
Tél. 5-1888

Personnel 64

NOUS nous spécialisons dans les carrelages à parquets, lambris de briques. Estimations gratuites. McAuliffe-Grimes, 131, Echo Drive. 5-1427. 64

MATE T-MA maintenant en vente. Thuna Balsam Remedies Ltd., 368, rue Bank. 2-6388. 64-J.N.O.

L'ONGUENT LLOYD pour les cors, vous fait oublier vos cors. 50c chez Bélisle, Denman, Ottawa; et la Pharmacie Wrightville, Hull. 64

AVOINE No 1 Enregistrée. — Ajax, Cartier, Darix, Early Alaska, Erban, Mabel Cartier et Mabel, Blé-d'Inde de semence Hybride King Gold Seal, pour alimentation et ensilage, 80 à 120 jours maturité. Pour prix, écrire: The King Grain & Seed Company, Pain-Court, Ontario. 64-7

Divers 65

SERVICE DE DEMENAGEMENT — Livraison, prix à l'heure, journée ou contrat. Tel. 5-5511. 65-68

Radios 66

RADIOS, rasoirs électriques, réparés. General Radio Sales, 271, rue Bank. 4-6292. 66-J.N.O.

Fourrures 67

SPECIAL: Manteau, seal, lapin, $75.00; vison naturel, $6.50 et plus, aussi écureuil brun fait nature), 2 peaux long. Réparation de toutes sortes. Blondeau, 239, Laurier-Est, angle Nelson. 3-7353. 67- lun-mer-ven.

Poussins 74

NOS consignations à l'armée américaine sont un marché assuré au Canada pour la chair de poulet l'automne prochain, à des prix de plafond. Achetez des cochets Bray maintenant pendant que les prix sont bas et les approvisionnements suffisants. Aussi poussins pour livraison immédiate. Agents: Kettles & Frappier, 25, rue York, Ottawa; Fernand Marion, R.R. 3, Russell; J.-U. Leduc, Caledonia Springs. 74-67

Graveurs 75

BOMAC ELECTROTYPE Company. Artistes en photogravures, électrogravures (flan par pression directe) et stéréotypie. 118, rue Slater 3-5645.

Peintre-décorateur 77

POUR vos travaux de peinture et posage de tapisserie, tél: 2-5693. 77-J.N.O.

Ingénieur 78

J.-D. CHENE, B. Sc. A., ingénieur civil et chimiste, plans et évaluation pour tout genre de construction. 163, Notre-Dame, Hull. 78

Serrurier

H. LAFLEUR, 128, DuPont, Hull. Clefs de tout genre, bicyclettes. Tél: 3-3108. J.N.O.

Cordonnier 84

HENRI RICARD, 100, Boul. Sacré-Coeur, Hull, tél: 5-3844. Toutes réparations de chaussures, même en caoutchouc. Allons chercher et livrons les commandes Spécialités: semelles (hommes) $1.25 (femmes) 85 cts; talons (hommes 50 cts (femmes) 15 cts. Travail et satisfaction garantis 84

Philatélie

PAYONS un bon prix comptant pour collection et accumulation de timbres. Ecrire Quebec Stamp Co., Boîte postale 30, Station N, Montréal. 75-16/4/45

Hausse de salaire demandée par les employés de la ville

Une seconde requête demandant une augmentation de 10 pour cent dans les salaires des employés municipaux recevant $3,000 ou moins et une augmentation de 5 pour cent pour ceux recevant $3,000 jusqu'à $4,000 inclusivement, a été déposée devant le bureau des commissaires, a-t-on appris à la 13ième assemblée annuelle de l'association des employés municipaux, tenue hier soir.

Dans le rapport lu par R. J. Kleibs, on faisait remarquer que la même demande avait été faite l'an dernier mais sans résultat.

Mlle May Byers fut réélue présidente de l'association et les autres directeurs seront: W. J. Bradley, vice-président et Stanley Huband secrétaire avec MM. J. H. Irvine, R. Watson, R. J. Kleibs, W. E. MacDonald, L. Racine et R. J. Smith, comme conseillers. M. MacDonald fut nommé représentant de l'association au comité du fonds de retraite.

SOUMISSIONS

Soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le 30 mars prochain, pour mille dormants en cèdre (Cedar Ties) pour être livrés à Embrun, le ou avant le 5 juin 1945. Dimension: scié sur deux côtés de 8 pouces de largeur, six pouces d'épaisseur et huit pieds de longueur.

La plus basse ou aucune soumission pas nécessairement acceptées.

J.-A. LACOMBE, greffier, Canton de Russell.

Embrun, Ont.
Mars 19, 1945.

Réduction des quotités de sucre le premier avril

A compter du 1er avril, on réduira toutes les quotités industrielles de sucre, de nouveau, par 5 p. 100 de la quantité utilisée en 1941, sauf celles pour les fabricants de biscuits et de céréales, annonce aujourd'hui la Commission des Prix et du Commerce.

Cette mesure signifie qu'à compter du 1er avril les boulangers obtiendront 75 p. 100, les fabricants de biscuits et de céréales 70 p. 100 et tous les autres usagers essentiels 65 p. 100 de la quantité de sucre qu'ils utilisaient en 1941.

Cette réduction suit de près la réduction qu'on a imposée aux usagers essentiels aux Etats-Unis et devient nécessaire par suite de la diminution de la réserve mondiale de sucre, expliquent les fonctionnaires de la Commission des Prx et du Commerce. On estime que la réduction de la quotité industrielle de sucre au Canada réalisera une économie d'environ 7,000 tonnes de sucre.

Cette mesure n'apporte aucun changement à la ration actuelle du consommateur et des dix livres par personne, disponibles cette année, pour les confitures, en utilisant les vingt coupons additionnels de sucre pour conserves, qui valent une demi-livre de sucre chacun.

Les deux premiers de ces coupons additionnels de conserves, nos 43 et 44, devenaient valables pour l'achat de sucre pour conserves le 15 mars, huit autres deviendront valables le 17 mai et les dix derniers, le 19 juillet.

Taxes et profits plus élevés chez A. J. Freiman, Ltd

Une augmentation considérable dans le revenu et les taxes sur les surplus des profits a été indiquée dans le rapport de la maison A.-J. Freiman, Limited, pour l'année 1944. Ce rapport a été publié aujourd'hui. Le rapport montre que les taxes ont été de $381,000 cette année en comparaison de $250,000 en 1943.

Les opérations en 1944 accusent un profit de $184,828.43 dont $60,000 représentent la portion remboursable des taxes sur les surplus de profits. Ce montant reste après les dépenses pour dépréciation, fonds d'amortissements et les taxes sur le revenu et le surplus de profits. Et l'on compare avec un profit de $136,084.18 qui comprend la portion remboursable de $30,000 de taxes sur les surplus de profits pour l'année 1943.

Le capital courant d'exploitation de la compagnie était au 31 décembre de $1,400,647.84 en comparaison de $1,184,858.47 au 31 décembre 1943.

Dans le rapport, M. Lawrence Freiman, président et gérant général, a déclaré: "C'est un plaisir pour nous de mentionner notre complète appréciation pour la loyauté et le travail efficace des directeurs et des membres du personnel pendant toute l'année."

Libération de civils du port de St-Nazaire

NANTES, (France), le 21, (PA) — Un train transportant 257 civils et 506 tonnes de sel a été relâché hier du port encore occupé de Saint-Nazaire, suivant des négociations entre l'ennemi et les autorités françaises et américaines. Le sel venait de l'une des plus grandes mines en France, qui est encore sous l'occupation ennemie, devait servir de remboursement pour la nourriture qui doit être expédiée aux civils qui habitent ce secteur. Les civils libérés rapportent que les vivres devenaient de plus en plus rares pour les Allemands.

— SPORT —

Ligue mixte de quilles Josaphat Pharand

Résultats des joutes de jeudi le 15 mars 1945, à la ligue mixte de quilles Josaphat Pharand.

Lalonde a gagné 2 joutes sur Lajoie, tandis que Gratton en a gagné 3 sur Godbout.

Classement à date

Equipe	G.	P.
1. Godbout	40	25
2. Lajoie	38	27
3. Lalonde	29	36
4. Gratton	23	42

Les meilleurs de la soirée

Hommes

Nom	Série	Corde
J. Robert Boudreau	796	301
Marcel Deslauriers	612	236
Paul Allaire	584	244
Ernest Godbout	583	206
Dollard Gratton	569	278

Dames

Nom	Série	Corde
Mlle M.-T. de Coeli	533	195
Mme Léo Lajoie	523	199
Mlle Venitia Pilon	449	186
Mme C. Guilbault	445	181
Mme Paul Allaire	444	166

Les hautes moyennes

Hommes

J.-Robert Boudreau	199
Conrad Guilbault	192
Paul Allaire	188
Marcel Deslauriers	184
Ernest Godbout	175

Dames

Mme Paul Allaire	167
Mme Léo Lajoie	164
Mme Jeannette Moreau	157
Mlle Blanche Emond	151
Mlle Georgette Lepage	151

Ligue Myrand

Voici les résultats des joutes de quilles disputées dans la ligue Myrand, mardi le 13 mars:

L'équipe Racine a remporté 3 joutes sur celle de Beauparlant; les équipes Béchard, Durocher, Mazure M. Ménard et Pelletier prirent 2 joutes sur celles de Robert, Crevier, H. Ménard, Lachance et jetté.

Le classement à date

Section du Président

	G	P
Jetté	15	12
Beauparlant	12	15
Lachance	10	17
Crevier	9	18
Robert	8	19
Mazure	7	20

Section du Vice-Président

	G	P
Pelletier	20	7
Béchard	18	9
M. Ménard	18	9
Durocher	16	11
Racine	16	11
H. Ménard	14	13

Les meilleurs de la soirée

	Série	Corde
L. Leblanc	798	305
J. Charette	774	342
R. Tassé	750	375
S. Pilon	725	293
R. Dorion	718	296

	Série	Corde
F. Bélanger	717	287
P. Côté	707	269
A. Fréchette	687	317
J. Béchard	680	267
L. Lachance	676	306

Les hautes moyennes

F. Bélanger	227
E. Lauzon	224
P. Côté	215
R. Déry	215
L. Lachance	215
R. Racicot	215
E. Jetté	211
G. Pelletier	211
J. Béchard	209
A. Fréchette	209
L. Perrin	209

H. Lalande, statisticien.

Ligue de quilles Capital Trust Corporation Ltd

Ligue Capital Trust Corporation Limited. Résultats des joutes de mercredi, le 14 mars 1945.

Adamson a gagné 3 joutes sur Morgan. Proulx a gagné 3 joutes sur Desjardins. Pallascio a gagné 2 joutes sur Martin.

LE CLASSEMENT A DATE

	G.	P.
Pallascio	23	7
Proulx	20	10
Adamson	14	16
Morgan	12	18
Martin	11	19
Desjardins	9	21

LES MEILLEURS DE LA SOIREE

HOMMES

	sér.	cor.
J.-A. Proulx	732	255
P. Martin	585	268

DAMES

	sér.	cor.
Mme T. Hébert	713	273
Mlle V. Regimbal	619	244

LES HAUTES MOYENNES

HOMMES

J.-A. Proulx	232
G. Morgan	191

DAMES

P. Whelan	183
R. Giroux	175

Notes Le supposé sexe faible s'illustre de nouveau cette semaine dans les personnes de Mme T. Hébert, et Mlle V. Régimbal avec des séries de 713 et 619. Après de telles séries les hommes ont eu un Pow-wow et se promettent bien de faire beaucoup mieux la semaine prochaine. Qui vivra verra.

P. Whelan, Stat.

Où pouvez-vous emprunter à des taux plus équitables ...et à meilleures conditions
?
Nos conditions pour les prêts personnels sont claires, équitables et faciles.
Remboursement en 12 mensualités
$3.25 par $100
soit 6% d'intérêt par an
Il n'y a pas d'autres frais
Discutez la question avec le gérant de notre succursale la plus proche.
Banque de Montréal
Succursales partout
Il y a 5 succursales à votre service à Ottawa et dans la région.

Autos usagés demandé
AUTOS USAGES DEMANDES
COMPTANT
POUR VOTRE AUTO USAGE
WAVERLEY MOTORS LTD.
146, rue Albert. 2-2755.

INDUSTRIAL LOAN *annonce*
- 1½% par mois sur des prêts de $300 à $1500
  Nos taux n'ont jamais été aussi bas pour de gros emprunts.
- 15 à 24 mois pour rembourser.
  Termes plus longs.
- Autres prêts de moins de $300.
  automatiquement cancellés en cas de décès.

Service rapide — Strictement confidentiel. — Aucune sécurité bancaire requise — Aucun intérêt déduit à l'avance.

INDUSTRIAL LOAN & FINANCE CORPORATION
APPELEZ M. DUPLESSIS à 3-1149
pour autres informations
Bureau à
48, rue Rideau — Edifice Transportation

Feuilleton du Droit

L'Amour vainqueur

par Jocelyne

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

36—

XII

—Monsieur François, n'êtes-vous s tenté par cette nuit magnifie?... Voulez-vous que nous desndions ensemble vers la mer?

Jean de Brésilla, que ses affaires aient forcé à prolonger quelque séjour à Limoges, avait laissé n secrétaire à Nice. Le téléphole tenait en liaison étroite, et bert François était chargé de cacheter la correspondance du mte. Ce dernier n'ignorait pas e le jeune homme recevait à la la de Combastel un accueil des us aimables. Il lui avait recomandé de profiter le plus possible s occasions qui lui seraient offtes de se rendre dans l'agréable mille et surtout de parler de lui la jeune veuve.

Il avait ajouté avec un sourire:

—Ne permettez pas qu'on m'oublie là-bas.

Pourtant, malgré l'attrait évident qu'il ressentait à se trouver dans ce cadre, auprès de cette femme qui lui témoignait une si gracieuse sympathie, le jeune secrétaire hésitait.

Il se sentait indécis, troublé. A certains moments, la même étrange allégresse, déjà éprouvée, s'emparait de lui, le dominait de telle sorte que l'énigme contre laquelle luttait son esprit devenait plus pénible et plus inquiétante encore.

Voici que, dès le matin de ce jour, il avait reçu un coup de téléphone d'Arlette.

—Vous êtes seul, Monsieur François?... Bouclez vite votre travail et venez passer la journée près de nous... Nous dînerons ensemble... Nous sommes tous heureux de vous avoir ici...

Il avait cédé tout de suite. Et maintenant, après une douce fin de journée, la nuit magnifique s'étendait.

Des parfums montaient de la terre moite.

Les tamaris en fleurs se balançaient au vent.

Là-bas, dans le lointain, la mer faisait entendre son roulement monotone...

—Monsieur François, n'êtes-vous point tenté par la splendeur de cette nuit?

La jeune femme se tenait debout, en haut du perron, dans sa robe de deuil légèrement échancr

Vues animées ce soir pour les jeunes filles

La section Notre-Dame de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, a organisé une soirée de vues animées pour les jeunes filles, de 11 ans et plus, de nos écoles de la basse-ville. Cette soirée cinématographique aura lieu, ce sor, à 7 h. 45, à l'école Routhier. La section Notre-Dame a déjà organisé une soirée semblable pour les garçons de nos écoles.

Démenti de M. Donald Gordon

Il n'y a absolument rien de fondé dans la nouvelle publiée par un journal local de la Capitale, d'après laquelle la Commission des prix et du commerce du temps de guerre a préparé un décret de rationnement des viandes, déclara hier soir M. Donald Gordon, président de cette commission.

"Aucun décret de ce genre n'a été rédigé, dit M. Gordon. J'ai répété, maintes fois, que la décision concernant le rationnement de la viande est une question qui relève de la haute politique du gouvernement. En outre, j'ai souligné que nos approvisionnements domestiques de viandes sont suffisants et que le rationnement ne sera imposé de nouveau que si le gouvernement décidait de fournir de plus amples quantités de viandes aux marchés d'outre-mer, en sus des engagements considérables que nous avons déjà pris. Il y a un grand nombre de facteurs qui requièrent une étude attentive et je déplore fortement ces spéculations qui n'ont aucun but utile et tendent à maintenir le public dans un état d'incertitude."



La Compagnie Funeraire

RACINE LTÉE

127, rue GEORGES TÉL 3-5694

Soyez élégants en vous procurant chez Fine des Nouveaux Vêtements de Pâques

Habillez-vous en toute confiance . . . d'une façon élégante, suivant votre bon jugement. Vous aurez l'assurance que les vêtements de votre famille, provenant de chez Fine, seront d'une belle apparence et ne laisseront rien à désirer.

4 FAÇONS D'ACHETER

Comptant
Compte de crédit
Mode budgétaire de L. Fine
Mode de mise de côté de L. Fine

conformes aux règlements des prix et du commerce en temps de guerre.

Le magasin ferme, les mercredis, à 1 h. de l'après-midi.

L. FINE

183, RUE RIDEAU

Groupe de trente soldats rapatriés arrivés à Ottawa

Huit officiers et 22 autres militaires rapatriés sont arrivés à 11 heures hier soir au parc Lansdowne. Ce sont des vétérans des batailles de France et d'Italie et ils furent reçus chaleureusement par un grand nombre de parents et d'amis, par les autorités militaires et civiles. Le maire Stanley Lewis leur souhaita la bienvenue au nom de la ville et de la Légion Canadienne.

En cette magnifique première journée du printemps, tous ces braves doivent goûter profondément la joie d'être de retour dans leurs foyers, car beaucoup d'entre eux étaient absents depuis quatre et même cinq ans.

Dans le groupe on remarquait: le soldat H. Boisvenu, de Brockville; le caporal A.-L. Ladouceur, de Pembroke; l'artilleur A. Lafontaine, de Bois-Franc, Québec; le sapeur Ubald Lavigne, 100, rue Papineau, Hull; le sapeur P.-E. Pelletier, 117, avenue Carruthers; le soldat E. Perrier, d'Aylmer, Québec; le soldat Roméo Revette de Cornwall.

LAVIGNE, DE HULL

Le soldat *Ubald Lavigne*, 100, rue Papineau, Hull qui était outre-mer depuis 1940 et qui fut légèrement blessé en Italie, a été l'objet d'une chaleureuse réception. En effet, il y avait là son épouse, sa fille, Mme Dufort, née Juliette, sa fille Gertrude, son frère Joseph, M. et Mme Armand Trépanier, M. et Mme L. Fortin, Mme Yvette Fortin, M. et Mme Alfred Sincennes et plusieurs autres amis.

Le soldat Lavigne a dit sa joie d'être de retour au pays, mais il y a une ombre au tableau. J'aurais beaucoup aimé, dit-il, que mon fils Eugène, encore au combat en Italie, fut de retour en même temps que moi. Il nous confiait justement qu'il a rencontré son fils unique à Barri, en Italie, et ils passèrent cinq jours ensemble.

BLESSE A VAUCELLES

L'artilleur *Azarie Lafontaine*, 28 ans, de Bois-Franc, a été accueilli chaleureusement par ses deux soeurs Mmes Aimé et Georges Charron et plusieurs autres parents et amis. Outre-mer depuis deux ans, il combattit en France et fut légèrement blessé à la tête, à l'estomac et à une jambe par des éclats d'obus à Vaucelles.

Le soldat *H. Boisvenu*, 25 ans, fut reçu par son épouse, qui demeure 57, rue Georges, Cornwall. Il s'enrôla au mois de mai 1940, et partit pour outre-mer en décembre de l'année suivante: il servit en France et en Belgique.

Le caporal *A.-L. Ladouceur*, 41 ans, partit pour outre-mer en avril 1941, et servit en Angleterre où il gagna ses galons de sous-officier. Il se maria outre-mer et son épouse doit le suivre bientôt au Canada pour aller demeurer à Pembroke, Ont.

LE SOLDAT PERRIER

Le soldat *E. Perrier*, 41 ans, servit outre-mer pendant quatre ans dans le corp médical. L'attendaient au parc Lansdowne: son épouse, demeurant à 8, rue Middle, à Aylmer Québec, son fils Albert, 17 ans, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis. Un fils Roger, 18 ans, sert actuellement outre-mer dans la marine marchande.

EN HOLLANDE

Le sapeur *Patrice Pelletier*, 29 ans, arrive de Holande après avoir servi en Angleterre, en France et en Belgique pendant 5 ans et trois mois. Il fut reçu par son père et sa mère, M. et Mme William Pelletier, et un groupe de parents. Son épouse, demeurant au numéro 117, rue Carruthers, Ottawa, est actuellement gravement malade à l'hôpital et ne put se rendre au parc Lansdowne. Son père, 69 ans, est un vétéran de la dernière grande guerre.

AMERICAINS DECORES PAR MONTGOMERY

Avec la 9e armée américaine, le 21 — (P.A.)—Le maréchal Montgomery a présenté des médailles à 39 officiers et soldats de l'armée américaine hier pour la part qu'ils ont prise aux victoires alliées sur le front de l'ouest.



Votre Serviteur Electrique

"REDDY" KILOWATT

OTTAWA LIGHT HEAT AND POWER CO. LTD

56, rue Sparks — 2-4801



Le brigadier W. P. WARNER, D.S.C., 47 ans, de Toronto, qui abandonne les fonctions de sous-directeur des services médicaux de l'Armée pour assumer un poste au ministère des Anciens Combattants. Il est un médecin bien connu à Toronto et il servit dans la Royal Navy durant la dernière guerre au cours de laquelle il mérita la Croix du service distingué (D.S.C.). Il servit outre-mer durant cette guerre avec le 15e hôpital général canadien.

M. René Savatier à la Conférence des Juristes le 24

La Conférence des Juristes d'Ottawa aura l'honneur de recevoir M. René Savatier, éminent juriste français, auteur de plusieurs ouvrages qui font autorité, président d'un Comité de Résistance en France, emprisonné pendans dix mois par la Gestapo allemande, le samedi 24 courant, à 1 heure, au Château Laurier.

La "Conférence des Juristes de langue française d'Ottawa" se considère très heureuse et privilégiée d'avoir pu s'assurer la présence et l'inappréciable concours de Monsieur Savatier, à l'un de ses déjeuners-causerie, au Château Laurier. Il n'y a pas le moindre doute que cet événement sera d'importance et d'intérêt historiques. Plusieurs membres du corps diplomatique d'Ottawa se proposent d'assister à ce déjeuner-causerie.

Monsieur Savatier a pris comme sujet de sa conférence: "La justice répressive en France pour les délits de collaboration". Délégué par le gouvernement français, il est actuellement à donner une série de conférences, en français, à l'Université McGill, à Montréal, exposant le fonctionnement de l'organisation juridique qui préside à la mise en accusation et au jugement des collaborateurs en France.

M. Savatier est professeur de droit à l'Université de Poitiers. C'est un des plus grands juristes du monde. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de droit, entre autres: La responsabilité civile en matière de délits et de quasi-délits", ouvrages qui sont fréquemment cités devant les tribunaux de la province de Québec. M. Savatier est aussi le maire de Lessigny, France. Cet événement devrait attirer un grand nombre de membres de la Conférence des Juristes. M. Savatier sera présenté par M. Paul Leduc, C.R., greffier de la Cour Suprême du Canada, et remercié par l'honorable Thibaudeau-Rinfret, juge en chef de ce haut tribunal, sera invité à le remercier.

(Communiqué)

La Croix de guerre à Paul-H. Gingras

Le quartier général du Corps d'aviation annonce que la Croix de Guerre avec Etoile d'argent et l'emblème des FFI (Forces françaises de l'Intérieur) ont été décernées à l'officier pilote Paul-Henri Gingras, fils de M. R. Gingras, 25, rue Victoria, à Québec, P.Q.

La communication parvenue d'outre-mer se lit comme suit:

"Les autorités françaises confirment que la Croix de Guerre avec Etoile d'Argent ainsi que l'emblème des FFI (Forces françaises de l'Intérieur) ont été décernés à l'officier pilote Paul-Henri Gingras. L'officier général d'aviation commandant en chef intérimaire du C.A.R.C. a fait savoir au sous-secrétaire d'Etat qu'il acceptait ces décorations au nom de l'officier en cause. L'ambassadeur canadien à Paris, le général Vanier, a reçu les décorations des mains du commandant Gille, président du Comité de libération du Calvados, pour l'officier pilote Gingras."

Vétérans des guerres d'Europe



Plusieurs vétérans de rudes batailles en Italie et en France sont arrivés à Ottawa hier soir dans un groupe d'une trentaine de militaires rapatriés pour diverses raisons. La photo numéro 1 montre le sapeur PATRICE PELLETIER, 117, avenue Carruthers, qui était outre-mer depuis cinq ans et trois mois. Il est accompagné ici de sa mère, Mme William Pelletier. Sur la photo numéro 2 on voit l'artilleur AZARIE LAFONTAINE, de Bois-Franc, Québec; de gauche à droite: Mlle Berthe Charron, Mme Aimé Charron, l'artilleur Lafontaine et Mme Georges Charron. Lafontaine a été blessé à Vaucelles. La troisième photo nous fait voir le soldat UBALD LAVIGNE, 100, rue Papineau, Hull, qui a combattu en Italie; on voit à ses côtés son épouse portant dans ses bras leur petit-fils Eugène Dufort, enfant de leur fille Juliette. La photo du bas nous fait voir le soldat E. PERRIER, 8, Middle Street, Aylmer, Québec, revenu après quatre ans de service outre-mer. Il est en compagnie de son épouse et de son fils Albert.

(Photos de l'armée canadienne)

Dissolution du Comité Anglo-Français et réception d'adieu à Rideau-Hall

Son Altesse Royale la princesse Alice, présidente du Comité Anglo-Français d'aide à la France, a donné, hier après-midi, une réception, dans la salle de bal de Rideau-Hall, pour tous les membres du Comité Anglo Français.

Dans une courte allocution en français, la princesse Alice a annoncé la dissolution du Comité Anglo-Français, à cause des difficultés matérielles, difficultés d'achats, d'expédition, etc., d'autant plus que son séjour au Canada touche à sa fin. La princesse tenait à ce que cette réunion d'adieu ait lieu là où prit naissance le comité.

A la table présidentielle, on remarquait, outre la princesse Alice, Mme la comtesse de Hauteclocque, Rév. Mère Marie Thomas d'Aquin, vice-présidente du comité, Mme Thibaudeau-Rinfret, trésorière, et Mme E. Davies, secrétaire.

Le rapport des activités du comité, depuis sa formation, fut lu par Mme Davies. Un montant de $19,861.32, complété au total de $20,000 par Son Excellence le Gouverneur général, a servi pour les achats d'articles nécessaires. Une somme de $2,000, sur cette somme, fut envoyée à Londres pour le Comité Anglais pour la Croix-Rouge française. Un chèque de $670 fut remis au colonel Pierrené, représentant du général de Gaulle au Canada, pour les Iles St-Pierre et Miquelon. Un chèque de $300 fut donné au mois d'avril 1943, au commandant Bonneau, pour la Maison des marins français à Halifax. Un montant de $1750 reste en banque et sera transféré à la Croix-Rouge canadienne pour l'achat de vêtements et de vitamines qui seront livrés au comité de Londres.

Le reste des $20,000 a servi à l'achat de vêtements, laine, couvertures, nourriture, médicaments, cigarettes et autres nécessités, tout cela fut envoyé à la Croix-Rouge française à Londres, pour venir en aide aux réfugiés militaires et civils. Depuis la libération de la France, ces divers articles ont été envoyés en France, ce qui a été confirmé par le ministre de l'Air en France.

Les soldats de l'Afrique Equatoriale, les Français combattants de St-Pierre et Miquelon et d'Algérie furent aussi aidés dans une large mesure.

18,000 vêtements neufs et 3,500 vêtements usagés furent envoyés en Angleterre, dont des tricots faits par nos travailleuses volontaires. Une d'elles, Mme Alfred Lacroix, a tricoté, à elle seule, 752 paires de bas et 62 chandails. Divers autres articles de première nécessité furent aussi envoyés outre-mer; 500 couvertures, 82,000 cigarettes, 900 livres de lait en poudre, 350 livres de chocolats, 200 livres de café et maints autres articles.

Les dépenses d'administration s'élevèrent à $42.99, en 1941, $37.00, en 1942, et $27.61 en 1943.

Mme Davies remercia, au nom de tous les membres, Son Altesse Royale de son dévouement et de son patronage, et affirma que les résultats obtenus étaient dus à son prestige.

La princesse Alice remercia ensuite toutes ses collaboratrices et offrit à Mme Davies, un très beau livre, "Artisans du Québec", par Jean-Marie Gauvreau, à Mme Rinfret, un bouquet de corsage et à Mère Marie Thomas d'Aquin, une gerbe d'oeillets et d'iris. Mère Thomas d'Aquin remercia en lisant un poème composé spécialement pour Son Altesse, intitulé "Pour la France et pour nous" et enluminé par Soeur Marie-André.

Les membres actifs du Comité Anglo-Français ont offert une peinture à la princesse, comme souvenir du Canada. C'est un paysage canadien peint par Berthe Desclayes, artiste canadienne-française de Montréal.

La princesse lut ensuite un message du Général de Gaulle que lui avait remis le matin, Son Excellence l'ambassadeur de France, dans lequel il exprimait toute sa gratitude envers la distinguée présidente et rappelait lors de son passage à Ottawa, son charmant accueil. Puis, la princesse demanda à Mme de Hauteclocque de dire quelques mots.

Mme de Hauteclocque mit l'ambassade à la disposition des membres du Comité pour discuter de la nouvelle réorganisation et suggéra que ce nouveau comité porte le nom de Section française de la Croix-Rouge canadienne.

Un verre de vin fut ensuite servi pour boire à la santé de la France libérée.

On pouvait voir dans un retrait de la salle de bal, une exposition de tricots pour les marins et de robes de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs, le tout a été fait par les domestiques de la maison du Gouverneur, pour le Comité de la princesse. Une dizaine de travailleuses se réunissent une fois la semaine et travaillent assidûment. Chacune fournit dix sous par semaine pour acheter des coupons pour confectionner les robes.

Assauts de civils allemands contre les Américains

AVEC LA 3e ARMEE AMERICAINE, le 21 — (Reuter) — Un soldat américain a été poignardé par un citoyen allemand, annonce-t-on aujourd'hui. D'autres militaires yankis ont été atteints par des pierres, tandis qu'à un endroit, une femme a lancé de l'eau sur des Américains. Plusieurs civils des villes rhénanes adoptent une attitude plutôt hostile envers les Américains.



Anniversaire



Le soldat LUCIEN SOUBLIERE, de l'Infanterie, fils de M. et Mme Théophile Soublière, 27, rue Oxford, Ottawa, célèbre aujourd'hui son vingt-et-unième anniversaire de naissance, en Belgique, et deuxième anniversaire outre-mer. Ses deux frères jumeaux, Roland et Raymond, dans l'aviation, sont stationnés à North-Battlefield, Sask.

Bureau des commissaires

Les commissaires se disent fort désappointés

Le bureau des commissaires décida encore une fois, hier après-midi, d'écrire au premier ministre pour lui exprimer son grand désappointement d'apprendre que la recommandation d'augmentation de l'octroi du gouvernement à la ville d'Ottawa ne soit pas mis en force cette année. Après avoir semblé se soumettre au fait accompli, les commissaires se rallièrent à la suggestion du commissaire **E. A. Bourque** qui demandait d'écrire au premier ministre pour lui témoigner leur grand désappointement et lui expliquer que la ville avait été patiente depuis plusieurs années et qu'elle voyait ces subsides additionnels lui être enlevés au moment où elle en avait le plus de besoin.

Le commissaire Bourque fit remarquer que c'était un comité non-partisan qui avait fait cette recommandation et son accord pour demander que l'octroi soit porté à $300,000 indique l'urgence de l'affaire. "Je demande qu'un appel énergique soit adressé au premier ministre" déclara explicitement M. Bourque.

Le maire acquiesa et fit remarquer qu'on s'imagine encore trop que le $100,000 que l'on reçoit est un cadeau quand c'est un paiement pour services rendus. Sur ce chacun fit ses remarques. Le commissaire G. W. Goodwin déclara qu'une courte session n'était pas une excuse quand on doit voter tout de même l'ancien octroi. Nous n'avons pas grand résultat de nos représentants, ajouta-t-il, et le commissaire Bourque renchérit en disant: "Nous avons besoin de sang nouveau dans le gouvernement".

Tout laisse croire que les estimés pour le budget de l'année 1945 auraient inclu l'octroi augmenté à $300,000.

On accorda la permission au surintendant des terrains de jeu E. F. Morgan de se servir d'un lot vacant près du terrain de jeu Brewer comme terrain de balle dure pour la ligue junior d'Ottawa.

Le bureau endossa une recommandation du conseil de ville de London, Ontario, demandant au premier ministre Drew de présenter un projet de loi qui permettrait à tous ceux qui doivent s'absenter le jour de la votation de le faire par un scrutin préliminaire. Jusqu'à maintenant, les voyageurs de commerce et les employés de chemin de fer sont les seuls à avoir ce privilège.



MAURICE D'AOUST, fils de M. et Mme Eugène D'Aoust, de Gatineau, est outre-mer depuis quelque temps. Agé de 20 ans, il est dans l'armée depuis un an et demi. Il fit son entrainement à Longueil, Sorel, Valcartier, Québec et Debert, en Nouvelle-Ecosse. Son épouse, Annie Leclair, demeure à Gatineau.

DEMAIN SOIR

cours de

CIP

"Les corruptions du gouvernement"

par

le R. P. Michel Doran, O.P.

Causerie

"Les peuples ont-ils le gouvernement qu'ils méritent"

par

M. Jean-François Pouliot C.R., M.P.

au salon de l'Institut Canadien Français 123, rue Rideau, à 8 h. 30

Le public est cordialement invité

Banquet pour honorer les trois champions

Trois Canadiens français, qui remportaient la palme lors de la campagne de timbres de guerre lancée par la Food Industry du district d'Ottawa, étaient honorés, hier soir, lors d'un grand banquet au Château Laurier.

Les trois champions, Joseph Leblanc, Georges Bergevin et Phil Choquette, ont à leur crédit 25 pour cent de la vente complète des timbres durant la campagne dans la région. M. Leblanc vendit 50,800 timbres tandis que M. Bergevin le suivit de près avec 47,452 et M. Choquette était bon troisième avec 23,920 timbres.

M. W. J. Carr, président de la campagne, annonça qu'Ottawa avait atteint 200 pour cent de son objectif en vendant 454,540 timbres depuis le début de la campagne le 3 février. Le maire Stanley Lewis, président honoraire de la campagne, assistait au banquet et félicita les organisateurs de cette campagne qui eurent un succès magnifique.

Le principal orateur de la soirée fut le sergent d'aviation Georges Ricard qui raconta quelques-unes de ses expériences durant ses quatre années en service actif et particulièrement aux Indes.

A la suggestion de M. Steve Watson, on décida de former un Food Industry Club. Cette invitation fut reçue avec enthousiasme et déjà 37 personnes se sont inscrites comme membres.

Il eut un programme musical pour terminer la soirée.

AVIS

Pour au delà de 4 ans au service de l'aviation canadienne à réparer des montres et des chronomètres à avion, et mon mandat maintenant expiré, je suis à la disposition de mes anciens et nouveaux clients.

Un service de 2 à 8 jours vous est assuré pour réparation de votre montre.

J. P. GRATTON

HORLOGER-BIJOUTIER

543, rue St-Patrice (en face de l'église Ste-Anne)

LE TEMPS QU'IL FERA

(D'après les pronostics fournis par la Presse Canadienne.)

Pronostics:

DEMAIN: **BEAU ET FRAIS**

MAXIMUM (hier) 42
MINIMUM (nuit) 35

Ottawa et vallée du haut Saint-Laurent — beau et frais, ce soir et jeudi. Vendredi, beau et un peu plus doux.

MAXIMUM (hier) — Vancouver, 54; Edmonton, 47; Régina, 63; Winnipeg, 55; Toronto, 47; OTTAWA, 42; Montréal, 41; Québec, 38; Moncton, 44; Halifax, 52; Charlottetown, 44.

MINIMUM (nuit) — Vancouver, 37; Edmonton, 35; Régina, 30; Wninipeg, 37; Toronto, 37; OTTAWA, 35; Montréal, 36; Québec, 32; Saint-Jean, 32; Moncton, 27; Halifax, 32; Charlottetown, 27.

Anniversaire



Le soldat Elzéar POIRIER a célébré samedi, 17 mars, son vingt-neuvième anniversaire de naissance, en Angleterre. Outre-mer depuis le mois de décembre 1944, il a subi un léger accident en faisant de l'entrainement et séjourne à l'hôpital, depuis la fin de janvier. Son épouse (Claire Desjardins) et ses deux enfants, Paulette et Ronald, demeurent à 17, rue Park, Eastview.



R.-J. BASTIEN

Spécialiste pour la vue

9, rue NICHOLAS

(vis-à-vis Ogilvy's)

En affaires depuis 30 ans

VENTE A L'ENCAN

ENCAN PUBLIC

chez M. Jos. Gauthier dans le village de Limoges

le 26 mars

1 cheval d'ouvrage, 8 vaches à lait, 1 taureau de 2 ans, 3 d'un an, 7 ruches d'abeilles, 150 poules grises.

M. A. L. Patenaude encanteur



ASSURANCES

Feu, Automobiles, Accidents, Vie, etc.

LUCIEN REGNIER

NOTAIRE

Tél. 19 — Rockland, Ont.

Mercredi, 28 mars

Au CAPITOL

RUDOLF SERKIN

Pianiste virtuose

Le contrôle ouvre le MARDI 27 mars pour la livraison des billets d'abonnement, et la vente des chaises sur la scène ($1.50) et des places debout ($1.20).

L'Optométriste Ulric St-Amour

Examen de la vue

Pour un rendez-vous téléphonez 3-4505

48, rue Rideau — Ottawa, Ont.



LES MONUMENTS

exécutés aux ateliers

J. P. LAURIN

103, rue Georges, Ottawa — Tél. 4-0417

sont de dignes tributs d'hommage aux défunts

Vous trouverez difficilement d'aussi bonnes valeurs ailleurs.
Pourquoi payer plus cher? Nos prix sont moins élevés.
Visitez nos ateliers ou écrivez pour catalogue.
Travaux livrés partout au Canada

Palmes pour le Dimanche des Rameaux

Nos palmes sont arrivées. Notre importation est bien en retard cette année dû à un embargo de plusieurs semaines placé sur l'expédition des palmes par le gouvernement américain, aussi dû à la difficulté d'avoir les wagons nécessaires pour le transport.

Nous prions nos clients de nous passer leur commande de palmes par télégramme ou par téléphone sans tarder, nous paierons volontiers les frais du message. L'envoi sera fait par express.

Nous recevons des grandes palmes seulement, livrées en paquets de vingt-cinq.

DESMARAIS & ROBITAILLE LIMITEE

OTTAWA 121, Rideau — MONTREAL 70 ouest, Notre-Dame